



# Rapport d'activité Année 2010

## APSV

Association de Prévention du Site de la Villette

## AVEJ

Association Villette pour l'Emploi des Jeunes

## INTERMIS

Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

## VSP

Villette Service Plus

Association  
à but non lucratif  
régie par la loi de 1901.

N° enregistrement à  
la Préfecture de Paris :  
86/1130



# SOMMAIRE

5	<b>Le Mot de la Présidente</b> , Mme Florence BERTHOUT
7	<b>Le Mot du Directeur Général</b> , Dr Christian BRULE
	<b>LA PREVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE</b>
8	Prévention Générale
12	L'insertion par la culture
13	Travail d'Intérêt Général - Réparations Pénales
	<b>INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE</b>
15	Fonctionnement et organisation
17	1.1 - Bilan et données chiffrées
21	1.2 - Les résultats économiques par structure
30	Accompagnement social et éducatif des jeunes
35	Entracte (Dispositif Revenu Solidarité Active)
	<b>PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES</b>
37	<b>1 - Pôle Projets</b>
38	1.1 - Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations
40	1.2 - Dispositif médiation soutien scolaire Médiathèque
41	1.3 - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur la prévention et la sécurité Square Léon.
42	1.4 - Dispositif d'Education Musical et Orchestral à vocation sociale (DEMOS)
	<b>FORMATION PROFESSIONNELLE</b>
44	<b>1- Accès à l'emploi par la qualification professionnelle</b>
	1-1 Opérateur en duplication et transferts audiovisuels
46	1-2 Assistant archiviste - archives matérielles et numériques
47	<b>2- Initiation des Jeunes à la citoyenneté (Ecole de la Citoyenneté)</b>
49	<b>3- Médiation culturelle</b>
	3.1 - <i>L'Artère-Le Jardin des dessins</i> de Fabrice Hyber
50	3.2 - Archives Abdelmalek Sayad (1993-1998)
51	3.3 - Comment mettre en débat les cultures à La Villette ?
51	<b>4- Formations sur mesure</b>
	4-1 Gestion et prévention des situations conflictuelles
53	4-2 Tuteurs TIG
54	4-3 Vacataires AVEJ
54	<b>5- Atelier Santé Ville 19ème</b>
56	<b>ANNEXES</b>
57	<b>1 - Le Conseil d'administration de l'APSV</b>
58	<b>2 - Revue de Presse</b>



## Le Mot de la Présidente

*L'Association de Prévention du Site de la Villette est un acteur incontestable de la prévention et de l'insertion, insertion par la culture qui ouvre les portes du développement et de l'émancipation, insertion par l'économie qui conduit sur la voie de l'autonomie financière.*

*Les qualités professionnelles et d'écoute des équipes pluridisciplinaires de l'APSV sont unanimement reconnues par les grands opérateurs de la Villette et les collectivités qui concourent à son financement. Ces qualités sont repérées et appréciées par les jeunes en difficulté dont certains sont déjà sur le chemin de la marginalisation.*

*Pour les aider, l'APSV mène un travail d'accompagnement éducatif et socio professionnel, adapté à chaque situation individuelle, fondé sur des relations de confiance et le respect de chacun.*

*Sur le territoire de la Villette, lieu de mixité sociale et d'expressions plurielles, tous les champs disciplinaires sont explorés au service du plus grand nombre : Cité des Sciences et de l'Industrie, Conservatoire, Zénith, Cité de la Musique, Parc et Grande Halle, Philharmonie demain...*

*Par son implication et ses actions sur le terrain, l'APSV prolonge ainsi la vocation singulière du Parc, démontrant au quotidien que « la culture est d'abord une entraide et non pas une aumône », pour reprendre la jolie expression de Jean Vilar.*

**Mme Florence Berthout**  
Présidente de l'APSV

Directrice Générale de l'Etablissement Public  
du Parc et de la Grande Halle de la Villette



# Le Mot du Directeur Général

*L'année 2010 a vu les actions de l'APSV évoluer.*

*Nous avons continué à assurer les missions classiques telles que définies par le Conseil d'Administration depuis de nombreuses années.*

*Les activités de prévention générale, d'accueil de public jeunes en difficulté, de la relation avec les structures sociales de l'environnement, la prise en charge de jeunes condamnés à des peines de Travail d'Intérêt Général (TIG) se sont poursuivies.*

*De même, nous avons continué à assurer, aussi bien que possible, l'insertion par l'économique, la formation professionnelle de jeunes et de leur encadrement, la prise en charge des RMI/RSA artistes parisiens.*

*Pour tous ces publics, nous avons continué à essayer de les faire participer aux programmes culturels proposés par les équipements du site.*

*Mais, de plus, le projet DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) a nécessité le recrutement de 5 personnes et une restructuration de fonctionnement administrative et financière.*

*Enfin, à la demande de l'Etat et de la Ville de Paris, nous accueillons l'Atelier Santé Ville, coordination de la politique santé de l'arrondissement.*

*Toutes des actions sont toujours mises en perspective par rapport au projet global de l'APSV, aux besoins des populations dont nous nous occupons et aux préoccupations de nos partenaires, tant institutionnels (collectivités) que les établissements du site.*

*Ce rapport rend compte à la fois du foisonnement des activités de l'APSV et de sa cohérence globale.*

*Ce fonctionnement est rendu possible grâce au dévouement du personnel et à l'implication des établissements du site et de tous nos financeurs que nous remercions.*

**Dr Christian Brulé**  
Directeur Général

# PREVENTION ET L'INSERTION PAR LA CULTURE

## 1. Prévention générale

### > Rappel

L'APSV, déjà identifiée dans les quartiers en matière d'insertion par l'économique (la moitié des jeunes venant à nous pour un suivi insertion le font via le bouche à oreille) et de projets culturels, a fortement intensifié depuis maintenant huit ans le travail de terrain, sur le site et sa proximité immédiate, en direction des populations jeunes en difficulté sociale, scolaire, marginalisées ou en voie de marginalisation.

Une opération spécifique d'été a vu le jour cette année (voir plus bas).

La réussite de certains de ces jeunes contribue à accroître la confiance de ces populations dans un soutien possible via l'APSV et à modifier le regard porté sur le site de la Villette.

### > Actualité

Comme en 2009, de nouveaux jeunes sont venus en 2010, suite à un travail systématique, notamment via des tours réguliers du site et de ses équipements, en vélo ou à pied. Beaucoup de rencontres avec des jeunes gens en demande de soutien.

**Les chiffres sont stables et cette année nous avons croisé une quarantaine de jeunes dans le cadre de ces actions de terrain et une quarantaine d'autres se sont présentés spontanément.**

81 jeunes, connus de l'APSV ou nouveaux venus, ont pu bénéficier, à l'issue de ces rencontres et à leur demande, d'un suivi régulier, plus ou moins long suivant la lourdeur des problématiques :

- **51** de ces jeunes résident dans le **nord-est parisien**, dont :
  - 37 du 19<sup>ème</sup> arrondissement
  - 6 du 20<sup>ème</sup>
  - 2 du 18<sup>ème</sup>
  - 5 du 11<sup>ème</sup>
  - 1 du 10<sup>ème</sup>
- **30** habitent la proche **Seine-St-Denis**.

**Les domaines travaillés ont été :**

- **Les stages** dans le cadre de la scolarité ou de la formation pour **15** d'entre eux avec une issue positive pour **chacun** d'entre eux
- **La formation** pour **18** d'entre eux avec une issue positive pour **16** d'entre eux sans nouvelles du jeune pour **2** d'entre eux

- **L'emploi pour 44** d'entre eux  
sans nouvelles pour **2** de ces jeunes  
une issue positive en ce qui concerne **42** autres dont :  
**7** CDI, **15** CDD et **20** entrées en Insertion par l'Activité Economique.
- **Les problèmes d'hébergement** et de logement pour **3** d'entre eux :  
solutionnés pour **tous**
- **Les soucis de justice** pour **19** de ces jeunes :  
issue positive pour **16** d'entre eux  
sans nouvelles pour **6** d'entre eux

**NB : Le total du descriptif par problématiques peut excéder celui des suivis, certains jeunes en cumulant plusieurs.**

## > **Actions**

**En 2010, l'équipe prévention de l'APSV :**

► a mis en place un dispositif de prévention d'été de la mi-juin à fin août sur le site de La Villette et les quartiers limitrophes : des ateliers radio et vidéo d'une demi-journée (version light) ou de cinq demi-journées (version étoffée), ont été mis en place, au gré de l'adhésion des publics concernés, sur le site de La Villette. Des enfants, ados, familles et jeunes adultes ont visité le site de La Villette, ses équipements et ses coulisses, équipés d'un micro et d'un enregistreur ou d'une caméra. Les sujets ont été choisis avec les publics. Des interviews « à la volée » ont été mises en œuvre : les participants se sont fait chroniqueurs pour interroger professionnels du site et usagers.

101 jeunes ont participé aux ateliers radio et vidéo, sollicités par les éducateurs et animateurs de l'APSV, suite à leur présence sur le site. De même, ont participé aux ateliers les publics des structures suivantes :

Centre Social J2P, 75019 Paris  
Association Paroles Voyageuses, 75019 Paris  
Régie de Quartier 19ème Nord, 75019 Paris  
Association Savoirs Pour Réussir, 75020 Paris  
STEMO PJJ Saint Sébastien, 75011 Paris  
Espace Jeunes Adultes, 75011 Paris  
Centre de Loisirs Louise Michel, 93120 La Courneuve  
Soit : **41** personnes

**Total des publics des ateliers de l'été 2010 : 142 personnes**

- a participé au groupe de travail, relatif à la prévention et à la médiation aux Forum des Halles mis en place par Pro Développement pour les Halles, commande de la Mairie de Paris,
- a soutenu la direction des activités périscolaires, extrascolaires, action éducative et des centres d'animation de la Mairie du 19ème arrondissement dans la mise en œuvre de deux projets à la Villette :
  - . la fête de l'enfance à l'occasion des 150 ans du 19ème arrondissement qui regroupé les enfants de tous les centres de loisirs du 19ème arrondissement
  - . la fête des centres d'animation (6 équipements sur le 19ème arrondissement),

- ▶ a contribué à la réalisation de la Fête Inter-Quartiers qui a eu lieu en décembre sur le parvis de la Mairie du XIXème arrondissement,
- ▶ a contribué à la mise en place par l'AJAM (dans le cadre des activités de la Coordination Interprofessionnelle et Inter-associative 19, voir plus bas) des animations du projet South Africa 2010, sur le XIXème arrondissement, à l'occasion de la Coupe du Monde de Football,
- ▶ a contribué à l'organisation d'une projection du film « Rebelle Adolescence », en présence de jeunes du XIXème arrondissement et d'élus de la Mairie de Paris,
- ▶ a conseillé l'équipe du festival Villes des Musiques du Monde (93) pour un projet de réinsertion en direction des jeunes, en collaboration avec la Régie de quartier d'Aubervilliers.

Ce projet d'insertion autour de la "communication de proximité" (secteur culturel) fait suite à une première expérience menée fin 2009 dans le cadre de la 10ème édition du festival,

- ▶ a fait bénéficier de son expérience le Département des actions préventives de la Direction de la prévention et de la protection de la Mairie de Paris dans le cadre d'une mission relative à la question des incivilités (mission confiée par la Secrétaire Générale de la Ville de Paris),
- ▶ a poursuivi et conclu, à la demande de la Mairie du 18ème et de la Mairie de Paris, un travail d'enquête et d'analyse autour de problèmes liés aux usages faits d'espaces publics de l'arrondissement,
- ▶ continue de travailler avec les clubs de prévention, les centres sociaux, les Antennes Jeunes, les différents services des municipalités et de l'Etat, les centres d'hébergement, de soin, les associations de quartiers, d'habitants et tout autre équipement participant de l'action éducative et sociale au sens strict ou au sens large du terme, sur le nord-est parisien et le département de la Seine Saint Denis.
- ▶ est co-fondatrice et co-anime depuis douze ans la Coordination XIXème Nord réunissant des professionnels de l'éducatif, du social et de la santé issus des Centres sociaux, Clubs de Prévention, CAF, CMPP et Antennes Jeunes, sur les quartiers Curial, Riquet du XIXème arrondissement de Paris,
- ▶ est co-fondatrice et co-anime la toute nouvellement créée (un an d'existence) CIITS 19 (Coordination Interprofessionnelle et Inter-associative 19) réunissant des professionnels de l'éducatif et du social issus des Centres sociaux, Clubs de Prévention, Protection Judiciaire de la Jeunesse et associations de quartier, sur les quartiers Danube-Solidarité et Petit du XIXème arrondissement de Paris,
- ▶ est co-fondatrice du Point Accueil Ecoute Jeunes du XIXème nord et participe à son comité de pilotage,
- ▶ édite tous les deux mois une lettre d'information numérique à destination de quelques 2500 correspondants au sein des structures de travail social et / ou éducatif, d'insertion, de soin et d'animation d'Ile de France, ainsi que des équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette susceptibles d'être

utilisées dans le cadre de leurs missions et diffuse de même toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile.

## NOS PARTENAIRES

Antenne Jeunes Flandre, 75019	Club de Prévention MCV, 75019
Antenne Jeunes Solidarité, 75019	Club de Prévention ADCLJC, 75018
Antenne Jeunes Cambrai, 75019	Club de Prévention AJAM / Grange Aux Belles, 75010
Association Atellanes, 75019	DPP de la Mairie de Paris
Association Cyclo-Pouce, 75019	DPVI de la Mairie de Paris
Association Entr'Aide, 75019	Equipe de Développement Local, 75019
Association La Voie De La Lune, 75019	La Péniche du Coeur
Association Mission Possible, 75019	Le 104, 75019
Association Le Vent Se Lève, 75019	Mairie de La Courneuve, 93
Association Projets 19, 75019	Maison des Associations, 75019
Association Re - Père, 75019	MDEE, 75019
Association Réseau 2000, 75019	Mission Maternelle Nouvelle Etoile, 75019
Bibliothèque Hergé, 75019	Missions Locales de Paris et de Seine Saint Denis
Bibliothèque Benjamin Rabier, 75019	OMJA, Aubervilliers, 93
CASCP / CTI, Paris	PAEJ MCV, 75019
CCAS, arrondissements du nord-est parisien et proche Seine St Denis	11ème Secteur de Psychiatrie Infanto juvénile, 75019 et 75010
Centre Social CAF Tanger, 75019	Paris Ados Service, 75019
Centre Social et Culturel Danube, 75019	Parquet du TGI de Paris, Secteur Nord-Est
Centre Social Espace Ardennes, 75019	Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris
Centre Social Espace Cambrai, 75019	Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine St Denis
Centre Social Espace Riquet, 75019	Régie de Quartier 19ème Nord
Centre Social J2P, 75019	Sauvegarde de l'Adolescence à Paris
Centre Social du Bas Belleville, 75020	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris
CHRS Emmaüs Quai de la Marne, 75019	SMJ, Pantin, 93
CHRS Le Fil Rouge, 75019	Tribunal pour Enfants de Bobigny, 93
Club de Prévention Jeunesse Feu , 75019	Tribunal pour Enfants de Paris
Club de Prévention Local 19 / AJAM, 75019	

## 2. L'insertion par la Culture

L'accès à la culture est un gage primordial du développement personnel de chacun.

Cet outil que l'Association de Prévention du Site de la Villette place au centre de ses préoccupations, non seulement parce que notre association est l'émanation d'un site culturel, mais aussi par conviction, ainsi que par expérience, est donc potentiellement un des soutiens de l'insertion sociale et doit s'inscrire dans la réalité des enfants, adolescents et adultes en difficulté.

Proposer d'aller à la rencontre d'une pièce de théâtre, d'une œuvre musicale ou du cirque contemporain, de s'initier aux nouvelles technologies et d'approcher les sciences et leur histoire, c'est offrir d'autres regards sur soi et le monde et peut participer à la construction d'un projet de vie.

Les personnes suivies dans le cadre du dispositif insertion de l'APSV sont ainsi accompagnées sur des sorties collectives par nos équipes et encouragées à effectuer des sorties autonomes : ces sorties culturelles participent de la dynamique décrite ci-dessus. Elles permettent aussi à ces personnes de comprendre vers quoi convergent les diverses fonctions des salariés du site culturel au sein duquel elles effectuent des missions de travail dans le cadre de leur suivi insertion.

L'APSV propose par ailleurs un soutien en matière d'accès à la culture aux structures de travail éducatif et social partenaires, soutien destiné à encourager l'utilisation des ressources des équipements publics du site de La Villette. Ainsi ces structures peuvent :

- ▶ découvrir le site et ses ressources,
- ▶ être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et / ou de travail éducatif et social,
- ▶ recevoir tous les deux mois la lettre d'information numérique à destination des structures de travail social et / ou éducatif de Paris et de la Seine-St-Denis, et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette et de même toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile (NB : nous avons désormais plus de 2000 correspondants en Ile-de-France).
- ▶ être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mises en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture,
- ▶ voir leurs projets soutenus par des apports de ressources culturelles et pédagogiques en lien avec les contenus,
- ▶ monter avec nous des partenariats spécifiques pour des projets à développer ensemble,
- ▶ nous interpeller pour toute question concernant l'utilisation de l'accès à la culture dans le cadre de leurs missions.
- ▶ se voir proposer des ateliers destinés aux publics des quartiers limitrophes du site (nord-est parisien et proche Seine-St-Denis), ateliers favorisant l'accès à la culture (voir Radio La Villette et Télé La Villette).

## > Chiffres 2010

Sorties culturelles des personnes en suivi insertion APSV : 480 personnes  
 Sorties culturelles des structures de travail social partenaires : 665 personnes  
 11 ateliers culturels ont eu lieu en 2010 pour un total de 124 participants  
 Le détail est disponible dans la version téléchargeable du rapport d'activité 2010, directement sur le site Internet de l'APSV.

## 3. Travail d'Intérêt Général & Réparations Pénales

### > Rappel

L'APSV est habilitée depuis 1993 par les tribunaux majeurs et mineurs de Paris et mineurs de Bobigny à recevoir et accompagner des jeunes condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagés auprès du magistrat à une Réparation Pénale.

Ces personnes ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 240 heures pour les TIG, de une demi-journée à une semaine pour les réparations pénales.

Nous sollicitons, pour les lieux d'exécution de la peine, des personnes choisies au sein des établissements culturels du site afin qu'elles accueillent dans leur service quelques jeunes par an.

Les jeunes concernés sont orientés en fonction de compétences ou centres d'intérêt préalablement discutés avec eux en entretien individuel.

A l'occasion du premier entretien, il est rappelé au condamné le cadre de l'opération : le jeune se trouve en mesure de "payer sa dette à la société" mais les éducateurs référents sont soucieux de lui permettre de valoriser cette période dans sa dimension éducative et d'insertion ou de réinsertion.

La prise en charge pour l'équipe professionnelle accueillante est, il ne faut pas le nier, source d'un surcroît de travail, le jeune ne pouvant en aucun cas être livré à lui-même car n'ayant généralement pas les savoir-être et savoir-faire nécessaires à une véritable autonomie.

Un tuteur ou référent doit donc être choisi au sein de l'équipe afin de suivre le déroulement du séjour du jeune et pouvoir en référer lors du bilan de fin de TIG. (Ces personnes volontaires se distinguent par une posture d'engagement personnel, qu'elles en soient remerciées ici).

L'éducateur de l'APSV est en contact régulier avec le tuteur, passe régulièrement sur le lieu de travail pendant le déroulement du TIG afin de s'enquérir des possibles problèmes posés par le jeune (retards, absences, attitude inadaptée ou autres), reprend avec celui-ci les manquements et repose le cadre si cela est nécessaire.

Pour conclure, sauf échec (le jeune n'étant pas prêt à saisir l'occasion), le déroulement du TIG ou de la Réparation Pénale dans un contexte valorisant permet à la personne concernée de restaurer une image d'elle-même souvent dégradée, de se rendre compte

qu'elle est à même d'intégrer au sein d'une équipe de professionnels et de tisser des liens dans un monde qui souvent lui semblait, au départ, totalement étranger et tout prêt à le stigmatiser ou le rejeter.

Ces prises en charge participent donc aussi d'une dynamique de socialisation et de fait d'une prévention globale de la récidive.

## > Actualité

**Le nombre de dossiers suivis en 2010 est de 38 ( 31 en 2009, 40 en 2008 ).**

La proportion de demandes pour lesquelles l'exécution de peine n'aboutit pas est en augmentation, le jeune n'honorant pas le rendez-vous initial à l'APSV ainsi que les rendez-vous « de rattrapage » suivants et, ce, malgré le travail éducatif et de préparation préalablement mis en place par les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Les jeunes capables de venir au premier entretien font quasiment tous leur peine intégralement. Le nombre de peines effectuées totalement reste néanmoins identique à celui de l'année dernière, le nombre global de dossiers suivis ayant augmenté.

Par ailleurs, une opération de sensibilisation et suivi des personnels Mairie de Paris désirant accueillir des condamnés majeurs a été élaborée à la demande de la Direction de la Prévention et de la Protection de la mairie et du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris (Ministère de la Justice). Un DVD composé d'interviews de tuteurs et d'un condamné a été réalisé par notre équipe. Cette action verra sa phase de concrétisation intervenir en 2011 et fait l'objet d'un cofinancement DPP et Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance.

## > Financements

En 2010, pour l'accueil TIG et Réparations Pénales, l'APSV s'est vu affecter des financements de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 75, de la Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse 93, et de l'ACSE 93.

La Direction de la Prévention et de la Protection de la Ville de Paris a cessé de financer l'accueil direct des Tigistes via l'APSV sur le site de La Villette.

### **Sur le site de la Vilette, les services suivants ont accueilli cette année des condamnés :**

Régies de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette  
 Département Ateliers et Visites de la Direction des Publics du Parc de la Villette  
 Vestiaire de la Cité des sciences  
 Médiathèque de la Cité des Sciences  
 Direction Technique du Théâtre Paris Villette  
 Association Cyclo-Pouce  
 Service IAE de l'APSV  
 Ateliers Radio La Villette de l'APSV

*Nos vifs remerciements à tous et, comme à l'habitude, plus particulièrement aux salariés des Régies de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette, qui ont accueilli, cette année encore, un pourcentage important des condamnés.*

Bilan chiffré détaillé pour l'année disponible dans la version complète du rapport d'activité 2010 sur le site Internet de l'APSV.

# INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

## 1. Fonctionnement et organisation

Engagée dès sa création dans une démarche visant à favoriser l'accès à l'emploi de jeunes en difficulté, l'APSV s'est, au fil des années, dotée des structures juridiques permettant d'organiser cette action dans une logique de parcours.

Les trois structures que sont l'Association Intermédiaire AVEJ, l'Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion INTERMIS et la Sarl VSP (Villette Service Plus) sont autant d'outils au services de l'accompagnement éducatif, social et professionnel de nos publics. Les différentes formes d'emploi proposées par ces structures (de la mission ponctuelle au CDD à temps partiel) permettent d'opérer une mise en dynamique, une confrontation au travail, tout en facilitant la levée des freins sociaux et d'accompagner l'élaboration du projet professionnel de la personne.

Le suivi proposé se décline au sein d'une équipe pluridisciplinaire (éducateurs et chargée d'insertion pour le public jeunes, chargées d'insertion pour le dispositif Entracte) et prend appui sur les missions de travail proposées comme sur nos partenaires économiques (les lieux de missions), associatifs (professionnels du social et de l'insertion) et institutionnels.

Suite à un diagnostic sur sa situation et la mise en place d'objectifs personnalisés, chaque personne accueillie est orientée vers l'équipe emploi qui proposera, en lien avec les chargés d'insertion et en s'appuyant sur les personnes chargées de l'aspect administratif et financier, les missions de travail.

La particularité de l'APSV dans sa démarche d'Insertion par l'Activité Economique réside dans le secteur d'activité « support » de son action : les établissements culturels, ceux du site de La Villette bien sûr mais, aussi, ceux de Paris et de sa proche couronne.

Au sein de cet environnement de travail valorisant et dans un principe de réalité, notre public est amené à se familiariser et/ou accéder, principalement à des postes :

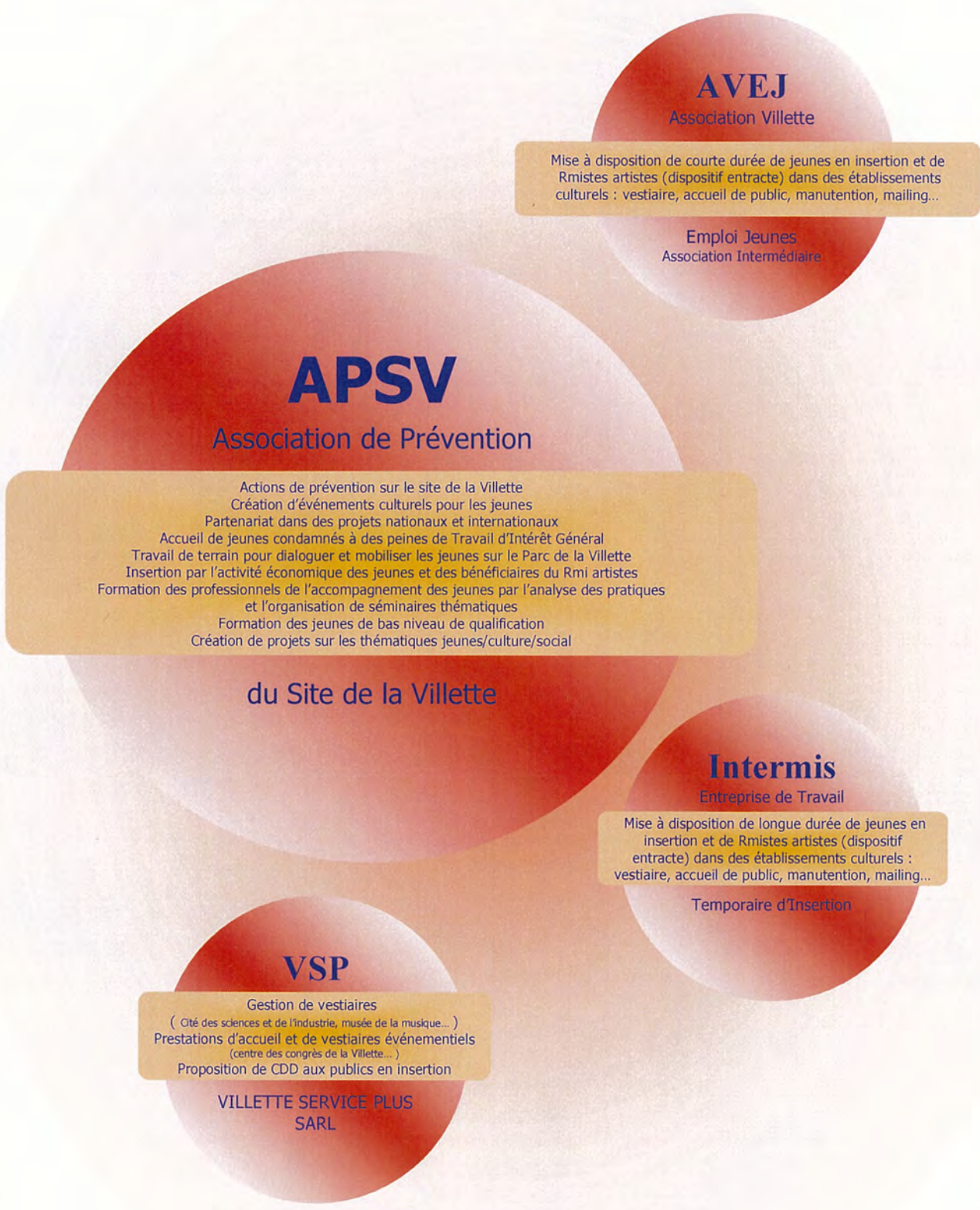
- ▶ d'agent et d'aide administratif,
- ▶ de manutentionnaire et d'aide technique,
- ▶ d'agent de vestiaire,
- ▶ d'agent d'accueil et de gestion de flux
- ▶ de médiation culturelle

La majorité de ces postes n'exige pas de qualifications et peut donc être accessible à tous. Ils offrent pourtant une réelle diversité en termes de tâches et de savoir-être.

Les savoir-faire mis en œuvre sont ainsi transposables au projet en devenir de nos vacataires, quels qu'il soient.

Les problématiques liées à l'insertion professionnelle et sociale de nos publics nous amènent constamment à questionner nos pratiques, à évaluer et renouveler nos formes d'intervention.

# La planète APSV ses satellites et leurs activités



## APSV

Association de Prévention

Actions de prévention sur le site de la Villette  
Création d'événements culturels pour les jeunes  
Partenariat dans des projets nationaux et internationaux  
Accueil de jeunes condamnés à des peines de Travail d'Intérêt Général  
Travail de terrain pour dialoguer et mobiliser les jeunes sur le Parc de la Villette  
Insertion par l'activité économique des jeunes et des bénéficiaires du Rmi artistes  
Formation des professionnels de l'accompagnement des jeunes par l'analyse des pratiques et l'organisation de séminaires thématiques  
Formation des jeunes de bas niveau de qualification  
Création de projets sur les thématiques jeunes/culture/social

du Site de la Villette

## AVEJ

Association Villette

Mise à disposition de courte durée de jeunes en insertion et de Rmistes artistes (dispositif entracte) dans des établissements culturels : vestiaire, accueil de public, manutention, mailing...

Emploi Jeunes  
Association Intermédiaire

## Intermis

Entreprise de Travail

Mise à disposition de longue durée de jeunes en insertion et de Rmistes artistes (dispositif entracte) dans des établissements culturels : vestiaire, accueil de public, manutention, mailing...

Temporaire d'Insertion

## VSP

Gestion de vestiaires  
( Cité des sciences et de l'industrie, musée de la musique... )  
Prestations d'accueil et de vestiaires événementiels  
(centre des congrès de la Villette... )  
Proposition de CDD aux publics en insertion

VILLETTE SERVICE PLUS  
SARL

## 1 - 1 Bilan et données chiffrés :

### *L'AVEJ (Association Intermédiaire) :*

28 654 heures de travail  
 1 566 missions  
 200 salariés au cours de l'année

### *V.S.P (SARL) :*

1 762 heures (hors permanents)  
 5 personnes en Contrat à Durée Déterminée au cours de l'année

### *INTERMIS (ETTI) :*

19 023 heures  
 56 missions proposées à 52 personnes

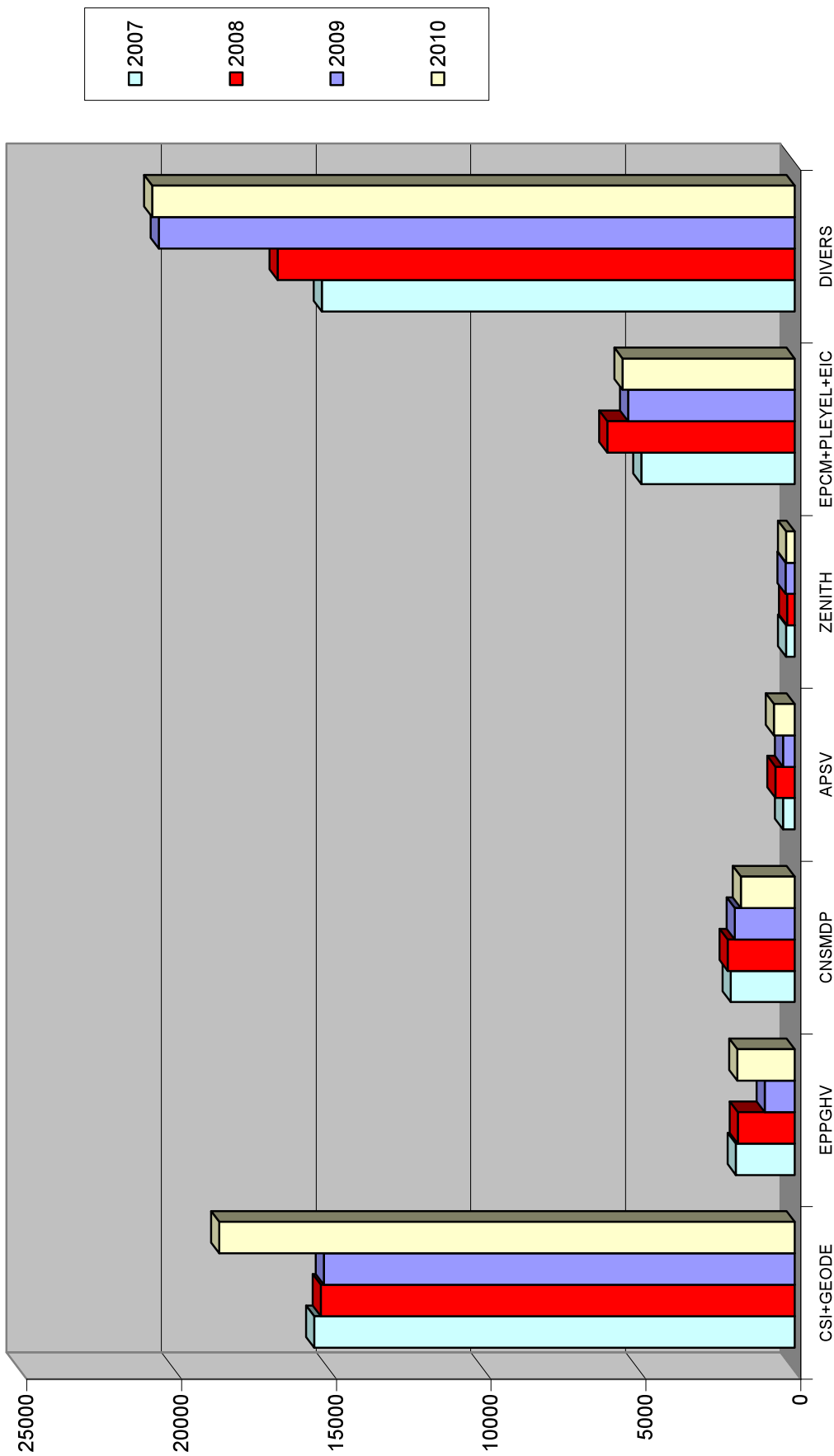
## > Récapitulatif des heures de 2007 à 2010

En heures	2007	2008	2009	2010
AVEJ	25 695	26 966	25 472	28 654
VSP	8 323	1 857	2 641	1 762
INTERMIS	6 371	14 114	17 555	19 023
<b>TOTAL</b>	<b>40 389</b>	<b>42 937</b>	<b>45 668</b>	<b>49 439</b>

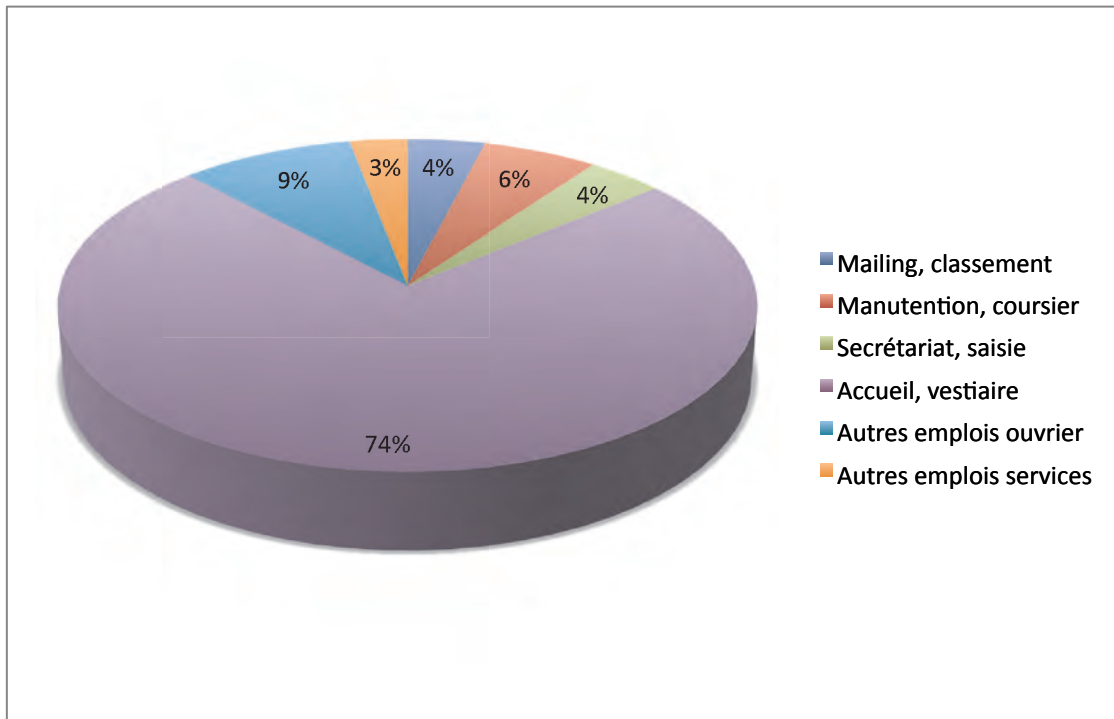
### En 2010

- ▶ 49 439 heures de travail sur l'ensemble des structures
- ▶ 207 salariés en insertion  
 (31 Équivalents Temps Plein)

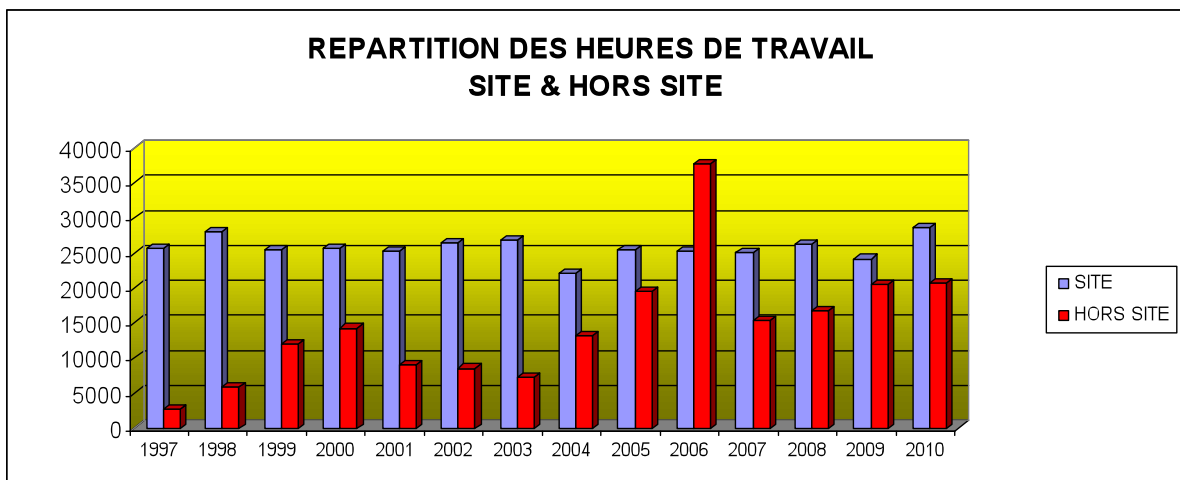
Répartition des heures effectuées par établissement (cumul AVEJ-INTERMIS-VSP)



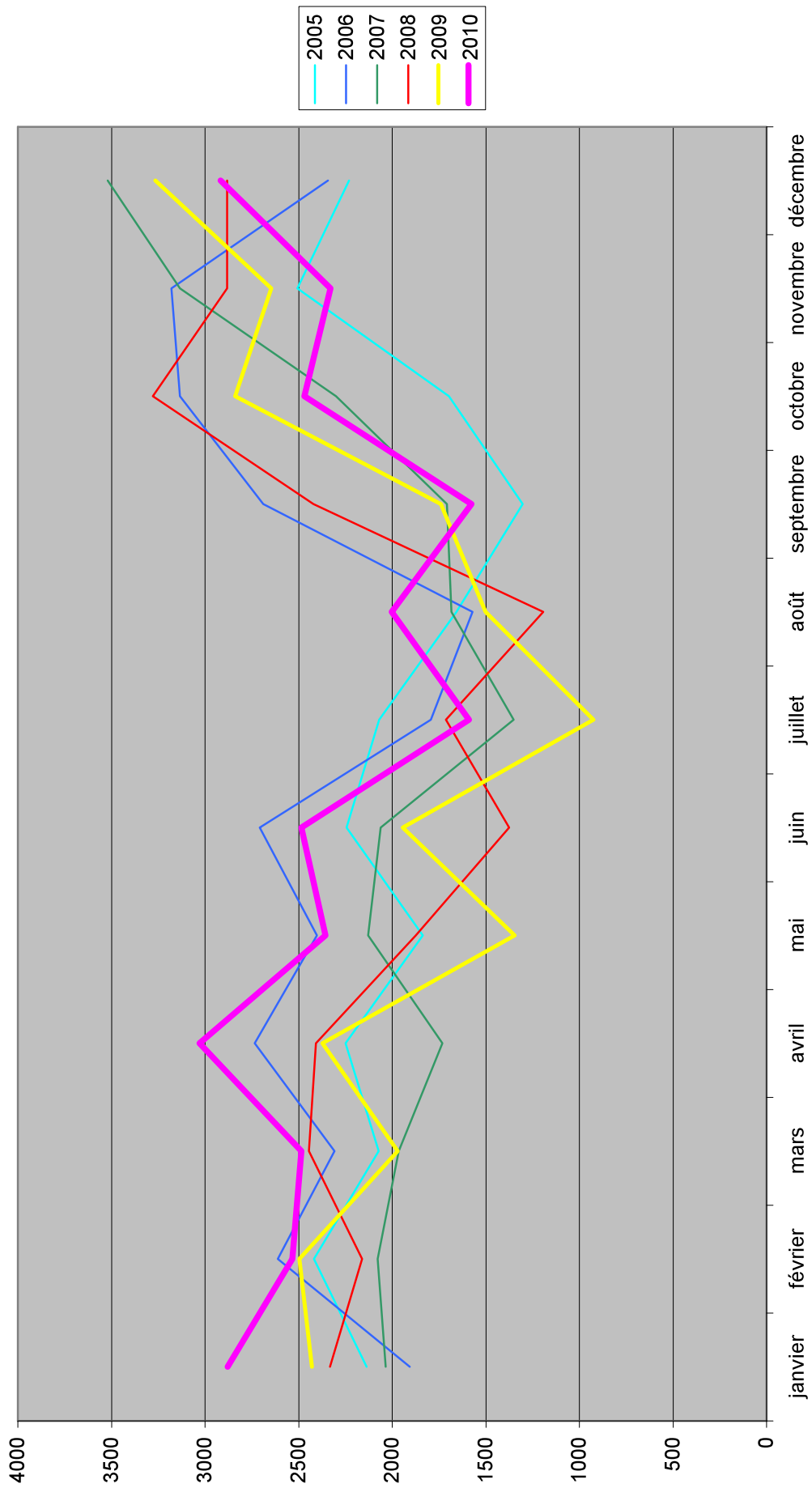
> Répartition des heures par nature de mission



> Répartition des heures de travail Site & hors site



### saisonnalité de l'activité AVEJ



## 1 - 2 Les résultats économiques structure par structure

Hausse sensible de l'activité en 2010, confirmant la tendance des derniers exercices. Le nombre d'heures de travail réalisé suit en effet l'évolution régulière des années antérieures.

Cette augmentation de l'activité ne se manifestant pas à l'identique sur nos trois structures, il est intéressant de se pencher sur la situation particulière de l'AVEJ, INTERMIS et VSP dont les résultats reflètent des réalités très différentes.

### > L'AVEJ

Augmentation significative du nombre d'heures réalisées par l'AVEJ.

Après la légère baisse constatée en 2009, le volume d'activité de notre Association Intermédiaire replace celle-ci dans une dynamique positive et régulière depuis 2003.

Cette hausse de l'activité se vérifie particulièrement auprès de nos partenaires privilégiés que sont les établissements du site de La Villette.

Deux établissements ont notamment accru leur recours à la mise à disposition de personnel de l'AVEJ :

► La Cité des Sciences et de l'Industrie, confirmant et développant une tendance déjà constaté sur l'exercice précédent. Depuis deux ans, nos agents sont en effet plus systématiquement sollicités par la Direction des Publics pour des renforts en accueil lors des périodes de forte fréquentation et lors des principales inaugurations d'expositions. Certains services administratifs ont également pu être fidélisés, notamment l'agence comptable nous proposant depuis 2008 des missions longues en fin d'année. Nous avons pu cette année faire travailler certains de nos vacataires sur des missions de manutention, fort peu proposées par cet établissement par le passé. Des missions longues ont également bénéficié à nos publics au service courrier, à la faveur de remplacements de personnels absents.

A noter également des embauches proposées à l'issue de missions longues à certains vacataires, notamment sur ce même service courrier et au standard. Ce dernier point montre bien le réel partenariat se développant entre la Cité des Science et l'AVEJ en vue d'une insertion durable des personnes suivies à l'APSV.

Nous noterons enfin que le rapprochement, officialisé cette année entre la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la Découverte, réunis sous la nouvelle entité juridique « **Universcience** », nous apporte de nouvelles opportunités de travail au sein du Palais de la Découverte (déjà auparavant partenaire de l'AVEJ).

► L'EPPGHV (Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de La Villette) a également fait cette année plus appel au renfort de nos salariés en insertion, notamment du fait d'une exploitation commerciale accrue de la Grande Halle, qui génère de nombreuses opérations de barriérage autour du bâtiment.

Nous souhaitons, dans un futur proche, nous rapprocher de certains services pouvant faire appel à nos équipes pour des opérations de mise sous pli ou d'accueil des publics.

L'augmentation du volume d'activité sur ces 2 établissements compense une légère baisse du nombre d'heures effectué par l'AVEJ au sein de la Cité de la Musique (EPCM) (pondérée il est vrai par le recours aux services d'INTERMIS et de VSP) et du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris (CNSMDP).

La bonne activité de mise en place de vestiaires évènementiels de Villette Service Plus (VSP) auprès des clients du CCV (Centre des Congrès de La Villette) de la Cité des Sciences a également permis le développement du nombre de missions AVEJ sur le site de La Villette.

L'activité sur les autres structures culturelles parisiennes reste stable.

La légère baisse d'activité auprès de certains de nos partenaires (notamment la BNF) est compensée par l'émergence de nouveaux clients et par la diversification des types de missions proposées par certains établissements (particulièrement le 104, sur lequel nous reviendrons plus loin).

Nous devons noter, comme nous l'évoquons depuis quelques années, un déficit croissant de missions pas ou peu qualifiées (de type manutention, mailing...). Ce type de propositions d'emploi sont pour notre travail d'insertion particulièrement importantes puisqu'elles nous permettent de faire démarrer des personnes encore parfois trop éloignées de l'emploi « classique » et de proposer une 1ère expérience à ces mêmes personnes vers des missions nécessitant plus de savoirs faire, de savoirs être ou de connaissance des règles de base du monde du travail.

Enfin, nous pouvons noter cette année une moins grande arhythmie de notre activité au long de l'année. En effet, même si nous constatons toujours une baisse du nombre d'heures de mise à disposition sur les mois de juillet, août et septembre et une augmentation en fin d'année (liée à quelques projets évènementiels et une activité hivernale plus forte sur les vestiaires), le premier semestre de l'année 2010 s'est caractérisé par une activité forte et stable.

## > INTERMIS

La bonne santé d'INTERMIS en terme de volume d'activité est importante pour notre travail car elle permet d'inscrire les personnes que nous accompagnons dans une logique de parcours d'insertion en proposant, suite à des interventions ponctuelles via l'AVEJ, des missions plus longues, plus régulières et plus qualifiées et les accompagne vers l'emploi durable ou la possibilité de formations complémentaires.

Tout comme l'AVEJ, notre Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) voit son activité évoluer de manière constante depuis quelques années.

Deux phénomènes expliquent cette augmentation du volume d'heure que nous pouvons proposer à nos salariés :

- ▶ l'augmentation sensible de l'activité au 104 sur le dernier trimestre de l'année, liée au changement de direction au sein de cet établissement et à la nouvelle programmation qui s'en est suivi. Nous reviendrons plus loin sur le partenariat important nous liant à cette structure.
- ▶ en interne, le recours désormais systématisé de Vilette Service plus (VSP) à la mise à disposition de personnel via INTERMIS en lieu et place des CDD auparavant proposés sur les postes d'agents d'accueil et d'agents vestiaires pour nos concessions (vestiaires individuels et groupe de la Cité des Sciences, accueil et distribution des lunettes 3D de ce même établissement et vestiaire du Musée de la Musique au sein de la Cité de la Musique).

En effet, depuis octobre 2007, une nouvelle disposition légale permet un recours plus aisé aux personnes en insertion via les ETTIs nous permettant de mettre en œuvre la suite logique des parcours évoquée plus haut.

Il n'en reste pas moins qu'INTERMIS est devenue fortement dépendante de ces 2 dernières structures et que, malgré un partenariat consolidé avec le service pédagogie de la Cité de la Musique, nous devons dans un futur proche, chercher à diversifier nos lieux d'interventions.

Nous rencontrons par ailleurs toujours des difficultés à transférer une partie de notre activité sur cette structure et, ce, pour deux raisons principales : d'une part, des freins juridiques (clause d'exclusivité avec une entreprise de travail temporaire notamment à la Cité des Sciences et de l'Industrie) ne permettent pas à INTERMIS d'intervenir sur certaines structures partenaires, d'autre part, ces transferts ne se font pas naturellement, l'AVEJ restant souvent le premier interlocuteur des établissements qui font appel à nous et représentant une solution moins onéreuse, plus simple et plus souple pour des missions relativement courtes.

## > VILLETTE SERVICE PLUS (VSP)

Le transfert d'activité vers INTERMIS explique en partie la forte baisse du nombre d'heures de travail de notre SARL.

D'autres facteurs peuvent expliquer cette baisse, notamment la perte en 2008 du marché d'accueil du Manège Inertiel de la Cité des Sciences et de l'Industrie et des expositions temporaires moins « populaires » au Musée de la Musique, qui ont influé sur l'activité du vestiaire dont VSP à la gestion.

Cependant, l'activité de vestiaires événementiels auprès des clients du Centre des Congrès de La Villette à la Cité des Sciences et de l'Industrie, qui représente une activité fluctuante mais nécessaire à la bonne santé financière de la société a été bonne en 2010 après quelques années de baisse.

La Cité des Sciences et de l'Industrie a confié par ailleurs à VSP durant l'été 2010, l'accueil et la médiation culturelle autour de l'installation « GrainStick », présentée en partenariat avec l'IRCAM.

L'année 2010 a vu la reconduction du marché de gestion des vestiaires de la Cité des Sciences et de l'Industrie (vestiaires individuels et groupe) pour 4 années.

Ce marché est d'une importance vitale pour VSP car il conditionne, par son importance et le nombre d'heures de travail qu'il représente pour nos salariés en insertion, l'existence même de notre SARL. Par ailleurs, ce marché nous permet, de manière pratique (2 salariés, responsables en CDI, sont positionnés sur site et une grande part de notre parc de matériel étant stocké à la CSI) de continuer à assurer la plus grande part de nos prestations événementielles auprès des clients du Centre des Congrès de La Villette (CCV). De ce fait, la perte de ce marché aurait impacté, outre VSP, une grande partie de l'activité de l'AVEJ et d'INTERMIS.

Nous noterons que l'appel d'offre de marché public publié pour la gestion de ces vestiaires, positionne VSP en directe concurrence avec des entreprises spécialisées dans l'accueil et certaines sociétés de gardiennage, sans qu'une clause d'insertion sociale soit mise en avant. Notre société peut donc se prévaloir d'une certaine expertise et d'une qualité de prestation éprouvée dans cet établissement depuis de longues années.

Le renouvellement de ce marché et la création de l'entité Universcience a également été l'occasion de positionner VSP sur la gestion du vestiaire du Palais de la Découverte dès le mois de janvier 2011. L'extension de ce marché nous a permis l'embauche de 2 salariés issus de nos fichiers insertion : 1 en CDI et 1 en CDD.

Une attention particulière continuera toujours à être portée sur la qualité des prestations qui nous sont confiées par nos partenaires économiques, que ce soit sur des marchés et conventions signées pour la gestion des vestiaires du Musée de la Musique et de la Cité des Sciences et de l'Industrie et le contrôle d'accès au Cinéma Louis Lumière que pour les prestations événementielles de vestiaire (notamment au Centre des Congrès de La Villette).

Nous espérons également pouvoir diversifier nos lieux d'intervention sur le site, notamment auprès des organisateurs d'événements et de salons accueillis à la Grande Halle de La Villette (le salon « Vivez Nature », salon bi annuel du bio organisé à la Grande Halle nous fait déjà confiance depuis plusieurs éditions) et auprès d'autres structures culturelles.

## **> Nos partenaires économiques « hors site »**

Nous continuons de bénéficier des fruits d'une prospection commerciale engagée dès 2003 en direction de nouveaux partenaires avec pour but principal de toujours proposer à notre public en insertion des environnements de travail différents.

Les structures culturelles restent bien sûr le cœur de cible de cette recherche, l'environnement de celles-ci apportant toujours une plus-value et une valorisation des postes peu ou pas qualifiés sur lesquels nous basons notre travail.

Par ailleurs, notre savoir-faire et notre connaissance de ces entreprises facilitent notre démarche commerciale.

De plus, nous pouvons compter sur le réseau constitué par ces structures culturelles et

sur l'aide active des principaux responsables du site de La Villette et des membres du Conseil d'Administration dans l'activation de leurs contacts.

Il est pourtant toujours vrai que les établissements basés sur le parc de La Villette restent nos principaux partenaires économiques de par les liens privilégiés qui nous unissent, ces établissements étant administrateurs de l'APSV et nous mandatant pour la mission de prévention qui est la nôtre. Nous souhaitons continuer à préserver cette collaboration et à la développer en faisant connaître nos prestations auprès de services de ces établissements ne nous ayant pas encore véritablement identifiés ou n'ayant jamais fait appel à nos compétences.

Nous continuerons notamment, afin de conserver une activité satisfaisante et stable, de demander leur soutien en ce qui concerne les missions faiblement qualifiées (de type mailing et manutention).

Pourtant, la diversification des lieux d'intervention, des types de missions et des environnements de travail proposés aux personnes accueillies et accompagnées dans le cadre de notre travail d'Insertion par l'Activité Economique est extrêmement importante pour nous.

Les structures partenaires « hors site » de l'APSV ne forment pas un groupe homogène et participent à cette volonté de pouvoir proposer un éventail toujours plus large de propositions à notre public en insertion.

Nous citerons pour exemple :

- ▶ **La Bibliothèque Nationale France (BNF)** liée à l'AVEJ par convention depuis 1999, faisant appel quotidiennement à nos vacataires en renfort de leurs équipes de vestiaire et proposant régulièrement aux personnes que nous accompagnons des CDD à temps partiel,
- ▶ **Le Centre National de la Danse (CND)** de Pantin, également partenaire privilégié et fidèle de nos structures d'Insertion,
- ▶ **La Bibliothèque Publique d'Information du Centre Pompidou (BPI)** liée à l'AVEJ, à l'instar du 104, par un marché public portant sur l'insertion des publics que nous accueillons. La qualification et l'intitulé même de ce marché fait de cette structure bien plus qu'un simple partenaire économique en valorisant notre travail d'insertion et en s'impliquant dans celui-ci,
- ▶ **Le FRAC Ile-de-France**, qui, depuis sa création, propose à nos vacataires des missions d'accueil du public, de surveillance des œuvres exposées et de médiation culturelle au Plateau, son antenne dans le 19ème arrondissement,
- ▶ **L'ADAMI**, partenaire et soutien de notre action depuis de nombreuses années qui a, en 2010, élargi le champ de ses propositions de mission en faisant appel mensuellement à nos publics en renfort sur un poste d'accueil et de standard téléphonique,
- ▶ **SYNDEAC** (Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles), faisant régulièrement appel à nos services pour des remplacements ou renforts sur des postes administratifs qualifiés...

Notre volonté, en 2010, est restée de consolider ces partenariats et de fidéliser ces clients extérieurs au Parc de La Villette, tout en alimentant une prospection « rationnelle » de nouveaux clients.

Nous noterons, concernant ce dernier point, que l'année écoulée nous a prouvé le bon fonctionnement du réseau culturel, de nombreuses prestations et mises à disposition de personnel ayant été réalisées auprès de nouvelles structures nous ayant connus par le « bouche à oreille ». C'est le cas du Théâtre National de Chaillot, du CNV (Centre National des Variétés) et de plusieurs agences régionales organisant des événements autour de l'Economie Sociale et Solidaire (l'Atelier de l'ESS, le Labo de l'ESS, le Mouvement des Entrepreneurs Sociaux...).

Il est pourtant vrai que, malgré des partenariats solides et ancrés dans le temps avec certains établissements, les liens qui nous unissent aux équipements culturels extérieurs au site sont, par nature, plus fragiles et fluctuants que ceux nous liant à nos voisins et par ailleurs administrateurs.

## > Le 104

Le 104, équipement culturel parisien d'envergure situé à proximité directe du Parc de La Villette ; c'est tout naturellement que nous nous sommes rapprochés des équipes de cette structure.

Projet phare de la politique culturelle de la Ville de Paris, le 104 est un établissement dédié à la production et à la création, situé sur le site de l'ancien service des pompes funèbres municipales (104, rue d'Aubervilliers).

Depuis son ouverture, à l'automne 2008, le 104 est un lieu accueillant des résidences d'artistes et ouvert au public sur le principe du passage parisien, par l'ouverture des ateliers des artistes en résidence.

La Mairie de Paris et l'équipe dirigeante a souhaité inclure dans ce projet une dimension sociale d'ouverture aux publics de proximité et particulièrement aux habitants du quartier rencontrant des difficultés dans leur insertion professionnelle en travaillant en lien avec les structures sociales des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> arrondissement et en incluant de nombreuses clauses sociales dans les appels d'offres de toute nature qui sont publiés depuis l'ouverture du lieu.

Dans ce cadre, un appel d'offre de marché public portant sur « l'insertion sociale et professionnelle de publics de proximité au moyens de prestations d'accueil du public » a été obtenu, depuis la période de préfiguration de l'établissement, par l'AVEJ pour de la mise à disposition ponctuelle de personnel.

Intermis s'est positionné sur un second marché fin 2008, nous permettant de consolider notre partenariat avec l'établissement.

Ce marché d'insertion porte sur des fonctions d'accueil général des publics, les agents embauchés via notre ETTI venant renforcer l'équipe d'accueil recrutée par le 104.

La particularité de ces 2 marchés, qui portent non pas sur une prestation à fournir, mais au-delà de celle-ci sur l'insertion même de nos publics, nous permet de mettre en place

avec le 104 un réel partenariat, soutien de notre travail d'Insertion par l'Activité Economique. Le recrutement de l'équipe d'accueil pour des durées de 6 mois à 1 an nous permet de travailler à moyen terme sur la qualification et le parcours de ces personnes et est également l'occasion de mixer, comme nous tenons toujours à le faire, des personnes issues de nos publics jeunes et Entracte.

Des points réguliers avec les personnels du 104 nous permettent une réelle mise en parallèle de l'évolution de la situation sociale et personnelle de nos publics et leur mise en emploi.

C'est dans le personnel mis à disposition par INTERMIS que le 104 puise lors de ses besoins de recrutement. Ainsi, plusieurs salariés en insertion ont ainsi pu être embauchés en contrat direct, donnant tout son sens aux parcours d'insertion mis en œuvre en partenariat avec cet établissement (interventions ponctuelles via l'AVEJ, missions longues et régulières via INTERMIS, éventuelle embauche en CDD par le 104). A noter également la mise en place en 2010 d'un contrat de professionnalisation en alternance en partenariat avec cette structure pour une de nos vacataires.

En 2010, ces 2 marchés ont été renouvelés, inscrivant dans la durée la collaboration ente le 104 et l'APSV.

Nos interventions se sont également diversifiées puisque, outre l'accueil, le 104 nous sollicite désormais plus régulièrement pour de multiples autres missions (tractages, distribution de programmes, mailings, manutention...) et l'établissement nous a également recommandés à des entreprises louant les espaces dans le cadre de la privatisation de certains de leurs espaces, particulièrement pour la mise en place et la gestion de vestiaires évènementiels.

Nous pouvons considérer que la collaboration entre l'APSV et le 104 a ainsi pu atteindre son « rythme de croisière » cette année.

## **> Les projets évènementiels de l'année 2010**

L'activité évènementielle a, cette année encore, eu une incidence sensible sur notre activité, notre positionnement sur de tels projets changeant de manière conséquente depuis quelques années la typologie même de notre activité.

Les missions que nous pouvons proposer sont de fait plus qualifiées et représentent souvent une forte sollicitation sur un temps donné et nous devons particulièrement veiller à garder un équilibre judicieux entre le rythme des propositions d'emploi et le temps nécessaire au suivi éducatif, à l'élaboration du projet professionnel et à la recherche d'emploi.

Nous veillons également à continuer, au travers de ces opérations, à remplir notre mission première, notamment en direction d'une partie de notre public jeune plus éloigné de l'emploi classique et ne maîtrisant pas encore les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur insertion dans le monde du travail « classique ».

Nous cherchons à toujours affiner la mixité de nos équipes afin de faire bénéficier à nos publics les plus en difficultés de l'expérience et de la maturité de personnes plus proches d'une sortie positive de notre dispositif. En effet, il nous semble toujours important et, plus particulièrement pour des missions « prestigieuses » et de grande ampleur, de composer des équipes hétérogènes en terme d'expérience, d'âge, d'origine sociale, de projet de vie et de projet professionnel.

Deux opérations d'envergure, désormais « traditionnelles » ont, cette année encore, marqué la fin de l'année 2010 :

► **La « Nuit Blanche 2010 »** : depuis 2005, l'AVEJ met à disposition des agents d'accueil et de médiation lors de cet événement organisé par la Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la Mairie de Paris.

Sur l'édition 2010, 9 agents ont eu à gérer l'accueil et la gestion de flux sur 3 points répartis dans Paris (Hôtel de Ville, Trocadéro et Belleville) et, ce, pendant la durée de l'événement, le vendredi soir et la nuit même de 18h à 7h du matin.

9 salariés en insertion sont également intervenus au 104, autre point important de diffusion d'œuvres lors de cette édition de la Nuit Blanche afin de compléter les équipes de cet établissement pour l'accueil, la gestion de flux et la médiation culturelle.

Au total, ce sont donc 18 personnes qui sont intervenues via notre Association Intermédiaire AVEJ sur cet événement culturel parisien d'importance.

► **Le Salon International du Livre et de la Presse Jeunesse de Montreuil.** C'est une collaboration régulière qui existe désormais entre l'AVEJ et CPLJ93, association ayant notamment pour mission l'organisation et la promotion de l'événement.

Depuis 2004, un grand nombre de vacataires interviennent sur des missions d'accueil/gestion de flux et d'animation lors du salon et de gestion des circulations lors du montage et du démontage des stands.

En 2010, la participation de nos équipes, recentrée sur des postes de liftiers d'ascenseurs a permis la mise à disposition de 15 personnes sur les 3 semaines (montage, exploitation et démontage du salon) de l'événement.

## > Prospective et perspectives

En terme d'activité, plusieurs partenariats d'ores et déjà activés devraient nous permettre de toujours rester dans la dynamique qui a marqué ces dernières années :

► **Le 104** : fin 2010, une nouvelle période de l'activité du 104 s'est amorcée avec la mise en place d'une nouvelle direction. L'arrivée de José Manuel Gonçalves à la tête de l'établissement a généré un nouveau souffle et une programmation foisonnante qui devrait permettre d'envisager une collaboration encore accrue avec l'APSV.

► **La Cité des Sciences et de l'Industrie** : début 2011, le marché portant sur l'accueil et la gestion du Manège Inertiel sera remis en concurrence. Villette Service Plus répondra

bien sûr à cet appel d'offre de marché public en espérant pouvoir se repositionner sur cette prestation, perdue en 2008.

► **Le Palais de la Découverte** : comme évoqué plus haut, cet établissement a fusionné début 2010 avec la Cité des Sciences et de l'Industrie à l'occasion de la création de la nouvelle entité « Universcience ». Outre la gestion du vestiaire de cet établissement, confiée à Villette Service Plus après l'obtention du marché public publié en début d'année et le nombre croissant de missions proposées à l'AVEJ, de nouvelles opportunités pourraient voir le jour en 2011, notamment sur la mise en place de vestiaires événementiels lors d'inauguration d'expositions et de la privatisation d'espaces au sein de l'établissement.

► **La Gaîté Lyrique** : ce nouvel établissement culturel de la Mairie de Paris dédié aux Arts Numériques ouvrira ses portes en mars 2011. Plusieurs rencontres ont déjà eu lieu en 2010 entre les équipes de nos 2 structures. Augurons que ce nouveau complexe culturel parisien pourra proposer à l'APSV des partenariats divers, notamment au niveau d'opportunité d'emploi pour nos publics.

► **La Philharmonie** : 2008 a vu la création de l'association de préfiguration de ce nouvel établissement du site de La Villette. Des travaux sont engagés depuis 2009 pour la construction d'une nouvelle salle de concert d'importance (2400 places) à l'horizon 2012.

Cet établissement a, tout à fait naturellement, vocation à devenir un des partenaires privilégiés de l'APSV (membre du CA, commanditaire et financeur de nos actions) et un soutien actif de notre action d'Insertion par l'Activité Economique.

Ce soutien, notamment caractérisé par l'appel à nos structures de mise en emploi, a pu être expérimenté depuis fin 2008 par de petites missions de manutention et nous continuerons à étudier, en lien avec l'équipe de la Philharmonie, les possibilités de collaboration pour la période de construction de cette salle et, dans un futur plus éloigné, pour l'ouverture du lieu.

Nous continuons à développer notre partenariat avec d'autres structures travaillant sur le champ de l'IAE. Ce travail de réseau, mené depuis longtemps, est prolongé par la présence des représentants de l'APSV au sein du CDAI (Comité Départemental des Associations Intermédiaires), à l'ARDIE Ile-de-France, Mission Locale et Régie de Quartier.

## 2. Accompagnement social & éducatif des jeunes

L'approche socioprofessionnelle et éducative de l'équipe pluridisciplinaire, permet aux jeunes, accompagnés dans le cadre de l'insertion par activité économique au sein de nos structures, de réfléchir et d'analyser leur propre problématique dans une relation d'aide basée sur la confiance et le respect.

En arrivant à l'APSV, la principale attente des jeunes est de trouver un travail rapidement. Ils ont des difficultés à se projeter dans l'avenir. L'écoute et les échanges dans la relation d'aide, tout au long du parcours au sein de notre association, permettent de faire prendre conscience aux jeunes que régler leurs difficultés s'inscrit dans une démarche globale de construction de leur projet personnel et professionnel.

L'équipe chargée du suivi socioprofessionnel et éducatif est constituée d'un éducateur spécialisé et d'une chargée d'insertion.

En 2010, cent trente-trois (133) jeunes ont été reçus et suivis dans le cadre de nos structures d'insertion par activité économique. Parmi eux, quatre-vingt cinq (85) personnes ont intégré le dispositif en 2010.

Sexe	Effectif	%
Femmes	49	37%
Hommes	84	63%

Age moyen : Filles/Garçons est de 23,5 ans

Sexe	Age moyen
Femmes	24
Hommes	23
F/H	23,5

Niveau scolaire	Effectif	%
VI	58	44
V	52	39
IV	21	16
III		
II	1	0,5
I	1	0,5
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>100%</b>

83% des jeunes accompagnés à l'APSV ont un niveau de formation V (CAP-BEP) et inférieur au niveau V. Pour ceux qui sont titulaires du Baccalauréat, souvent nous constatons des lacunes dans les connaissances de base, ce qui explique leurs difficultés d'intégrer une formation ou de trouver des solutions en termes d'emploi.

### > Orientation des jeunes vers l'APSV

Orientation vers l'APSV	Effectif	%
Mission Locale / Pôle Emploi	51	38
Autres Structures Locales d'Accompagnement	32	24
Candidatures spontanées	38	29
TIG / Terrain	12	9
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>100%</b>

### > Les jeunes et les missions de travail à l'APSV

Dans le cadre de sa mission générale de prévention, l'APSV (Association de Prévention du Site de la Vilette) a permis aux jeunes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à un emploi tout en bénéficiant d'un accompagnement et d'un suivi socioprofessionnel et éducatif.

La durée de cet accompagnement est de 12 mois et vise à aider les jeunes à retrouver leur place dans la société en tenant compte des leurs difficultés sociales.

Le parcours à l'APSV permet aux jeunes de pouvoir se poser, de réfléchir sur leurs objectifs professionnels et d'acquérir ou d'enrichir leurs expériences. Tout au long de ce parcours, dans une approche de valorisation, nous accompagnons les jeunes à prendre confiance en soi. Ce travail se fait en lien direct avec un outil : **l'emploi**.

**68 % des jeunes accompagnés ont effectué des missions de travail**  
**32 % des jeunes accompagnés ont bénéficié d'un suivi sans emploi**

L'organisation de l'activité est individualisée et tient compte des difficultés du jeune. Pour la grande majorité, l'insertion par l'activité économique représente une solution adaptée. Cependant, des difficultés sociales et personnelles suffisamment importantes ne permettent pas la mise en emploi dans l'immédiat.

En effet, une partie des jeunes reçus qui n'ont pas pu être mis en situation professionnelle, ont été orientés vers des structures partenaires les plus appropriées pour proposer des solutions à une ou plusieurs problématiques sociales identifiées.

Nous restons très attentifs aux parcours des jeunes, à la cohérence du suivi et la complémentarité des intervenants.

### > Les problématiques sociales lors de l'inscription à l'APSV

<b>Problématiques sociales lors de l'inscription</b>	<b>Effectif jeunes (sur 133 accompagnements)</b>	<b>%</b>
Formation	114	86
Finances	113	85
Hébergement	46	35
Entourage familial	43	32
Psychologiques	23	17
Justice	19	14
Administratives	17	13
Santé	15	12
Handicap	6	5
Illettrisme/FLE/ALPHA	6	5
Garde d'enfant	5	4
Addiction	4	3

Le faible niveau de formation est une des caractéristiques des jeunes accompagnés au sein de nos structures. Cela représente un frein à l'accès à l'emploi et le maintien dans la vie inactive.

D'autres difficultés auxquelles se heurtent les jeunes et qu'ils expriment sont :

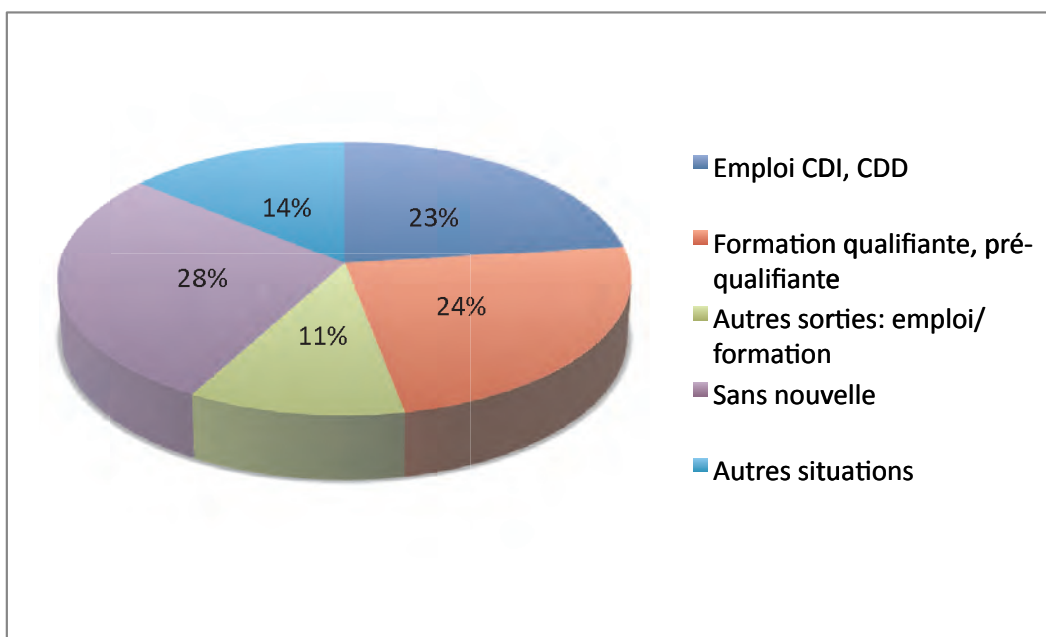
- des difficultés financières
- des problèmes liés au logement
- des problèmes liés à leur entourage familial

## > Résultats des sorties en 2010

Au 31 décembre 2010, nous comptabilisons 91 sorties.

Résultats des sorties en 2010	Sorties
CDI (contrat non aidé)	10
CDD (contrat non aidé)	11
<i>CDD de plus de 6 mois</i>	3
<i>CDD de moins de 6 mois</i>	8
Intérim	2
Entrée en formation	22
<i>Formation qualifiante</i>	13
<i>Formation pré-qualifiante</i>	9
Reprise d'études	8
Demandeurs d'emploi indemnisés	9
Installé à son compte (free lance, indépendant)	0
Départ à l'étranger	2
Maladie ou Hospitalisation	1
Déménagement	1
Sans nouvelles	25
<b>Total</b>	<b>91</b>

Synthèse des sorties	Sorties	%
Sorties positives emploi (CDI, CDD)	21	23
Sorties positives formation qualifiante et pré-qualifiante	22	24
Autres sorties emploi / étude (intérim, reprise d'études)	10	11
Autres situations (demandeurs d'emploi indemnisés, départ à l'étranger, déménagement, maladie)	13	14
Sans nouvelle	25	28
<b>Total</b>	<b>91</b>	<b>100%</b>



En 2010, 47% des jeunes sont sortis du dispositif pour un emploi en contrat de droit commun ou pour entrer en formation.

Parmi les jeunes qui ont quitté le dispositif pour entrer en formation, 13 ont intégré des formations qualifiantes, 9 des formations pré qualifiantes, 8 jeunes ont repris des études.

Nous souhaitons également valoriser les sorties vers le travail temporaire classique et la reprise d'études qui représentent les 11% des sorties en 2010. Malgré le caractère « précaire » de ces solutions, pour un certain nombre de jeunes, elles représentent un moyen d'obtenir des compétences ou des connaissances nécessaires à l'insertion professionnelle durable.

L'alternance missions de travail et accompagnement rapproché continue à porter ses fruits : les jeunes multiplient les expériences professionnelles, font l'acquisition des compétences et s'impliquent pour définir et mettre en place leur projet professionnel.

Pour ce qui concerne les jeunes « sans nouvelles », il s'agit de personnes que nous avons reçues en entretien individuel pendant lequel une évaluation approfondie de la situation socioprofessionnelle a été établie. Malgré l'intérêt du dispositif pour une grande majorité de ces jeunes, ils ont décidé de ne pas poursuivre l'accompagnement pour des raisons diverses : non adhésion à l'accompagnement éducatif, urgence financière et problématiques sociales trop importantes, manque de motivation. Un retour aux structures qui les ont orientés a été fait.

### 3. Entracte (Dispositif Revenu Solidarité Active)

Le projet Entracte vise l'accompagnement vers l'autonomie financière d'artistes parisiens bénéficiaires du RSA.

#### 168 personnes ont été suivies en 2010

89 personnes sont entrées dans le dispositif Entracte en 2010

55 % avaient entre 25 et 35 ans.

72 % avaient au moins un niveau III

42% sortent du RSA, 47% sont dans le RSA activité

78% de sorties en emploi : CDI, CDD, création d'entreprise, formation...

L'APSV a été sollicitée par la Direction du Développement économique, de l'emploi et de l'enseignement supérieur du Département de Paris, afin de mener une réflexion conjointe dont l'objectif est de répondre à une problématique spécifiquement parisienne : le nombre de bénéficiaires du RSA déclarant un projet dans le domaine artistique.

Le dispositif Entracte s'est constitué, s'appuyant sur des compétences socioprofessionnelles propres à l'accompagnement de personnes en recherche d'emploi et sur des outils économiques d'insertion professionnelle ancrés dans le secteur culturel.

Le Dispositif Entracte a pour objectif de soutenir des artistes parisiens bénéficiaires du RSA d'examiner leurs parcours professionnels, de questionner des compétences transférables à d'autres domaines et de concevoir des solutions contribuant à leur autonomie financière. Ces solutions pourront prendre plusieurs formes et/ou s'échelonner dans le temps (formation, puis, recherche d'emploi...).

#### > Objectifs

Les personnes accueillies dans ce cadre bénéficient d'un accompagnement relatif à leur projet professionnel, l'objectif étant de réfléchir à des solutions et, dans le meilleur des cas, de les mettre en place afin de parvenir à une situation d'autonomie financière.

Cet accompagnement peut durer jusqu'à 12 mois.

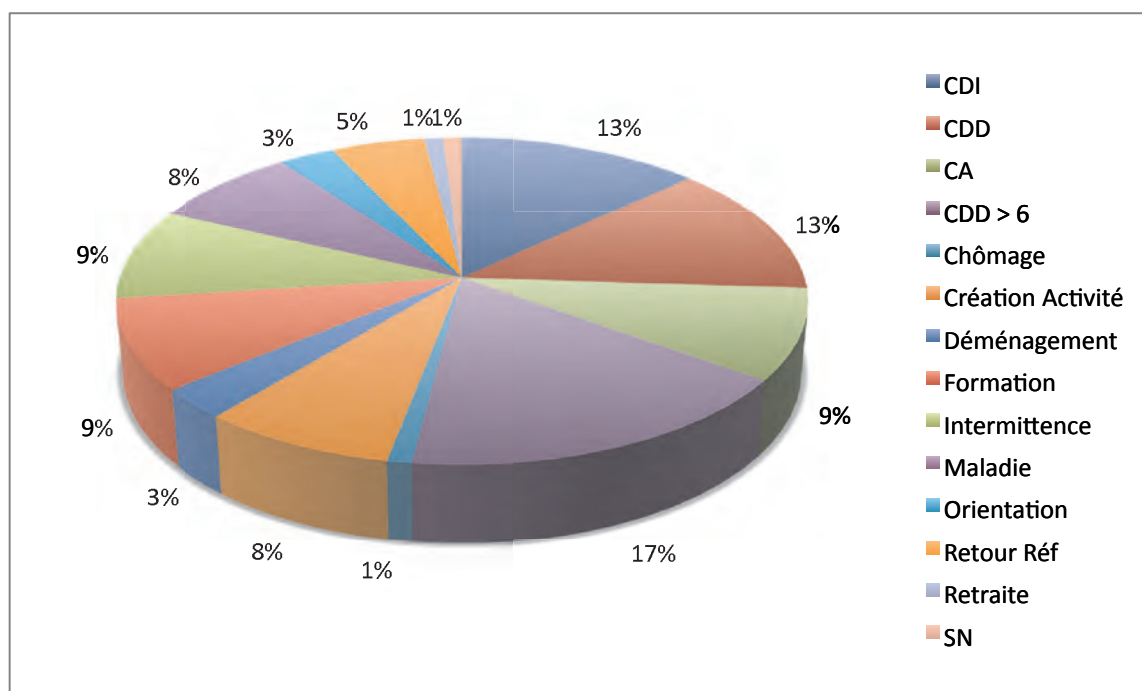
En parallèle de ce suivi et, si la personne le souhaite, des missions de travail par le biais de l'AVEJ (Association Intermédiaire portée par l'APSV) peuvent lui être proposées. Celles-ci permettent, selon les situations particulières, une(re)mise en emploi, la découverte de fonctions de travail, un revenu complémentaire, l'acquisition de compétences nouvelles...

## > Des résultats encourageants

Si le nombre de suivis en 2010 est de 168 personnes, la file active représente le nombre de personnes suivies à un moment précis. Ainsi au mois de décembre 2010, elle s'élève à 94 personnes.

En 2010, 78 % des personnes sont sorties du dispositif Entracte.

Nous distinguons deux types de sorties : les **sorties sans emploi** (allocataires avec lesquels l'accompagnement est entravé par des problématiques diverses : déménagement, santé, autres) et les **sorties positives**.



### Les sorties dynamiques du RSA

Résultats des sorties en 2010	%
CDI	13
CDD de plus de 6 mois	17
CDD de moins de 6 mois	13
Contrats aidés	9
Création d'activité	8
Intermittence	9
Formation	9
<b>sous total des sorties dynamiques</b>	<b>78</b>

# PROJETS ET ACTIONS TRANSVERSALES

## 1. Pôle Projets

L'APSV a poursuivi en 2010 un travail de recherche et d'innovation en s'appuyant sur des projets ciblés. Cette activité transversale à l'association est assurée par un pôle de deux chefs de projet et conçoit des actions / événements sur les problématiques sociales, d'accès à la culture et sur l'articulation culture/social. Notre démarche est globale : pour chaque action, nous développons une ingénierie spécifique : conception / mise en œuvre / gestion administrative et financière / évaluation / capitalisation / transférabilité. Ce travail expérimental est par ailleurs l'occasion de dynamiser des échanges nationaux et internationaux avec des structures et des lieux aux problématiques semblables au site de la Villette.

Développant des compétences de conception, organisation, gestion, financement et évaluation, notre vocation est d'être un soutien opérationnel en interne pour les services de l'association en lien avec les salariés concernés et d'être en veille sur les problématiques liées à l'APSV afin de pouvoir répondre ainsi aux demandes ponctuelles d'intervention provenant de notre réseau.

### **Soutien opérationnel en interne pour les services de l'association**

- a - conception et organisation de projets culturels pour le secteur prévention
- b - coordination d'un plan d'action de lutte contre les discriminations
- c - pilote du projet Entracte pour le service insertion par l'économique
- d - assistance au montage de projets
- e - échange savoir faire avec d'autres opérateurs (France et Europe)

La description de ces activités est répartie dans les différents chapitres du présent rapport au sein des secteurs concernés.

L'association est par ailleurs régulièrement sollicitée pour l'expertise voire la mise en œuvre d'actions liées aux questions de prévention et de sécurité, d'insertion et de la culture. En lien avec les autres services, le secteur projet étudie la faisabilité de l'action, la cohérence avec les missions de l'APSV et valide les conditions de mise en œuvre (financières et humaines) avec la direction de l'association. Par ailleurs, en partenariat et à la demande d'institutions publiques et privées, nous concevons et produisons des actions et événements portant sur le rapport des jeunes à la culture, l'accès et la place de la culture chez les jeunes, au regard de leur environnement social. Le public visé par ces actions est soit les jeunes eux-mêmes, soient les professionnels du secteur socio-éducatif qui les accompagnent.

## 1 - 1 Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi

### > Coordination

Depuis 2008, l'APSV assure la coordination d'un plan d'action soutenu et financé par l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE), le Conseil Régional Ile de France et la Ville de Paris (Mairie du 19ème arrondissement, Directions du développement économique et de la Politique de la Ville et de l'Intégration).

Cette action est expérimentale et préfigure une diffusion vers d'autres territoires parisiens.

Pour cela, la coordination s'appuie sur un poste de coordinatrice à temps plein.

En 2009, une quinzaine d'actions ont été mises en œuvre. Dans une optique de continuité en 2010, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de quatre objectifs principaux :

- ▶ identifier les discriminations sur le territoire,
- ▶ sensibiliser les acteurs de l'emploi et de l'insertion,
- ▶ renforcer la qualification et l'accompagnement juridique,
- ▶ mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

### > Actions à destination des structures intermédiaires à l'emploi

#### ▶ Bilan de l'accompagnement de la mise en œuvre du Référentiel Qualité

Un an après la signature officielle du Référentiel qualité par douze structures, un séminaire de restitution de l'expérimentation a été organisé le 14 avril à la Mairie du 19ème arrondissement. L'objectif était de présenter les enjeux et les résultats de cette démarche qualité dans la lutte contre les discriminations en créant un espace d'échanges de pratiques entre professionnels de l'emploi et du champ social. Une cinquantaine de personnes ont répondu à l'appel.

L'ouverture du séminaire était assurée par Roger Madec, Maire du 19ème arrondissement, Florence Belet, représentante d'Abdelhak Kachouri, Vice-Président de la Région Ile de France chargé de la Citoyenneté, de la Politique de la Ville et de la sécurité, Sylvie Bouvier, Directrice adjointe de l'ACSE Ile de France, Martine Kerdat, Directrice adjointe du travail à la DIRECCTE 75 et Florence Berthout, Présidente de l'APSV.

#### ▶ Session de sensibilisation trimestrielle

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du Plan d'action pour deux raisons: le besoin des acteurs du territoire est constant et, de plus, cela reste un moyen de mobilisation et de renforcement du maillage territorial.

Deux sessions de sensibilisation ont été organisées en septembre et décembre à l'APSV, elles ont été animées par la coordinatrice du Plan d'action et le Chef de projet afin de pouvoir transmettre à travers la loi du 16 novembre 2001, la notion de

discrimination, les diverses formes que cela comprend, les peines encourues et les mécanismes qui la sous-tendent.

Pour chaque session, le nombre d'inscrits s'élève à environ vingt personnes. Les participant-e-s sont des nouveaux-nouvelles salarié-e-s des structures signataires du Référentiel Qualité ou d'autres structures du territoire œuvrant dans le champ social et de l'emploi.

#### ► Actions à destination des collégiens

Depuis 2009, l'APSV s'est associée avec SOS Racisme pour l'élaboration du fascicule dis{cri}mination qui a été édité en 20 000 exemplaires et a été distribué jusqu'en juin 2010 à sur l'ensemble de Paris à tous les collégiens en classe de troisième.

Pour assurer une diffusion raisonnée du dépliant dis{cri}mination auprès des élèves et, tel qu'il était prévu dans le projet initial, SOS Racisme a réalisé trente-huit interventions dans des collèges parisiens. L'association est notamment intervenue dans quatre établissements secondaires de l'arrondissement (C. Chappe, C. Peguy, G. Budé et S. Delaunay).

#### ► Une formation à la lutte contre les discriminations à destination des adjoints éducatifs des collèges parisiens

La formation financée par l'ACSE et assurée par le cabinet Altidem s'est terminée le 21 juin, avec la dernière session à destination des adjoints éducatifs. Au total, **9 volontaires et 30 adjoints éducatifs** sont qualifiés sur la non-discrimination. Lors des trois sessions de formation, un cadre général juridique sur les discriminations a été posé et a permis une analyse des pratiques professionnelles et un travail de déconstruction sur les représentations et les stéréotypes. **Un approfondissement spécifique sur la notion de laïcité et de discrimination liée aux convictions religieuses** a eu lieu le dernier jour de formation en juin, afin de répondre à des questions soulevées par les stagiaires.

#### ► Actions à destination des publics

En 2010, le plan d'action a souhaité développer davantage les actions à destination des publics et notamment vers ceux qui pourraient être victimes de discriminations. Un module d'accompagnement a été proposé à des personnes à la recherche d'un emploi, et/ou bénéficiaires de minimas sociaux. L'objectif est de les informer sur les nouvelles dispositions du code du travail en matière de non-discrimination et de les accompagner dans la construction d'un argumentaire efficace quand ils sont confrontés à des demandes ou des questions discriminatoires.

Ce projet a été mis en œuvre avec le soutien de la DDTEFP <sup>1</sup>.

En deux mois d'interventions, le module d'accompagnement a touché environ **85 personnes** qui ont été sensibilisées à la lutte contre les discriminations et ont été formées à identifier et forger un argumentaire face à des questions discriminatoires lors des entretiens d'embauche.

<sup>1</sup> Direction du travail et de l'emploi

### ► Actions à destination des entreprises

Les entreprises ayant suivi en 2009 une formation « ressources humaines » visant à lutter contre les discriminations se sont réunies le 17 juin à l'APSV afin d'échanger leur expérience. Les entreprises ont tout d'abord mentionné les outils objectifs, qu'elles avaient mis en place en matière notamment de recrutement mais aussi concernant les entretiens d'évaluation et professionnels. Ces outils ont notamment permis de prendre du recul et se sont révélés très efficaces.

Par ailleurs, des sensibilisations régulières ont eu lieu lors des Forum Emploi de l'arrondissement à travers la distribution de plaquettes du Plan d'action LCD où sont explicitées les notions de discriminations et d'égalité de traitement.

Pour plus d'informations [www.paris19contrelesdiscriminations.fr](http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr)

## 1 - 2 Dispositif médiation scolaire médiathèque à la Cité des Sciences

Depuis 2007, la Cité des Sciences et de l'Industrie en partenariat avec l'Association de Prévention du Site de la Villette et la Fondation l'Oréal a reconduit lors de l'année scolaire 2009-2010 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie. Depuis 2007, ce sont 3818 accompagnements de lycéens et collégiens qui ont été effectués dans le cadre de ce projet.

Pour rappel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

Le dispositif repose sur plusieurs principes établis au cours des expériences précédentes et ajustés en fonction des évaluations :

- accès libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque. Un affichage et des annonces sonores indiquent l'espace de travail et les horaires d'ouverture
- accompagnement effectué par des étudiants de grandes écoles scientifiques (essentiellement écoles d'ingénieurs)
- fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (samedi et dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires d'octobre 2009 à juin 2010).

L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h00 à 18h00. En permanence, une équipe de trois tuteurs accompagnent les jeunes.

### > La mission de l'APSV

Dans ce dispositif l'APSV intervient à plusieurs niveaux :

- recrutement, salariat et encadrement des étudiants accompagnateurs
- formation initiale et régulation tout au long du dispositif

- ▶ évaluation annuelle sur la base d'outils statistiques créés à cet effet et d'entretiens des usagers
- ▶ évaluation du dispositif d'un point de vue sociologique avec une mise en perspective du dispositif en contrepoint des usages plus généraux de la bibliothèque, d'une part et de la problématique des jeunes et du savoir scientifique dans les quartiers populaires, d'autre part.

## > Nombre d'accompagnements

Au cours de la période 650 accompagnements ont été effectués (entre octobre 2009 et juin 2010) soit en moyenne, une dizaine d'accompagnement par session. L'affluence est continue tout au long de la période mais la densité des demandes est croissante à l'approche des examens de fin d'année scolaire

## > Compte rendu d'enquête sur le dispositif <sup>2</sup>

Nous avons cette année développé une méthodologie d'enquête avec une sociologue afin de mieux comprendre les usages et les modes d'appropriation de l'accompagnement scolaire à la bibliothèque. Ce rapport est disponible à l'APSV sur demande.

### **1 - 3 Mission d'assistance à Maîtrise d'ouvrage sur la prévention et la sécurité au square Léon**

Dans le cadre de ce marché public de la ville de Paris, l'Association de Prévention du Site de la Villette a été retenue en vue d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la fermeture nocturne du square Léon. Cette mission d'une durée de douze mois (du 1er mai 2009 au 1er mai 2010) a pour finalité d'apporter des éléments d'analyse et de proposer des perspectives de travail afin de pérenniser le dispositif global (prévention, sécurité, animation, aménagements, ...) mis en place par la mairie de Paris.

L'accompagnement de l'APSV s'est déroulé à trois niveaux :

- ▶ interventions aux comités et aux réunions de suivi ayant pour objet le suivi de la fermeture nocturne du square Léon,
- ▶ des rencontres avec les institutions de la ville de Paris et les élus,
- ▶ des entretiens avec des usagers du square, les acteurs associatifs locaux et jeunes trafiquants de drogues.

Un rapport d'étude et de préconisations a été soumis aux responsables et élus locaux.

L'objectif de cette mission fut de présenter un état des lieux des effets de la fermeture nocturne sur les usages du square (incidents, nouvelles pratiques, modalités de fonctionnement de la fermeture...) et d'analyser les modalités de coordination de la prévention et de la sécurité dans le square, au regard de l'expérience de l'association sur le site de la villette. Les conclusions et attendus du travail de l'APSV ont été présentés en mai 2010 aux élus de la ville et au secrétariat général lors d'une remise officielle à l'Hôtel de Ville.

## 1 - 4 Dispositif d'Education Musicale et Orchestrale à vocation sociale (DEMOS orchestre de jeunes)

L'association a mis en œuvre en 2010 un projet expérimental de sensibilisation à la musique classique de jeunes de 7 à 12 ans, destinée aux habitants des quartiers « politique de la ville ou contrat urbain de cohésion sociale, projet soutenu par le Conseil de la Création artistique et le secrétariat d'Etat à la politique de la ville.

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'expériences menées par la Cité de la Musique et l'APSV depuis une dizaine d'années sur les musiques traditionnelles et, depuis deux ans, sur la musique classique. Il a pour objectif de sensibiliser par la pratique des jeunes débutants et de lever les freins sociaux et/ou économiques à la découverte et à l'inscription durable dans une pratique musicale. Une pédagogie spécifique est conçue pour ce projet.

Il est porté par l'APSV qui le met en œuvre en partenariat avec **la Cité de la Musique, l'Orchestre de Paris et l'Orchestre Divertimento.**

### > Origine du projet

Le projet DEMOS a été créé à l'initiative de l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) et de la Cité de la Musique. Depuis une dizaine d'années ces deux institutions mènent des actions de sensibilisation aux pratiques instrumentales, notamment sur les musiques traditionnelles, à destination de publics éloignés de l'offre culturelle et artistique. Elles s'associent notamment avec les acteurs du champ social pour inscrire des actions de développement culturel dans le champ éducatif. Depuis, deux expériences de sensibilisation à la musique classique ont complété ce dispositif et ont amené à généraliser l'expérience en Ile-de-France.

Plusieurs constats ont incité la Cité de la Musique et l'APSV à s'associer pour développer ce dispositif et à la généraliser :

- ▶ la pratique musicale des jeunes en France est faible
- ▶ les pratiques sont essentiellement individuelles
- ▶ les quartiers urbains au sens politique de la Ville sont peu investis par ces institutions musicales et l'inscription de jeunes issus de cet environnement urbain pâtit de freins culturels et sociaux

Enfin, les expériences de création valorisées dans les quartiers sont très marginalement liées aux musiques de culture classique.

### > Mise en oeuvre

De janvier à juin 2010, des groupes de 15 jeunes ont suivi des cours collectifs à un rythme hebdomadaire, encadrés par deux musiciens (92 heures au cours de la période). Chaque enfant reçoit en prêt pendant la totalité du projet un instrument (cordes, vent...). L'ensemble des jeunes ayant participé au dispositif donnera une représentation publique à la Salle Pleyel, le jeudi 1er juillet 2010.

Au total, **450 jeunes** répartis sur trente territoires sont concernés par l'action.

Les jeunes travaillent par groupe de quinze ; ils sont encadrés par deux musiciens aux compétences complémentaires (excellence musicale et gestion d'un groupe) et par les référents choisis par les structures sociales partenaires.

Un coordinateur territorial assure la mise en œuvre du projet sur les territoires concernés, il organise notamment des réunions de suivi qui rassemblent les différents acteurs du projet. Une équipe éducative est également constituée afin d'accompagner les jeunes et les référents sociaux sur la mise en œuvre de la démarche. Enfin, une coordination pédagogique assure la cohérence du projet auprès des musiciens intervenants et apporte des matériaux d'enseignement.

Les évaluations du projet ont montré que la présence renforcée d'adultes est un facteur indéniable de réussite, d'investissement des enfants. Nous avons observé par ailleurs, que la musique était très présente chez les enfants, pas forcément la musique classique, mais les enfants ont montré à quel point ils étaient avides de connaissance et enthousiastes à l'idée de découvrir ce champ culturel, dont ils perçoivent le facteur valorisant. D'autant qu'ils en sont les acteurs et pas uniquement les spectateurs. Demos doit donc s'attacher à concilier investissement des professionnels et motivation des enfants pour la musique et son rayonnement.

A cet effet, dès le printemps 2011, des présentations orchestrales du projet seront initiées en banlieue, au plus près des lieux d'habitations des jeunes participants. Mobiliser encore plus d'acteurs, de familles, porter la musique classique et symphonique animent notre volonté de multiplier ces rencontres. Promouvoir le versant populaire de la musique classique, à contre courant des préjugés et stéréotypes de cet univers culturel et de la hiérarchie des cultures. Nous rythmerons également la saison autour d'une présentation à la salle Pleyel en juin 2011, moment de rencontres et décloisonnement culturel social.

## > L'équipe

L'équipe de l'APSV mobilise pour ce projet : un chef de projet, un chargé de production, trois coordinatrices territoriales, un éducateur, deux coordinateurs pédagogiques.

Elle assume aussi le suivi du projet sur chaque territoire en, élaborant les plannings d'encadrement des musiciens, organisant des réunions de régulation au sein de chaque structure, assurant l'accompagnement éducatif du projet, accompagnant les structures sociales lors de sorties culturelles (concerts, visites...), animant un réseau de partenaires locaux (conservatoires, Directions des affaires culturelles, services enfance...) afin de créer une dynamique territoriale autour du projet, accompagnant les musiciens (formations, coordination pédagogique), constituant à partir des expériences pédagogiques de chaque binôme un référentiel pédagogique du projet et met en place en concertation avec les structures sociales des présentations sur les territoires.

L'accompagnement éducatif du projet est un élément central du projet DEMOS. Il permet de venir en relation d'aide auprès des structures sociales et des musiciens et est assuré par un éducateur spécialisé.

Plus d'informations sur [www.orchestredemos.fr](http://www.orchestredemos.fr)



# FORMATION PROFESSIONNELLE

## Un outil de qualification et d'insertion pour les jeunes, Un outil de formation pour les acteurs du champ social et du champ culturel

Par son secteur formation, l'APSV a pour objectif :

- ▶ l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emplois dans des qualifications professionnelles nouvelles
- ▶ l'accompagnement de professionnels intervenant dans le champ social et le domaine culturel.

Son développement repose sur un principe de "recherche action" et d'actions « sur mesure ».

## 1. Accès à l'emploi par la qualification professionnelle des jeunes de 18 à 30 ans

### 1 - 1 Opérateur en duplication et transferts audiovisuels

#### > Historique & métier

Cette action, unique en son genre, a été conçue et réalisée par le secteur formation de l'APSV en 1992, en partenariat avec la Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM - syndicat professionnel patronal) et une vingtaine d'entreprises de la post-production audiovisuelle.

Cette formation, renouvelée en fonction des besoins en recrutement des entreprises, a permis à près d'une centaine de jeunes d'intégrer le milieu professionnel de manière durable (soit 7 promotions d'une douzaine de jeunes).

Petit secteur d'une quarantaine d'entreprises à 90 % franciliennes, il représente 1500 salariés permanents, 150 000 journées d'intermittents et 270 millions de chiffre d'affaires. Son activité principale est le traitement des images après le tournage, depuis le montage au support de diffusion cinéma ou télévisuel en passant par les effets spéciaux.

La niche d'emploi dont nous nous occupons concerne le premier niveau de qualification de cette filière et le dernier maillon de la chaîne : il s'agit de fabriquer les fichiers ou les cassettes audiovisuels pour la diffusion télévisuelle, la mise en ligne Internet ou l'archivage. A partir d'un support ou fichier qui est « l'original », les opérateurs copient, mettent en conformité techniques, publicité, série télé, documentaires, etc. en vue de leur diffusion. Ils ont donc la responsabilité de respecter l'intégrité du produit (pas de perte d'images, de sons, de couleurs, pas de défauts...) pour satisfaire les producteurs et les diffuseurs. Ils travaillent sur du matériel très coûteux de plusieurs milliers d'euros. Ce métier « de base » favorise un accès assez large à d'autres métiers techniques de la filière.

## > 2010 : Suite et fin de la huitième promotion

En mars 2009 à la demande d'une douzaine d'entreprises représentant 15 postes salariés, nous avons ouvert une huitième promotion.

En amont, le « référentiel métier » a été actualisé avec les professionnels, une centaine de jeunes demandeurs d'emploi ont été informés de la formation et après des tests psychotechniques, une soixantaine ont été reçus pour un entretien de motivation.

Quinze d'entre eux ont été recrutés pour intégrer la formation.

D'un BEP électronique à un master en musicologie, ils ont un niveau moyen terminale, baccalauréat acquis ou non.

A l'issue de cinq mois consacrés à une alternance entre des périodes de formation de base et trois stages pratiques dans trois entreprises différentes, chaque stagiaire a signé un contrat de professionnalisation d'un an (juillet 2009/juillet 2010). La formation s'est poursuivie à raison d'une semaine par mois travaillé visant, par un examen, à une reconnaissance de la qualification par la convention collective de branche.

## > Les résultats 2010

Les douze contrats de professionnalisation d'un an se sont poursuivis par :

- ▶ 4 CDI
- ▶ 4 CDD
- ▶ 4 statuts d'intermittents (statuts choisis par les stagiaires à qui l'on proposait des contrats de travail à temps plein)

Pour mémoire en juillet 2009, les trois stagiaires qui n'avaient pas signés de contrats de professionnalisation :

- ▶ ont été pour 2 d'entre eux, embauchés « en direct » par les entreprises : 1 CDD de 6 mois transformé en CDI et un CDI
- ▶ Le quinzième n'a satisfait aucune des entreprises dans lesquelles il a fait ses stages et était en recherche d'une nouvelle orientation.

Onze opérateurs sur douze ont obtenu la validation de leur qualification par un examen final d'épreuves écrites théoriques et d'épreuves pratiques devant un jury de professionnels exogènes à l'action. Une remise de diplôme par le syndicat professionnel a clôturé la session.

## > Les perspectives

L'évolution de cette qualification vers le « tout numérique », va nous conduire à réviser le contenu des épreuves du diplôme et probablement son niveau.

Le syndicat professionnel patronal (la FICAM) nous a fait savoir que la profession souhaite que nous continuions d'être les opérateurs de ce premier niveau de qualification. Il s'est engagé à nous accompagner dans le passage de notre formation « au tout numérique ».

Cette reconnaissance est le fruit d'un travail, conduit sur de longues années qui a permis de fidéliser les entreprises du secteur.

**Partenaires :** Conseil Régional Ile-de-France, FSE, Pôle emploi Tolbiac, cité des métiers (cité des sciences et de l'industrie), AFDAS, FICAM, IEC et les entreprises de post production audiovisuelle de la promotion : Scan Lab, Télétota, Mikros images, post moderne, RGB, CMC, SFP, VCF, VDM, Transatlantic Vidéo, Cognacq Jay images, TVS, Atlantis Télévision.

## **1 - 2 Assistant archiviste – archives matérielles et numériques, troisième promotion (2010-2011)**

En février 2010, douze stagiaires ont débuté une formation d'Assistant archiviste à l'APSV. Cette formation a bénéficié du soutien de la Région Ile-de-France et du PLIE 18e 19e, des trois organisations représentatives de la profession : Association des Archivistes Français (AAF), Association des Professionnels pour l'Economie Numérique (APROGED), Association des Prestataires en Archivage et en Gestion Externalisée (PAGE) ainsi que de la Direction des Archives de France du ministère de la Culture et de la Communication.

En juillet, dix stagiaires ont obtenu un contrat de professionnalisation d'un an dans l'une des entreprises partenaires : BRGM, Cité des Sciences et de l'Industrie, DeFacto, Ernst and Young (2 postes), Immobilière 3F, Réseau Ferré de France, SNCF (2 postes), SNECMA-Groupe Safran. En septembre, quatre contrats supplémentaires ont été signés : Crédit Agricole, INSERM, Sanofi-Aventis, Société Générale. La promotion 2010-2011 est donc forte de quatorze stagiaires et d'un réseau d'entreprises partenaires très qualitatif.

Cette formation de niveau bac+2 concerne des jeunes qui ont entrepris des études supérieures sans parvenir à s'insérer professionnellement. D'une part, elle répond au développement quantitatif et qualitatif des archives matérielles et numériques observé actuellement dans les entreprises. D'autre part, elle vise à qualifier l'ensemble des acteurs d'un secteur dans lequel travaillent encore beaucoup d'autodidactes et de construire une filière professionnelle dans ce secteur.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur. Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises ou chez des prestataires de services spécialisés. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver et communiquer. Une démarche de certification nationale de la qualification est actuellement en cours.

### **> Dispositif pédagogique**

**Phase 1 :** 5 mois de formation en alternance financée par le Conseil Régional Ile-de-France

- ▶ 300 heures de formation théorique,
- ▶ 300 heures en entreprise, c'est-à-dire trois mises en situation professionnelle dans trois entreprises différentes en vue de négocier un contrat de professionnalisation d'un an.

**Phase 2** : 12 mois en contrat de professionnalisation dans un service archives d'une grande entreprise ou chez un prestataire de services spécialisé dans la gestion des archives matérielles et/ou virtuelles. Une semaine de formation par mois travaillé, soit l'équivalent de 420 heures de formation théorique, permet aux stagiaires d'obtenir la certification professionnelle de leurs acquis.

## > Chantier de formation : traitement de fonds relatifs à l'immigration

Dans la continuité du travail effectué en 2008-2009 sur les archives du sociologue Abdelmalek Sayad (1933-1998) en partenariat avec la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) et avec l'appui de l'Association des Archivistes Français, l'APSV a proposé aux stagiaires de la 3ème promotion de travailler, dans le cadre d'un chantier de formation en vraie grandeur, sur trois fonds patrimoniaux :

- ▶ Fonds du Comité National pour les Musulmans Français dit Comité Parodi, Archives Nationales – site de Fontainebleau ;
- ▶ Fonds de l'Association Soutien, Solidarité et Action en faveur des émigrants, Archives Nationales – site de Soubise ;
- ▶ Fonds de la Direction de la Population et des Migrations (1990-2000), ministère du Travail, de l'Emploi et de la Santé.

A terme, ces fonds seront conservés aux Archives Nationales et mis à la disposition des chercheurs.

**Partenaires** : Conseil Régional Ile-de-France, AAF, APROGED, PAGE, ministère de la Culture et de la Communication (Direction des Archives de France, Dedac, Desrt), PLIE 18e19e, CNCP, CNHI et les entreprises : BRGM, Cité des Sciences et de l'Industrie, Crédit Agricole, DeFacto, Ernst and Young (2 postes), Immobilière 3F, INSERM, Locarchives, Réseau Ferré de France, Sanofi-Aventis, SNCF (2 postes), SNECMA-Groupe Safran.

## 2. Initiation des jeunes à la citoyenneté (Ecole de la citoyenneté)

A la demande de la Fondation Dexia, premier partenaire financier des collectivités locales françaises, le service formation de l'APSV a été sollicité pour être l'opérateur d'une «Ecole de la citoyenneté ». Concepteur et organisateur du programme, le service formation a accueilli, depuis mars 2007, 26 sessions d'une douzaine de jeunes issus de zones urbaines sensibles de toute la France.

C'est suite aux émeutes de 2005 que la Fondation Dexia a décidé d'orienter son soutien vers les missions locales sur le thème des jeunes et de la citoyenneté.

L'idée de créer une Ecole est « de mettre en œuvre les conditions d'un échange apaisé et responsabilisé, de se donner les moyens de favoriser un dialogue renouvelé et équilibré pour mieux prendre en compte les problèmes et les aspirations des jeunes vivant dans ces quartiers ».

Cycle de découverte de la citoyenneté, l'école est une sorte de voyage initiatique qui croise expérience du « vivre ensemble », apports de connaissances, débats, rencontres avec des personnalités et agréments.

## > Le dispositif

Chaque groupe est composé de 14 jeunes choisis par les missions locales de toute la France. Ils viennent suivre le cycle de formation pendant une semaine, en immersion. Logés au même hôtel, ils prennent ensemble tous les repas et suivent un programme très dense de 9 h à 21 h. Ils ne se connaissent pas en arrivant, viennent souvent pour la première fois à Paris et ce principe de « séminaire résidentiel » crée en lui-même déjà une expérience de « vie citoyenne ».

Tous doivent arriver avec un sujet citoyen qu'ils ont choisi parmi leurs préoccupations les plus aiguës. Préparé avec la mission locale, le sujet est exposé oralement puis débattu avec le groupe et le formateur. Ils étayent et interrogent le thème, enrichissent les propositions d'actions citoyennes. Les participants présentent également leur ville, leur quartier, les lieux d'exercices de la citoyenneté et les associations locales.

L'ensemble de la semaine est captée en images vidéo et donne lieu à un film de 20 minutes. Il est diffusé en clôture, le vendredi après-midi, lors de la remise des diplômes dans la Tour Dexia à la Défense. Un DVD mémoire est remis aux participants comme l'une des traces de la semaine. Sur le site Internet, des clips résument chaque session [www.ecole-citoyennete.fr](http://www.ecole-citoyennete.fr).

En 2010, 8 sessions ont été réalisées dont une en Avignon pendant le festival et une à Bruxelles.

## > Les intervenants de l'année

Soucieux de renouveler à chaque session les intervenants, nous avons accueillis plus d'une vingtaine d'élus, d'acteurs du champ culturel, de grands militants et d'arbitres de ligue 1 ou internationaux grâce à la fidélité de la direction nationale de l'arbitrage.

Citons par exemple : Louis Schweitzer, Président du Festival d'Avignon, Joël Regnault, Maire de Plaisir, Messaouda Charruel, Conseillère du XIXe arrondissement, Jean Paul Gauzès, Député européen, Ryadh Sallem, Membre de l'équipe de France de basket handisport, Fondateur d'une association d'insertion des handicapés par le sport, François Orsoni, Metteur en scène de théâtre, Stéphane Lannoy, Arbitre international, Marie Josée Marand Michon, Juge pour enfants, Tribunal de Créteil, Grégory Busquet, Sociologue des banlieues, Babacar Fall, Directeur Ile de France Agence Acsé, Muriel Olivier, Directrice de la Communication Véolia Environnement.

## > Les autres séquences

Des visites à l'extérieur sont programmées à chaque session ; on retrouve systématiquement : l'Assemblée Nationale et le Stade de France ; à Bruxelles, la visite du Parlement Européen s'est imposée.

Selon les sessions, un accès au spectacle vivant est proposé. Pour l'année 2010 : « Out of Context for Pina », création chorégraphique d'Alain Platel ; Baal de Berthold Brecht, mis en scène par François Orsini, deux spectacles à la comédie italienne.

Parmi les sujets apportés par les jeunes et débattus avec le groupe : la discrimination à l'embauche, la maltraitance, l'éco citoyenneté dans la consommation, le vote des jeunes, l'accès au sport pour tous, la solidarité internationale (projet réalisé avec le Sénégal) ....

## > Une étude sur les effets du dispositif

Une étude sur les effets du dispositif a été conduite en septembre auprès de 100 jeunes. En voici quelques résultats.

Après l'école de la citoyenneté :

- ▶ 91 % recommandent l'école aux autres jeunes
- ▶ 65 % osent prendre la parole plus souvent
- ▶ 74 % se sentent plus à l'aise dans les entretiens d'embauche
- ▶ 70% ont d'avantage l'impression d'appartenir à un pays et pas seulement à un quartier ou une ville
- ▶ 73 % disent se sentir plus citoyen après l'école de la citoyenneté
- ▶ 67 % ont changé de regard sur la société
- ▶ 56 % ont changé de regard sur les élus
- ▶ 51 % ont changé de regard sur la justice
- ▶ 66 % se déclarent aujourd'hui plus intéressé par la politique
- ▶ 51 % déclarent réaliser une action dans les domaines humanitaire, social, sportif, politique ou culturel

Partenariat : Fondation Dexia Crédit Local , Fédération Française de Football, Géode, ...

## 3. Médiation culturelle

### 3 - 1 L'Artère – Le Jardin des dessins de Fabrice Hyber (2003-2006) ou Comment mettre en débat la question du sida dans l'espace public ?

Suite à l'inauguration par le Président de la République, en décembre 2006 d'une peinture au sol de 1 001 m2 relative au sida, L'Artère - Le Jardin des dessins, le service formation de l'APSV a conçu et mis en œuvre un dispositif de médiation originale qui articule culture et prévention VIH.

Ce dispositif, élaboré en concertation avec l'artiste Fabrice Hyber (Lion d'or de la Biennale de Venise en 1997) et les membres du comité de pilotage constitué de représentants de la lutte contre le sida, de professionnels du Ministère de la Culture et de salariés des établissements du site de La Villette, s'est concrétisé à travers des actions co-élaborés avec des professionnels du champ social (Institut Régional de Travail Social, Ministère de la Justice-PJJ, Centres sociaux, Ateliers santé ville,...), du champ culturel (Institut d'Etudes Supérieures des Arts) et du secteur scolaire.

### Trois supports pédagogiques originaux

- ▶ **Un livre.** 96 pages, contributions de : Philippe Forest, Fabrice Hyber, Yves Jammet, Olivier Schwartz, Bernard Marcadé et un cahier photo couleur central de 16 pages, édition Cécile Defaut.
- ▶ **Un dépliant,** recto : photo couleur de *L'Artère* (21cmx120cm), verso : descriptif, informations pratiques, inauguration, commémoration, actions de médiation culturelle.
- ▶ ***L'artère itinérante.*** Propriété de la cité de la santé, cette image de 1,5mx5m est à la disposition des associations. En 2010, elle a été empruntée par Re-Vih Mulhouse à l'occasion du 1er décembre.

**Comité de pilotage :** Sidaction, Centre Régional d'Information et de Prévention Sida (CRIPS), Ministère de la Culture et de la Communication (CNAP), Hyber TV, Parc de la Villette, cité des sciences et de l'industrie (cité de la santé).

**Partenaires :** Sidaction, Ministère de la Culture et de la Communication (CNAP), Parc de la Villette, cité des Sciences et de l'Industrie (cité de la Santé).

## 3 - 2 Les archives d'Abdelmalek Sayad (1933-1998) ou Comment mettre en débat la question de l'émigration-immigration aujourd'hui en Ile-de-France et en Algérie ?

Suite au traitement des archives du sociologue algérien effectuées en 2008-2009 par les stagiaires de la seconde promotion Assistant archiviste, le service formation a travaillé à la vulgarisation de sa pensée en Ile-de-France et en Algérie.

Rencontres-débats, cycles de formation, lecture-scénique, expositions tels sont les modalités de partage de l'œuvre de Sayad mise en œuvre avec nos différents partenaires en 2010.

En cohérence avec la pensée de Sayad, inventeur du concept d'émigration-immigration, les actions ont été réalisées en France et en Algérie (Oran).

En termes de bilan quantitatif :

- ▶ médiation culturelle directe : 535 participants (27 jours) ;
- ▶ médiation culturelle indirecte : 10 articles de presse, 4 articles en revue

D'un point de vue qualitatif, fort succès rencontré, les actions engagées se poursuivront en 2011.

**Personnalités qualifiées associées :** Christian de Montlibert, Patrick Champagne, Gérard Noiriél, Tasadit Yacine, Rachid Mendjeli, Smaïn Laacher, Samir Hadj Belgacem, Bruno Serralongue, Jean-Luc Vilmouth, Chantal Ackerman, Valérie Jouve.

**Partenaires opérationnels** : Salle Saint-Bruno (Paris18), Centre Social Petit-Prés-Sablrière (Créteil), Centre Ressources Politique de la Ville (Evry), Maison des Tilleuls (Le-Blanc-Mesnil) et Centre Culturel Français d'Oran et Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran.

**Comité de pilotage** : Association des amis d'Abdelmalek Sayad, Association des Archivistes Français, Association France Algérie, Association Génériques, Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration.

**Financeurs** : Conseil Régional Ile-de-France (Démocratie régionale), Mairie de Paris (DPVI), Ministère de la Culture et de la Communication (Dedac, Drest)

### **3 - 3 Comment mettre en débat les cultures à La Villette ?**

Pour la troisième année consécutive, une séquence de formation de cinq jours destinée à des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), a été inscrite au catalogue de formation de la Région Ile-de-France du ministère de la Justice. Conçue et mise en œuvre par l'APSV, cette formation-action vise l'appropriation des ressources culturelles du site de La Villette par ces professionnels du champ social.

Suite à cette formation, le ministère de la Justice - Direction régionale Ile-de-France a également sollicité l'APSV pour participer à un stage de citoyenneté.

## **4. Formation sur mesure**

### **4 - 1 Gestion et prévention des situations conflictuelles dans un équipement culturel de proximité (novembre 2010 - mars 2011)**

Un équipement culturel parisien établi sur un territoire dit sensible, nous a demandé de proposer une formation à destination de ses agents d'accueil, sur le thème de la prévention et de la gestion des conflits avec le public.

Depuis l'automne 2009, cet établissement vit des situations de conflits exponentielles notamment avec des adolescents. Par deux ou trois ou en bande, ils viennent régulièrement jouer avec les limites du règlement dans les espaces « ouverts et gratuits ». Assez jeunes au début, des groupes plus âgés et montrant plus d'agressivité - jusqu'à une arme blanche - ont progressivement investis la structure. Quelques actes physiques ont été subis par des agents de sécurité.

Pour les agents d'accueil en première ligne, des sentiments de peur et d'impuissance se sont développés. Si la cohésion et le bon sens ont permis de faire face sur le court terme, reste le besoin d'avoir des ressources « permanentes » pour anticiper et gérer les situations difficiles.

## > La Formation

Après un travail d'analyse avec la direction de l'accueil, la direction des ressources humaines et la responsable insertion et prévention, nous avons proposé 4 journées de formation avec pour objectifs de :

- ▶ diagnostiquer les situations en identifiant les cas récurrents vécus, en s'interrogeant sur ses valeurs, les valeurs du lieu, son rapport à l'autorité, sa légitimité d'intervention,
- ▶ utiliser le règlement intérieur pour savoir mettre des limites, en utilisant une argumentation concrète, en sachant distinguer persuasion et dissuasion, en évitant son application arbitraire,
- ▶ produire des règles de fonctionnement et d'intervention commune entre agents d'accueil et avec les agents de sécurité, créer des outils de liaison entre agents et avec la direction.

## > Principe pédagogique

Nous avons pris le parti d'une formation action pour mobiliser les ressources des agents d'accueil qui avaient l'expérience des situations conflictuelles. Nous avons notamment analysé ensemble les situations vécues pour identifier ce qui outrepassé ou pas le règlement intérieur de l'équipement, hiérarchiser son degré d'importance et trouver des points d'accord sur les attitudes à adopter. En alternance avec ce travail de « production », nous avons transmis des techniques de communication pour mettre en œuvre ces attitudes.

Entre deux séances de formation, les participants ont fait une mise en application permettant ainsi des ajustements lors des retours en formation.

## > En amont et en aval, une prise en compte du contexte institutionnel

Avant le démarrage de la formation, nous avons prescrit à la direction de prendre un temps d'échange avec l'ensemble des agents d'accueil pour re clarifier l'identité et les valeurs du lieu notamment dans son rapport au public de proximité, re préciser le rôle de chacun (agent d'accueil et agent de sécurité), ré situer le règlement intérieur comme cadre de référence.

En aval de la formation, il est proposé de poursuivre la dynamique de travail impulsé : consigner les situations conflictuelles et les réponses apportées, les exploiter ensemble régulièrement pour travailler en continu le triptyque « situations nouvelles, réponses institutionnelles et attitudes des agents d'accueil ».

## > En conclusion provisoire

Si la dernière journée de formation se réalisera en 2011, l'on peut déjà dire quelques mots du travail réalisé : les 23 agents d'accueil ont coproduit (en deux sous groupes) un document décrivant les situations difficiles, leur contexte, les réponses apportées, un document d'argumentation progressive en réponse à chaque situation. Ces travaux, remis à la direction, ont permis à cette dernière d'apporter réponses et positionnement complémentaires. Au cours de la formation, une programmation intensive de l'équipement a mis à l'épreuve l'accueil de visiteurs en grand nombre. Les agents ont montré une vraie capacité à faire face à de multiples situations de tensions et une bonne cohésion d'équipe.

### 4 - 2 Pour les tuteurs des TIG (Travail d'Intérêt Général)

A Paris, en 2009, 1500 Travaux d'Intérêt Généraux (TIG) ont été prononcés pour des personnes majeures. Selon le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la ville, ce chiffre est en forte augmentation.

L'enjeu de ces mesures est qu'elles offrent une alternative à l'incarcération.

Ces « travaux » permettent la réparation de l'infraction commise et constituent une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Pour réaliser ces peines, il faut donc des lieux d'accueil, des situations de travail et des tuteurs.

La Ville de Paris est de longue date inscrite dans ce mouvement bénévole.

L'on constate pourtant une érosion des volontaires et une faible fidélisation de ceux qui en ont fait l'expérience au moins une fois.

L'on peut faire quelques hypothèses de cet affaiblissement : manque d'information, peur d'une surcharge de travail, peur des condamnés, mauvaise expérience ....

Afin de répondre en nombre aux besoins d'accueil et compte tenu de son expérience, nous avons proposé à la direction de la prévention et de la protection une action de sensibilisation et d'accompagnement aux agents de la Ville qui se portent volontaires.

**Programme** sur 4 séances d'une demi-journée :

- ▶ le rôle du tuteur
- ▶ les attendus des TIGistes
- ▶ les effets dans le service, la direction
- ▶ la collaboration avec le SPIP

Après une réunion d'information qui aura lieu en janvier 2011, le programme prendra effet à partir du mois d'avril.

### 4 - 3 Pour les vacataires avec l'AVEJ

Nous avons entrepris un travail de coopération interne pour élaborer des formations sur mesure pour les vacataires de l'association intermédiaire AVEJ.

Destinés tant aux vacataires de moins de 25 ans qu'aux allocataires du RSA, deux modules ont été proposés :

- ▶ le rapport à l'argent (2 journées)
- ▶ le relief de la parole (3 journées)

Ce second module s'est adressé aux vacataires réalisant des missions d'accueil dans les équipements culturels et ayant pour projet professionnel cette fonction ou celle de médiation culturelle. En effet, cette formation a présenté une démarche de médiation des œuvres picturales pour les non initiés et les personnes déficientes visuelles.

## 5. Atelier Santé Ville du 19e

Mis en œuvre à partir de l'été 2010 avec le soutien financier de l'Etat (Acsé) et du Département de Paris (DASES), l'Atelier Santé Ville du 19ème arrondissement est porté par le service de formation de l'APSV, qui a recruté la coordinatrice du dispositif.

Un Atelier Santé Ville (ASV) constitue le point de convergence entre la Politique de la Ville et la Politique de Santé Publique. Il vise à améliorer la cohérence et la pertinence des actions destinées aux populations prioritaires des territoires de la Politique de la Ville, qu'elles soient menées par les institutions, le monde associatif ou les acteurs de santé du service public ou privé.

Afin de faire connaître ce nouveau dispositif aux acteurs locaux et d'étudier les potentialités de partenariat, la coordinatrice a consacré une grande partie de son temps à rencontrer les structures du territoire. Entre la mi-août et fin décembre 2010, elle a ainsi rencontré 45 entités (22 structures de santé, 8 du secteur social, 10 de l'éducatif et 5 institutions). Parallèlement, un support de présentation de l'ASV 19 - tiré à 1 000 exemplaires - a été produit.

En novembre 2010, en cohérence avec le diagnostic santé réalisé en 2005, le comité de pilotage de l'ASV a validé les thématiques « santé psychosociale » et « vie affective et sexuelle » comme axes prioritaires pour 2011. L'accès aux droits et aux soins, ainsi que le diagnostic continu des questions de santé sur le territoire, seront travaillés de manière transversale à travers chacune des actions élaborées.

Début décembre, une matinée de restitution a été organisée à la Mairie du 19ème arrondissement, afin de présenter les orientations validées par le comité de pilotage. Vingt-six acteurs locaux ont assisté à cette réunion et une dizaine d'entre eux se sont inscrits dans des deux groupes de travail « santé psychosociale » et « vie affective et sexuelle », qui se réuniront régulièrement à partir de 2011. Ces groupes pluri-professionnels constitueront les instances de réflexion et d'élaboration collective des actions à mener.



Par ailleurs, la coordinatrice s'est associée au collectif « Flandre rose / Flandre bleu » – Comité de Paris de la Ligue contre le cancer, ADECA 75, Mairie du 19ème, Equipe de développement local et Espace 19 – dans l'élaboration d'actions liées aux dépistages organisés des cancers du sein et colorectal, sur le quartier Flandre.

Elle a présenté à l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France un projet sur la thématique « vie affective et sexuelle des jeunes » qui a été retenu. Dans ce cadre, elle a recruté un étudiant-stagiaire (Géographie de la santé) pour réaliser un diagnostic territorial sur le sujet.

Enfin, l'ASV 19 a rejoint la coordination des ASV parisiens (13ème, 14ème, 18ème, 20ème). Dans ce cadre, la coordinatrice a participé à neuf réunions de travail, contribué à l'élaboration de deux outils de communication (plaquette + vidéo) et participé à la première rencontre des coordinateurs ASV d'Ile-de-France.



# ANNEXES

## Le Conseil d'Administration de l'APSV au 31 décembre 2010

Florence BERTHOUT, Présidente,  
Directrice Générale de l'Etablissement Public du Parc  
et de la Grande Halle de la Villette

Damien CAZE, Vice Président  
Directeur Général d'Universcience

Bruno MANTOVANI, Trésorier  
Directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris

Laurent BAYLE, Secrétaire  
Directeur Général de la Cité de la Musique

Sophie BIECHELER-FIOCCONI, membre  
Directeur des Ressources Humaines à Universcience

Claire DJEROUANE, membre  
Directrice de l'Exploitation et de l'Aménagement  
Etablissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Daniel COLLING, membre  
Directeur du Zénith

Laurent DONDEY, Membre  
Directeur Général de la Géode

Patrick GUFFLET, membre  
Administrateur du Théâtre Paris Villette

Patrice JANUEL, membre  
Directeur Général de la Philharmonie de Paris

# APSV - AVEJ

## L'Equipe au 31 décembre 2010

### ADMINISTRATION

Dr Christian BRULE  
Nicole FORT-JAMES  
Ian HADKINSON  
Denis-Xavier FORTIN

Directeur Général  
Assistante de Direction  
Directeur Administratif et Financier  
Comptable

### PREVENTION

Ludmilla BANIDE  
Guy ORLANDINI  
Giuseppe FONSIINO

Chargé des missions d'insertion  
Educateur spécialisé  
Educateur spécialisé

### INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

Jean-Christophe PILTE  
Evelyne GUIBOURT  
Amal RACHDANI

Responsable de l'insertion par l'économique  
Adjointe  
Assistante administrative

### PROJETS

Patricia CHECCO  
Anne ARAVECCHI  
Olivier FLAMENT  
Bettina SALVIONI  
Cécilia GILES  
Oren GROUGNET  
Camille FAYE  
Anne Céline NUNES  
Marina SICHANTHO  
Jean-Michel COUGOURDAN

Chef de Projet - Entracte  
Attachée d'Insertion - Entracte  
Chef de Projets  
Coordinatrice - Discrimination  
Coordinatrice Atelier Santé Ville  
Chargé de production DEMOS  
Coordinatrice territoriale DEMOS  
Coordinatrice territoriale DEMOS  
Coordinatrice territoriale DEMOS  
Educateur DEMOS

### FORMATION

Marie-Dominique MOREAU  
Yves JAMMET

Responsable de formation  
Coordinateur

## REVUE DE PRESSE 2010

### • Demos

#### AFP (1)

Jeudi 9 décembre 2010

##### Culture-musique-social-banlieues,PREV

Le projet d'orchestre Demos pour les jeunes des quartiers défavorisés (ENCADRE)

NANTERRE, 9 déc 2010 (AFP) - Le projet Demos (peuple en grec) a été lancé à titre expérimental auprès d'enfants des quartiers populaires et de banlieue pour tenter d'abattre les barrières socio-culturelles à l'égard de la musique classique.

Mené à l'initiative du Conseil de la création artistique depuis janvier 2010 et jusqu'en juillet 2012, "ce dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale", concerne 450 enfants n'ayant jamais pratiqué d'instrument.

Elle repose sur un apprentissage collectif intensif de la pratique orchestrale, à raison d'une heure et demie à deux heures par semaine, en dehors du temps scolaire, avec des temps personnalisés par petits groupes.

Les enfants sont encadrés par des musiciens de l'Orchestre de Paris et de l'Orchestre symphonique Divertimento, des pédagogues et des adultes référents en contact avec les familles.

Les cours ont lieu dans la structure sociale du quartier qu'ils ont l'habitude de fréquenter. Chaque enfant dispose de son instrument de musique.

Cette expérimentation, coordonnée par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV), concerne une trentaine de structures sociales situées dans des quartiers défavorisés et 66 musiciens d'orchestres et pédagogues.

Selon Olivier Flament, chef du projet, seulement 15% des enfants ont abandonné depuis le lancement de cette opération ce qui, selon lui, est "très peu".

"Il n'y a pas d'enfants dans le projet exclus pour des raisons de discipline ou de niveau. On n'évalue pas", affirme-t-il.

"On intègre un orchestre pour apprendre à jouer de la musique, pas parce qu'on est bon musicien".

ds/bp/bfa

#### AFP (2)

Jeudi 9 décembre 2010

NANTERRE, 9 déc 2010 (AFP) - "Et s'ils applaudissent pas ? J'aurai la honte." L'inquiétude étreint soudain Yacine, 7 ans, jeune apprenti violoniste qui jouera pour les fêtes de fin d'année devant familles et amis de la cité des Canibouts de Nanterre (Hauts-de-Seine), sa cité.

Durant le week-end, le groupe d'une quinzaine d'enfants, qui apprend le violon et l'alto au centre de loisirs de la cité des Canibouts, doit se rendre à Suresnes pour commencer à travailler avec "les cuivres".

"Qui va leur présenter le violon ?", demande un professeur. L'heureuse élue est désignée parmi des protestations de jalousie.

Puis, après avoir chanté les notes d'"Ah vous dirais-je maman?", les enfants se concentrent sur leur instrument.

Les enfants, qui se retrouvent après l'école deux fois par semaine, apprennent sans partition, de mémoire.

Il y a presque un an que l'opération Demos a commencé dans des cités de banlieue et dans des quartiers défavorisés de Paris. A l'instar d'expériences menées à l'étranger, la décision a été prise, à titre expérimental, d'amener la musique classique dans ces lieux où les habitants n'y ont guère accès.

"C'était Noël quand les enfants ont eu les instruments", se souvient Mohamed, responsable du centre de loisirs, qui accompagne le projet. "C'était une remise symbolique, très cadrée. On voulait y mettre la forme", explique-t-il.

L'opération, proposée dans le cadre des activités du centre, a suscité un véritable engouement auprès des enfants, qui n'avaient jamais pratiqué d'instruments, et de leurs familles.

Huit des seize enfants de 7 à 11 ans volontaires pour l'expérience ont pourtant abandonné depuis et huit "nouveaux" se sont inscrits. Au début, beaucoup "venaient par curiosité. Pour eux, ça représentait quelque chose d'énorme", explique l'un des trois professeurs, qui enseignent tous dans des conservatoires et sont musiciens d'orchestre.

Car "pour eux, la musique classique, c'est tapis rouge. Donc, ils concluent: +c'est pas pour nous+". "Mais ils ont osé venir. Après, les gens ont moins peur d'aller frapper au conservatoire", ajoutent les professeurs.

Selon eux, "aujourd'hui, les conservatoires sont accessibles" financièrement. "Mais ça n'enlève pas la peur. Un enfant qui va au conservatoire, il sort de sa sphère. Là, on est dans leur sphère".

"C'est super novateur de faire vraiment des instruments de l'orchestre et pas de la petite percussion", ajoute Sabine. "C'est de cela qu'ils tirent leur fierté".

"Ceux qui ont le plus de mal ont arrêté d'eux-mêmes. Ils perturbaient le groupe. C'était une souffrance pour eux de rester assis sur une chaise. Aujourd'hui, ils sont inscrits à des clubs de sport", raconte Mohamed.

"Pour d'autres, dit Marjorie, référente famille du groupe, ça a été une vraie révélation". "Les craintes, ajoute-t-elle, c'étaient surtout les craintes des familles".

La petite Imane, qui va sur ses 8 ans, est l'une des plus assidues. "L'an dernier, pour le concert à Pleyel, on était en vacances en Algérie. Imane était dégoûtée. Moi aussi", raconte sa mère, fière qu'Imane soit "très motivée".

#### AFP (3)

Jeudi 9 décembre 2010

Sa grande soeur, aussi inscrite au projet Demos, n'a pas continué. "Je crois qu'elle n'aimait pas trop", dit la mère. A la maison, raconte-t-elle, "c'est plus la musique du pays".

Puis en juin, comme lors de la dernière année scolaire, les 450 enfants concernés par le projet joueront à la salle Pleyel à Paris devant les familles, encadrés par des musiciens professionnels. "Si c'est pas à Pleyel, je joue nulle part", insiste une fillette du groupe.

ds/bp/bfa



Imprimer cet article publié le 29-05-2010 sur le site www.la-croix.com

la-Croix.com



## Orchestre Demos : l'insertion par la partition

L'Orchestre Demos, qui rassemble 450 enfants des quartiers défavorisés d'Île-de-France, donnera deux concerts mercredi 30 juin et jeudi 1er juillet, à la Salle Pleyel. Première étape d'un projet qui veut faciliter l'accès à la musique classique

Assis bien droit sur le bord de sa chaise, les pieds au sol, le violon appuyé sur son cou, Bilal, 9 ans, a pris la position d'un vrai violoniste. D'un œil, il regarde la partition, de l'autre, les gestes de Jasmine, son professeur. Sur le manche de l'instrument, ses petits doigts se placent avec encore quelque raideur, mais pressent consciencieusement les cordes, sans trop d'hésitation. L'archet se promène, les premières notes s'élèvent.

Il y a encore quelques mois, Bilal n'avait jamais vu de violon « en vrai », « ni à la maison, ni à l'école ». Il connaissait l'instrument « par la télé », c'est ce qui lui a donné envie de participer à l'Orchestre Demos. Ce projet, lancé en janvier 2010 par le Conseil de la création artistique, propose un apprentissage intensif de la pratique musicale et orchestrale, quatre heures par semaine en dehors du temps scolaire, à 450 jeunes, de 7 à 12 ans, issus de quartiers défavorisés d'Île-de-France.

L'objectif : favoriser l'accès à la musique classique d'un public qui en reste trop souvent éloigné. « Dans ces zones urbaines sensibles, les politiques culturelles travaillent beaucoup sur le rap et les musiques traditionnelles. La musique classique n'est pas du tout développée au nom d'une identité culturelle supposée, explique Olivier Flament, responsable du projet Demos, pour l'Association de prévention du site de la Villette (APSV). Nous sommes au contraire partisans d'un décloisonnement culturel. »

### Seuls 10 % des élèves ont abandonné le projet

Pour la maman de Bilal, le violon n'est d'ailleurs pas un instrument étranger. « Au Maroc, d'où je viens, on en joue à toutes les fêtes familiales. » Elle avait déjà envisagé que son fils apprenne le piano, « mais mon mari m'a dit que c'était trop cher pour notre budget, du coup j'ai sauté sur l'occasion quand on m'a parlé de cette proposition. C'est gratuit, ça compte beaucoup. » C'est une petite association de quartier et d'insertion sociale, située rue de Clignancourt, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui a fait le lien entre l'enfant et le projet Demos.

« Nous nous appuyons toujours sur le tissu social existant et sur les structures fréquentées par les enfants ou leurs proches. Bien souvent les familles ne connaissent pas les conservatoires et sortent peu de leur quartier », indique Olivier Flament. Le projet bénéficie ainsi de lieux pour les rencontres et d'un encadrement éducatif complémentaire à l'initiation artistique.

« Les éducateurs ont un rôle essentiel pour rappeler les heures de réunions, encourager les familles à l'assiduité », souligne Anne-Céline Nunes, coordinatrice des groupes parisiens. Le résultat semble convaincant, seuls 10 % des élèves ont abandonné le projet au cours du semestre.

### « C'est très différent de ce que l'on fait en conservatoire »

Dans le petit local associatif de la rue de Clignancourt, l'espace n'est pas idéal pour la pratique musicale, mais on se débrouille tant bien que mal, poussant tables et chaises. Ce mercredi après-midi, une dizaine d'enfants sont venus répéter. Côté rue, les copains du quartier créent régulièrement de petits moments de distraction en venant tambourner aux vitres pour se faire remarquer.

« On ne se laisse pas perturber, on se concentre », avertit Jasmine Colet, professeur de violon, pour prévenir l'indiscipline. « Ce qui se passe ici suscite de la curiosité dans le quartier, confie-t-elle à la pause. L'année prochaine, on imaginera peut-être un moment pour qu'ils puissent expliquer à leurs camarades ce qu'ils font. »

La leçon fait se succéder jeu collectif et moment d'écoute mutuelle, lecture de la partition et exercices de rythme, percussions corporelles et jeux de mémorisation. « C'est très différent de ce que l'on fait en conservatoire, remarque Julien Gauthier, violoniste, qui intervient en binôme avec Jasmine. Ici, le solfège n'est pas séparé de la pratique de l'instrument. Nous sommes dans une approche globale, beaucoup plus agréable pour les enfants. » Côté solfège, les enfants en restent à des rudiments. « Ils ne sont pas dans la lecture mais dans l'oralité », ajoute-t-il.

### Chaque enfant s'est vu confier un violon, un violoncelle...

Chacun des 30 groupes, répartis en familles d'instruments, ne répète que deux morceaux du répertoire, spécialement choisis et arrangés pour des débutants, grâce à un partenariat avec le London Symphony Orchestra, très impliqué dans ce type de projet. Les pièces seront ensuite juxtaposées pour former le programme d'un concert, Salle Pleyel, à Paris (lire ci-dessous). Pour chacun, le défi reste modeste, quelques notes qu'il faut savoir bien placer.

« Ce ne sont que quelques grains dans le couscous, comme je dis souvent, s'amuse Denis Zaiman, flûtiste, qui intervient à Ivry-sur-Seine. Mais, pour des débutants, c'est très valorisant de participer à une manifestation collective qui donne au final plus d'effet. »

Clé de voûte de cette initiation : l'instrument. Chaque enfant s'est vu confier un violon, un violoncelle, une flûte, une clarinette ou encore une trompette ou un trombone... Il en est responsable et peut le ramener chez lui, pour répéter à la maison. « Cela offre une proximité incomparable avec l'instrument », note Anne-Céline Nunes.

Florent Renard-Payen, violoniste qui officie dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, garde en mémoire comme l'un des plus beaux jours du projet le moment où les instruments sont arrivés. « Les enfants n'en croyaient pas leurs yeux, se souvient-il. Il y avait une vraie émotion. Beaucoup plus que chez les enfants de conservatoire, souvent déjà familiers des instruments. »

Elodie MAUROT

la-Croix.com



## Deux concerts Salle Pleyel

Mercredi 30 juin et jeudi 1er juillet dans la soirée, l'Orchestre Demos sera en concert privé devant les familles des enfants apprentis musiciens à la Salle Pleyel, à Paris. Au programme, Tchaïkovski, Prokofiev, Bizet...

Si les cartons d'invitation sortent du meilleur effet, les professeurs n'étaient pas tous emballés par l'idée. « Faire jouer à la Salle Pleyel au bout de cinq mois de pratique, ça a un petit côté démagogique, remarque l'un d'eux. Pour un musicien, ce n'est pas honteux de ne pas jouer tout de suite en public, surtout Salle Pleyel. » D'autres jugeront que la location de ce lieu prestigieux, pour la coquette somme de 30 000 €, n'était pas indispensable.

Fortement décrié au moment de son lancement en 2009, le Conseil de la création artistique, co-financier du projet, a visiblement veillé à ce que l'initiative ne reste pas dans l'ombre des quartiers. D'une manière générale, le projet Demos, qui disposait ces six derniers mois d'un budget d'un million d'euros, fait figure d'enfant gâté dans un secteur où la pénurie des financements reste la règle commune. L'initiative devrait se poursuivre jusqu'en 2012, avec un budget déjà reconduit pour 2011.

Elodie MAUROT

# Le Figaro [1]

Jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010

## MUSIQUE CLASSIQUE

# Place aux jeunes

L'Orchestre Demos, composé d'enfants, donne ses premiers concerts. Son initiateur, Laurent Bayle, patron de la Cité de la musique, prône un nouveau modèle d'éducation musicale. **PAGE 28**



### Le Figaro [2]

jeudi 1<sup>er</sup> juillet 2010

## Laurent Bayle : « La vie musicale doit changer »

INTERVIEW Homme clé du classique en France, le directeur de la Cité de la musique teste un nouveau modèle d'enseignement pour les jeunes.



Une récente étude sur les pratiques culturelles des Français a révélé un constat inquiétant : si un jeune ignore le classique jusqu'à ses 15 ans, il risque ensuite de ne jamais en découvrir. Comment renverser cette situation ? Il faut voir tout ce qu'on peut apporter aux 5-15 ans comme inventivité, créativité, comme magie, en les mettant en relation avec plus seulement avec un pédagogisme mais avec les artistes de l'orchestre. Et repenser l'apprentissage : jusqu'ici, en France, il est vécu comme linéaire et descendant, ce qui n'est pas le cas dans d'autres cultures. Des avant Demos, voilà cette année, certaines conservatoires ou certaines initiatives comme orchestre à l'école, cherchent à en sortir. Le but est d'amener au plaisir en faisant à la fois, quand on a le plus d'opportunités de l'apprentissage, en moyen de sélection dans beaucoup de conservatoires qui n'ont pas assez de place.

Qui recrutent-vous en question avec l'Orchestre des jeunes Demos ? C'est une expérience menée sur trois ans, en itinéraire, on change. Mais à partir de deux postulants : comme les langues, l'enseignement de la musique peut passer par le numérique. Les enfants chantent la phrase musicale pour la jouer et ensuite avec l'accompagnement pour



« Le but est d'amener au plaisir en faisant à la fois, quand on a le plus d'opportunités de l'apprentissage, en moyen de sélection dans beaucoup de conservatoires qui n'ont pas assez de place. » explique Laurent Bayle.

### « En France, l'apprentissage de la musique est vécu comme forcé et douloureux. Ce n'est pas le cas dans d'autres cultures »

Il n'est pas possible que la vie musicale continue à fonctionner sur des modèles qui n'ont pas bougé : le concert, l'opéra, la représentation et tout à la fois, avec un accompagnement ou des outils de documentation musicale. Ce n'est pas tourner le dos aux instrumentistes ou aux artistes que mettre en place un modèle qui vise au développement et l'éducation du public, et qui favorise les outils numériques pour la diffusion et son enseignement à l'école.

Par exemple ? À la Cité de la musique où nous sommes en ligne à la suite de la retransmission des concerts, nous travaillons sur nouvelles techniques permettant l'apprentissage de manière ludique et interactive. J'ai répété un logiciel qui est piloté par Stella Jovanović, ethno-musicologue, qui permet d'explorer par exemple l'histoire de l'instrument en séparant les instruments. Ensuite, un enfant peut cliquer sur la clarinette pour entendre que sa partie se joue dans l'instrument pour à venir que leur duo. Avec ce genre d'outil, le maître s'a plus à être derrière chaque enfant sans déranger le concepteur du logiciel.

On boit de trois ans, qu'espérez-vous ? Avant des outils à l'intention des pédagogues et des musiciens de l'orchestre, qui voudraient développer des expériences similaires dans d'autres villes. Beaucoup d'entre elles nous le réclament. C'est aussi une base pour la Philharmonie : les orchestres parisiens qui restent ligés accomplissent ce travail de transmission active. Finie l'idée qu'un garçon vitrine, qu'on fait son concert et qu'on arrive le vendredi soir. Pour élargir les publics, il faut évidemment passer sur le week-end. La Philharmonie et proposer un journal des concerts d'une heure pour les parents, au sein d'une grande œuvre, pendant lequel les enfants assistent des ateliers, avec une transmission au contact de membres de l'orchestre.

La Philharmonie se fera-t-elle ? En ce temps de crise, elle est très critiquée. Si la politique existe, c'est pour porter un message. La crise actuelle pose la question de la difficulté à investir mais elle ne doit pas être présentée pas de ne rien faire. Au préalable, Guillaume Evagou plus haut, qui dirige les jeunes des formes de culture historique, se greffe dans la spécialisation de métiers. Le numérique est indispensable aussi

lui répond en milieu une spécialisation de métiers professionnels qui fait qu'on se ne perçoit pas avec des publics non acquis. Si je raisonne uniquement sur le modèle existant, le classique est un art partagé par une élite, on le joue dans les salles des beaux quartiers et on fait du rap en banlieue. Si je raisonne différemment, je considère que toute la première communauté de Paris est dramatiquement sous-représentée dans un certain nombre de salles de concert de notre ville et que, comme nombre de capitales européennes, anglaises ou américaines, il faut mettre en place un autre modèle d'attractivité. Avec le début est complètement différent. Les équipes de la Philharmonie, située à la Villette, sont travaillant entre Paris et la première couronne, sont en harmonie avec ce que souhaitent le parlement de la République et le maire de Paris.

#### Les influences étrangères

SI, DE ROME à Barcelone ou Helsinki, la plupart des grandes capitales labourent un archaïsme à la fois lieu de concert et espace de socialité, la future Philharmonie de Paris et la recherche de nouvelles formes d'enseignement musical ne copent pas purement et simplement un modèle existant, « le modèle bayle » de ce que je vois à l'étranger, de Laurent Bayle. En ce qui concerne l'interface musique-

musique et rencontre de nouveaux publics, le London Symphony Orchestra ou l'Orchestra de la Cité de la Musique. Au États-Unis, Michael Tilson Thomas, chef de l'orchestre de San Francisco, insiste sur l'importance d'une salle construite par Frank Gehry avec un orchestre résident, des ateliers pour faire entendre des jeunes et un orchestre de jeunes qui présente son travail. » A.B.

# L'insertion par la partition

L'Orchestre Demos, qui rassemble 450 enfants des quartiers défavorisés d'Île-de-France, donnera deux concerts mercredi et jeudi, à la Salle Pleyel. Première étape d'un projet qui veut faciliter l'accès à la musique classique



Atelier de cordes à Asnières (Hauts-de-Seine), dans le cadre du projet Orchestre Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale). Chaque enfant s'est vu confier un instrument qu'il peut ramener chez lui pour répéter.

**A**ssis bien droit sur le bord de sa chaise, les pieds au sol, le violon appuyé sur son cou, Bilal, 9 ans, a pris la position d'un vrai violoniste. D'un œil, il regarde la partition, de l'autre, les gestes de Jasmine, son professeur. Sur le manche de l'instrument, ses petits doigts se placent avec adresse quelque

**La leçon fait se succéder jeu collectif et moment d'écoute mutuelle, lecture de la partition et exercices de rythme, percussions corporelles et jeux de mémorisation.**

Il y a encore quelques mois, Bilal n'avait jamais vu de violon « en vrai », ni à la maison, ni à l'école. Il connaissait l'instrument « par la télé », c'est ce qui lui a donné envie de participer à l'Orchestre Demos. Ce projet, lancé en janvier dernier par le Conseil de la création artistique, propose un apprentissage intensif de la pratique musicale et orchestrale - quatre heures par semaine

en dehors du temps scolaire - à 450 jeunes, de 7 à 12 ans, issus de quartiers défavorisés d'Île-de-France. L'objectif : fournir l'accès à la musique classique d'un public qui en reste trop souvent éloigné. « Dans ces zones urbaines sensibles, les politiques culturelles transmettent beaucoup sur le rap et les musiques traditionnelles. La musique classique n'est pas du tout développée au nom d'une identité culturelle supposée », explique Olivier Flament, responsable du projet Demos, pour l'Association de prévention du site de la Villette (APSV). Nous sommes au contraire parisiens d'un décollage culturel.

Pour la maman de Bilal, le violon n'est d'ailleurs pas un instrument étranger. « Au Maroc, d'où je viens, on en joue à toutes les fêtes familiales. Elle avait déjà envisagé que son fils apprenne le piano, mais mon mari m'a dit que c'était trop cher pour notre budget, du coup j'ai insisté sur l'occasion quand on m'a parlé de cette proposition. C'est gratuit, ça compte beaucoup » a donné une petite association de quartier et d'insertion sociale, située rue de Clignancourt, dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, qui a fait le lien entre l'enfant et le projet Demos. « Nous nous appuyons

toujours sur le tissu social existant et sur les structures fréquentées par les enfants ou leurs proches. Bien souvent les familles ne connaissent pas les conservatoires et sortent peu de leur quartier », indique Olivier Flament. Le projet bénéficie ainsi de lieux pour les rencontres et d'un encadrement éducatif complémentaire à l'initiation artistique. « Les éducateurs ont un rôle essentiel pour rappeler les heures de révisions, encourager les familles à l'assiduité », souligne Anne-Cécile Nanes, coordinatrice des groupes parisiens. Le résultat semble convaincant, seuls 10 % des élèves ont abandonné le projet au cours du semestre.

Dans le petit local associatif de la rue de Clignancourt, l'espace n'est pas idéal pour la pratique musicale, mais on se débrouille tant bien que mal, poussant tables et chaises. Ce mercredi après-midi, une dizaine d'enfants sont venus répéter. Côté rue, les copains du quartier créent régulièrement de petits moments de distraction en venant tambouriner aux vitres pour se faire remarquer. « On ne se laisse pas perturber, on se concentre », avertit Jasmine Collet, professeur de violon, pour prévenir l'indiscipline. « Ce qui se passe ici suscite de la curiosité dans le quartier, conbe-

nelle à la pause. L'année prochaine, on imagine peut-être un moment pour qu'ils puissent expliquer à leurs camarades ce qu'ils font... » La leçon fait se succéder jeu collectif et moment d'écoute mutuelle, lecture de la partition et exercices de rythme, percussions corporelles et jeux de mémorisation. « C'est très différent de ce que l'on fait en conservatoire », remarque Julien Gauthier, violoniste, qui intervient en binôme avec Jasmine. Ici, le solfège n'est pas séparé de la pratique de l'instrument. Nous sommes dans

## Deux concerts Salle Pleyel

Mercredi et jeudi soir, l'Orchestre Demos sera en concert privé devant Plus familles des enfants apprentis musiciens à la Salle Pleyel, à Paris. Au programme, Tchaïkovski, Prokofiev, Bizet... Si les cartons d'invitation sont du meilleur effet, les professeurs n'étaient pas tous emballés par l'idée. « Faire jouer à la Salle Pleyel au bout de cinq mois de pratique, ça a un petit côté démagogique, remarque l'un d'eux. Pour un musicien, ce n'est pas honteux de ne pas jouer tout de suite en public, surtout Salle Pleyel. » D'autres jugeront que la location de ce lieu prestigieux, pour la coquette somme de 30 000 €, n'était pas nécessaire. Fortement décrié au moment de son lancement en 2009, le Conseil de la création artistique, co-financier du projet, a visiblement validé à ce que l'initiative ne reste pas dans l'ombre des quartiers. D'une manière générale, le projet Demos, qui dépense ces six derniers mois d'un budget d'un million d'euros, fait figure d'enfant gâté dans un secteur où la primauté des financements reste la règle commune. L'initiative devrait se poursuivre jusqu'en 2012, avec un budget déjà recensé pour 2011.

## La Croix Mardi 29 juin 2010

une approche globale, beaucoup plus agréable pour les enfants. » Côté solfège, les enfants en restent à des rudiments. « Ils ne sont pas dans la lecture mais dans l'oralité », ajoute-t-il. Chacun des 30 groupes, répartis en familles d'instruments, ne répète que deux morceaux de répertoire, spécialement choisis et arrangés pour des débutants, grâce à un partenariat avec le London Symphony Orchestra, très impliqué dans ce type de projet. Les pièces seront ensuite juxtaposées pour former le programme d'un concert, Salle Pleyel, à Paris (lire ci-dessous). Pour chacun, le défi reste modeste, quelques notes qu'il faut savoir bien placer. « Ce ne sont que quelques grains dans le couscous, comme je dis souvent, s'amuse Denis Zaiman, flûtiste, qui intervient à Ivry-sur-Seine. Mais, pour des débutants, c'est très valorisant de participer à une manifestation collective qui donne au final plus d'effet. »

Clé de voûte de cette initiation : l'instrument. Chaque enfant s'est vu confier un violon, un violoncelle, une flûte, une clarinette ou encore une trompette ou un trombone... Il en est responsable et peut le ramener chez lui, pour répéter à la maison. « Cela offre une proximité incomparable avec l'instrument », note Anne-Cécile Nanes. Florent Renaud-Peyre, violoniste qui officie dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, garde en mémoire comme l'un des plus beaux jours du projet le moment où les instruments sont arrivés. « Les enfants n'en croyaient pas leurs yeux, se souvient-il. Il y avait une vraie émotion. Beaucoup plus que chez les enfants de conservatoire, souvent déjà familiers des instruments. »

ÉLODIE MAUBOT

La France lance son orchestre d'enfants des quartiers, DEMOS - Yahoo! Actualités

La France lance son orchestre d'enfants des quartiers, DEMOS - Flash actualité - Cult... Page 1 of 1

## La France lance son orchestre d'enfants des quartiers, DEMOS

par AFP

Depuis janvier, 450 enfants des quartiers populaires de Paris et de banlieue, sans connaissances musicales, participent à un orchestre inédit en France: baptisé DEMOS, il est destiné à abattre les barrières socio-culturelles qui entourent la pratique de la musique classique.

Ce "dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale" (DEMOS, "demos" en grec) est une initiative du Conseil de la création artistique, qui compte la meunier à l'ère républicain (jeudi 2 juillet 2010, pour un coût d'environ 1 million d'euros par an).

La France a déjà des orchestres à l'école ou en conservatoire. Mais il lui manquait un dispositif à dimension sociale, comme au Brésil (projet Gouri) ou en Ecosse (Big Noise). Et surtout au Venezuela, où il se "Sistema" a formé en 35 ans plus de 250 000 musiciens, tel le chef prodige Gustavo Dudamel.

L'Orchestre des jeunes DEMOS réunit hors temps scolaire, à un rythme relativement soutenu (deux fois deux heures par semaine), une quinzaine d'enfants de 7 à 12 ans dans quatre lieux différents, situés en "zone urbaine sensible" (ZUS).

Les élèves jouent d'instruments à cordes, de bois ou de cuivres. Ils s'immergent dans la pratique musicale sans passer par la case solfège, qui serait un préalable rétrograde pour beaucoup d'enfants eux.

Dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Shariyeva, Anthony et quelques autres se retrouvent les lundis et vendredis, munis des violons ou alto qu'on leur a prêtés. Deux adultes les encadrent: un membre de l'Orchestre de Paris - partenaire du projet avec l'Orchestre Divertimento - et une musicienne intervenant en milieu scolaire.

"On arrive à leur faire faire quelque chose au bout de trois mois", confie à l'AFP Antonin André Rémyeva, violoniste à l'Orchestre de Paris. "Cette idée de collectif, c'est beaucoup plus ludique. Les enfants apprennent beaucoup plus vite que ceux que j'ai au conservatoire", confirme sa collègue Jasmine Collet, artiste et outline.

La séance commence par le rassemblement des enfants, en rond. Une fois l'instrument et l'archet bien en main, ils jouent quelques notes simples, souvent des cordes à vide, d'abord sans partition. Quand le virtuose de l'Orchestre de Paris entonne sa partie, la musique prend forme: il s'agit du célèbre thème principal de l'ouverture de "Roméo et Juliette" de Prokofiev.

Les élèves en redemandent: "On s'amuse, on n'a pas toujours à répéter la même chose", résume Daana, huit ans.

"Une des craintes des travailleurs sociaux était qu'on apportait à ces enfants une musique n'appartenant pas à leur culture, qu'on risquait de les perturber: c'est faux", souligne Gilles Delebarre, responsable pédagogique à la Cité de la musique, qui relève un "très faible taux d'abandon".

Avec l'aide de sociologues, les responsables de DEMOS observent "ce qui se passe sur le plan de la pédagogie musicale et de l'intégration sociale, sans faire d'angélisme", assure Laurent Bayle, membre du Conseil de la création artistique. "Je serais un menteur ou un naïf si je disais que les 450 enfants se retrouveront, à la sortie, dans des conservatoires", dit-il.

Déjà, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains, ils se rendront à la prestigieuse Salle Pleyel pour une première prestation publique. "Je sais qu'il va y avoir des regards suspicieux mais on n'est pas dans la démagogie", affirme Olivier Flament, chef de projet à l'Association de prévention du site de la Villette (APSV), qui pilote l'opération. "Ce sera un moment populaire, on ne sera pas dans la démonstration", promet-il.

## La France lance son orchestre d'enfants des quartiers, DEMOS

par AFP

Depuis janvier, 450 enfants des quartiers populaires de Paris et de banlieue, sans connaissances musicales, participent à un orchestre inédit en France: baptisé DEMOS, il est destiné à abattre les barrières socio-culturelles qui entourent la pratique de la musique classique.

Ce "dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale" (DEMOS, "demos" en grec) est une initiative du Conseil de la création artistique, qui compte la meunier à l'ère républicain (jeudi 2 juillet 2010, pour un coût d'environ 1 million d'euros par an).

La France a déjà des orchestres à l'école ou en conservatoire. Mais il lui manquait un dispositif à dimension sociale, comme au Brésil (projet Gouri) ou en Ecosse (Big Noise). Et surtout au Venezuela, où il se "Sistema" a formé en 35 ans plus de 250 000 musiciens, tel le chef prodige Gustavo Dudamel.

L'Orchestre des jeunes DEMOS réunit hors temps scolaire, à un rythme relativement soutenu (deux fois deux heures par semaine), une quinzaine d'enfants de 7 à 12 ans dans quatre lieux différents, situés en "zone urbaine sensible" (ZUS).

Les élèves jouent d'instruments à cordes, de bois ou de cuivres. Ils s'immergent dans la pratique musicale sans passer par la case solfège, qui serait un préalable rétrograde pour beaucoup d'enfants eux.

Dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Shariyeva, Anthony et quelques autres se retrouvent les lundis et vendredis, munis des violons ou alto qu'on leur a prêtés. Deux adultes les encadrent: un membre de l'Orchestre de Paris - partenaire du projet avec l'Orchestre Divertimento - et une musicienne intervenant en milieu scolaire.

"On arrive à leur faire faire quelque chose au bout de trois mois", confie à l'AFP Antonin André Rémyeva, violoniste à l'Orchestre de Paris. "Cette idée de collectif, c'est beaucoup plus ludique. Les enfants apprennent beaucoup plus vite que ceux que j'ai au conservatoire", confirme sa collègue Jasmine Collet, artiste et outline.

La séance commence par le rassemblement des enfants, en rond. Une fois l'instrument et l'archet bien en main, ils jouent quelques notes simples, souvent des cordes à vide, d'abord sans partition. Quand le virtuose de l'Orchestre de Paris entonne sa partie, la musique prend forme: il s'agit du célèbre thème principal de l'ouverture de "Roméo et Juliette" de Prokofiev.

Les élèves en redemandent: "On s'amuse, on n'a pas toujours à répéter la même chose", résume Daana, huit ans.

"Une des craintes des travailleurs sociaux était qu'on apportait à ces enfants une musique n'appartenant pas à leur culture, qu'on risquait de les perturber: c'est faux", souligne Gilles Delebarre, responsable pédagogique à la Cité de la musique, qui relève un "très faible taux d'abandon".

Avec l'aide de sociologues, les responsables de DEMOS observent "ce qui se passe sur le plan de la pédagogie musicale et de l'intégration sociale, sans faire d'angélisme", assure Laurent Bayle, membre du Conseil de la création artistique. "Je serais un menteur ou un naïf si je disais que les 450 enfants se retrouveront, à la sortie, dans des conservatoires", dit-il.

Déjà, les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet prochains, ils se rendront à la prestigieuse Salle Pleyel pour une première prestation publique. "Je sais qu'il va y avoir des regards suspicieux mais on n'est pas dans la démagogie", affirme Olivier Flament, chef de projet à l'Association de prévention du site de la Villette (APSV), qui pilote l'opération. "Ce sera un moment populaire, on ne sera pas dans la démonstration", promet-il.



## PROJET

# En avant la musique !

Fin janvier, 15 jeunes Noiséens, âgés de 7 à 12 ans, se sont lancés dans l'aventure "Orchestre en banlieue". Une opération qui va permettre à ces jeunes qui n'ont jamais touché un instrument de musique, de bénéficier de cours hebdomadaires dispensés par des professionnels afin de découvrir la pratique musicale. À la clé : un apprentissage et un grand concert dans le temple de la musique classique : la salle Pleyel.

**a**mener 450 jeunes musiciens sur la scène de la salle Pleyel : c'est le pari du projet "Orchestre en banlieue". Dans 30 communes d'Île-de-France, des groupes d'enfants, âgés de 7 à 12 ans, viennent d'être constitués pour préparer cet événement.

À Noisy-le-Sec, ce sont 15 enfants de l'accueil de loisirs Quatremaire, sans expérience musicale, qui vont se frotter au maniement de l'archet et être ainsi sensibilisés à la musique classique. Mercredi 27 janvier, chacun d'entre eux a reçu un instrument (violin, alto ou violoncelle) en prêt gratuit. L'occasion de lever les freins économiques éventuels à la découverte de la pratique d'un instrument.

## « Sensibilisation par la pratique »

Jusqu'à cet été, ils vont apprendre à en jouer grâce à des cours collectifs hebdomadaires (près de 100 heures au total) dispensés par des musiciens professionnels.

Réalisée en partenariat avec la direction des Affaires culturelles, le Conservatoire municipal et le service Enfance, cette initiative est portée par l'Association de prévention du site de la Villette. Elle a pour objectif de développer la pratique et le goût de la musique (et notamment de la musique classique), chez les jeunes, surtout dans les zones urbaines où l'accès à cette culture se révèle difficile. Bref un projet pédagogique innovant autour de la pratique instrumentale collective. Car pour tous ces jeunes, apprendre à jouer ensemble, ce sera aussi apprendre à vivre ensemble.

## ➔ Le projet Orchestre en banlieue

est organisé par l'Association de prévention du site de la Villette (APSV) en association avec une trentaine de partenaires du champ social situés à Paris et en Île-de-France et la Cité de la musique, l'Orchestre de Paris et l'Orchestre Divertimento.

## • Discriminations



### Le 19<sup>e</sup> au quotidien

Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris chargée de la vie scolaire et de la réussite éducative, Conseillère du 19<sup>e</sup> déléguée chargée du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle, François-Xavier Pestel (Recteur de l'Académie de Paris), Roger Madec, Maire du 19<sup>e</sup> et Olivier Flament (APSV).

7

ÉDUCATION

## Des stages pour les collégiens

/// Le 12 janvier, une vingtaine d'entreprises et de structures ont signé une charte d'engagement avec des collèges de l'arrondissement pour accueillir des stagiaires de 3<sup>e</sup>...

Pas facile pour un(e) élève de 3<sup>e</sup> de trouver une entreprise qui accepte de le prendre en stage d'observation... Surtout s'il ne possède pas le réseau familial ou social qui pourrait l'aider. Une solution a été proposée dans le cadre du Plan de lutte contre les discriminations du 19<sup>e</sup>. Mis en place depuis 5 ans à l'initiative de Colombe Brossel, Adjointe au Maire de Paris et Conseillère déléguée du 19<sup>e</sup> en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation professionnelle, il est piloté par l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) et associe la Mairie du 19<sup>e</sup>, la Mairie de Paris, la Région Île-de-France, la Préfecture de Paris et l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des chances (ACSE). Une vingtaine d'entre-

prises ont accepté de parrainer pendant 3 ans des collèges du 19<sup>e</sup>.

### DES STAGES ASSURÉS

La grande halle de la Villette, la Cité de la Musique, CNSMDP, Universciences, la Ligue de l'enseignement, le CENTQUATRE, la CPAM, la CRAMIF, GIE Villette, Pierre et Vacances, Center Parcs, Immobilière 3F, Monoprix, AG2R La Mondiale, BNP Parisbas, le Cours Florent, le Centre Pailleron, Holiday Inn Paris, Fidès Solutions, les Ateliers des Compagnons, et la Poste... Toutes ces entreprises et structures travaillent donc avec un ou deux collèges du 19<sup>e</sup> et s'engagent à recevoir près de 200 élèves de 3<sup>e</sup> en stage « découverte de l'entreprise ». Une bonne nouvelle pour tous les collégiens qui pourront ainsi se faire une idée du monde de l'entreprise.

TV

## Le tout numérique est là...

Finie la diffusion analogique des chaînes de télévision ! Le 8 mars prochain tout deviendra numérique. Résultat : une meilleure qualité d'image et jusqu'à 19 chaînes nationales gratuites. Pour en profiter, il vous faudra être équipé d'un mode de réception numérique. Si vous recevez la télévision à 5 chaînes par une antenne râteau ou intérieure, vous devez équiper vos postes pour continuer à recevoir les programmes. Si vous habitez un immeuble, contactez votre syndic ou le gestionnaire pour savoir si le bâtiment est déjà équipé pour recevoir la télé en numérique.  
 > Renseignez-vous au 0970 818 818\* ou [www.tousaunumérique.fr](http://www.tousaunumérique.fr)  
 \*numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8 h à 21 h



## MÉMOIRE Une plaque pour les enfants déportés

Le 21 janvier au matin, une cérémonie a été organisée au lycée Georges Brassens pour la pose d'une plaque à la mémoire des enfants juifs morts en déportation, en présence de Yacine Chaouat, Adjoint au Maire du 19<sup>e</sup> chargé des relations avec le monde combattant et de Daniel Vaillant, Député-Maire du 18<sup>e</sup>.



À gauche : Jacques Levy, Président du comité Léon Goldberg. À droite : Yacine Chaouat.

[dixneufinfo.com](http://dixneufinfo.com)  
votre arrondissement au quotidien

ECONOMIE

## 20 entreprises s'engagent pour les jeunes du 19<sup>e</sup>

13 janvier 2011 par Sophie Le Renard



Premier contact avec l'entreprise, le stage de 3<sup>e</sup> s'avère une opération délicate à trouver pour les collégiens. A l'initiative de la Mairie du 19<sup>e</sup>, des entreprises ont signé, le 12 janvier 2011, une charte d'engagement pour les accueillir dans leurs services. C'est une première.

Pour les parents d'adolescents, trouver un stage de 3<sup>e</sup> relève parfois du parcours du combattant. Pour une partie des collégiens du 19<sup>e</sup>, sans relations c'est mission impossible ou presque.

Aussi dans le cadre du Plan d'action de lutte contre les discriminations à l'emploi initié par la mairie du 19<sup>e</sup>, vingt entreprises implantées dans l'arrondissement s'engagent à accueillir, chaque année (et pendant 3 ans) des collégiens de l'arrondissement. Elles ont signé, en grande pompe dans la salle des mariages de la Mairie, le 12 janvier 2011, une charte d'engagement avec tous les collèges du 19<sup>e</sup>.



Séance de signature : chaque entreprise présente signe avec un ou plusieurs collèges

Ce stage dit de découverte « concerne 190 jeunes, soit 15% des jeunes scolarisés en 3e dans le 19e, pour chaque collège. Cela correspond à la moyenne des élèves qui ont des difficultés à trouver un stage sans l'appui des parents. » explique Bettina Salvioni, coordinatrice du plan d'action de lutte contre les discriminations.

Le stage d'une semaine est considéré comme un premier pas vers l'emploi. Mais sera-t-il un simple stage photocopie ? Bettina Salvioni assure que non, relayée par Roger Madec, Maire de l'arrondissement « Le stage de 3e doit être utile dans la découverte d'un métier. » a-t-il déclaré lors de la signature de la charte.

Les sociétés signataires ont défini un programme adapté « construit des parcours pour une connaissance de l'entreprise. Ainsi la BNP a organisé une journée dans une agence bancaire, à laquelle les jeunes n'auraient pu avoir accès dans d'autres conditions. » précise la chargée de mission.



Claude Haigneré, Présidente de la Cité des Sciences et de l'Industrie, à la Villette, lors de la signature

Le stage peut s'avérer être un révélateur pour des adolescents qui rejettent l'école. « Il permet d'évaluer des compétences d'autonomie, de prise d'initiative importante en entreprise et mal évaluées dans le milieu scolaire. » affirme François-Xavier Pestel du rectorat de Paris.

Les entreprises sont majoritairement publiques même si quelques grandes entreprises privées ont choisi d'aider les collégiens-stagiaires (Monoprix, AG2R, la BNP, HolidayInn, Pierre et Vacances).

C'est un projet inédit à Paris. Gageons que l'arrondissement sera précurseur dans ce domaine.

**Le Plan de lutte contre les discriminations** est financé par la Mairie de Paris, la Mairie du 19e ; le Conseil Régional d'Ile de France, l'ACSE, la Préfecture de Paris et coordonné par l'APSV (Association de Prévention du Site de la Villette).

**Les entreprises publiques et privées engagées dans le dispositif** Les quatre établissements du Parc de la Villette (Cité des sciences, de la Musique, Grande Halle...)Le CentQuatre

La Poste

L'immobilière 3F

La ligue de l'enseignement

CPAM

La Cramif

Les ateliers compagnons

HolidayInn Porte de la Villette

Le centre Paileron

Monoprix

La BNP

FIDES SOLUTIONS.

Les cours Florent

AG2R

Pierre et Vacances

La CFDT

## • Ecole de la Citoyenneté

### La Provence

Edition de Aubagne, Aubagne

Dimanche 4 Juillet 2010

Insertion

#### Une expérience citoyenne pour nos jeunes

La mission locale et sa directrice Carole Hurel ont, au cours de l'année, envoyé dix jeunes de l'Agglo à l'Ecole de la Citoyenneté située à Paris.

" C'est une école qui a ouvert en 2005 grâce à la fondation Dexia après les émeutes dans les cités ", affirme Carole Sanchez, qui accompagne le projet. Nous avons donc choisi des jeunes majeurs intéressés par l'idée. Nous les avons envoyés à Paris deux par deux en général. Là-bas, ils ont été pris en charge par l'école qui a assuré leur hébergement en hôtel. Les cours ont duré une semaine".

" Il s'agit, en fait, ajoute Carole Hurel, de donner la parole aux jeunes. De faire se rencontrer par groupes de 15 à la fois, des jeunes qui sont dans "la galère" et de les laisser s'exprimer, dialoguer avec des intervenants qui proposent des solutions, des idées". Sur le plan financier, l'Agglo a assuré le paiement des transports, et l'école tout le reste à savoir les cours, l'hébergement les sorties et la nourriture.

Ponctué par des visites au Louvre, à l'Assemblée nationale, au stade de France, et à l'Hôtel de ville, le séjour a beaucoup plu à Laurence, habitante de la commune d'Auriol : "Je voulais m'investir dans l'humanitaire, dit-elle. On m'a parlé d'une association Unicité qui est présente à Marseille et qui aide les handicapés.

Je les ai contacté et je commence à travailler avec eux jeudi !". Emilie et Jennifer, de Saint-Zacharie n'ont qu'un mot très sincère : " On ne peut pas y retourner ?" Avant leur départ, les jeunes ont dû préparer un dossier sur un sujet citoyen de leur choix : les violences faites aux femmes, le droit des enfants, la pauvreté, les jeunes et le travail... Il fallait aussi préparer un dossier de présentation de sa ville et de sa région. Pour tout ceci, Carole Sanchez les a aidés, leur a fait rencontrer des élus, des professionnels.

Mardi 29 juin, un bilan sur ces séjours a été effectué à la Mission locale.

Etaient présents, M. Castinel pour Saint-Zacharie, Hélène Méan pour Auriol, Magali Giovannangeli pour Aubagne et Antoine Di Ciaccio représentait l'agglo. Des films tournés à Paris ont été projetés, les jeunes filles présentes les ont commentés, ont répondu aux questions posées. Chez toutes, on sentait l'enthousiasme que ce séjour parisien avait provoqué. Elodie, d'Aubagne, explique : " J'ai présenté un travail sur le vote.

Je trouve que trop de gens, et notamment des jeunes, s'abstiennent. Je pense en avoir convaincu certains ! Mais ce que j'ai retenu, c'est que partout en France on est dans la même galère même si je crois qu'il faut garder l'espoir".

Annie MONVILLE

### INSERTION

## Une expérience citoyenne pour nos jeunes

La Mission locale a organisé de nombreux séjours citoyens.

La mission locale et sa directrice Carole Hurel ont, au cours de l'année, envoyé dix jeunes de l'Agglo à l'Ecole de la Citoyenneté située à Paris.

" C'est une école qui a ouvert en 2005 grâce à la fondation Dexia après les émeutes dans les cités, affirme Carole Sanchez, qui accompagne le projet. Nous avons donc choisi des jeunes majeurs intéressés par l'idée. Nous les avons envoyés à Paris deux par deux en général. Là-bas, ils ont été pris en charge par l'école qui a assuré leur hébergement en hôtel. Les cours ont duré une semaine".

" Il s'agit, en fait, ajoute Carole Hurel, de donner la parole aux jeunes. De faire se rencontrer par groupes de 15 à la fois, des jeunes qui sont dans "la galère" et de les laisser s'exprimer, dialoguer avec des intervenants qui proposent des solutions, des idées". Sur le plan financier, l'Agglo a assuré le paiement des transports, et l'école tout le reste à savoir les cours, l'hébergement les sorties et la nourriture.

Ponctué par des visites au Louvre, à l'Assemblée nationale, au stade de France, et à l'Hôtel de ville, le séjour a beaucoup plu à Laurence, habitante de la commune d'Auriol : "Je voulais m'investir dans l'humanitaire, dit-elle. On m'a parlé d'une association Unicité qui est présente à Marseille et qui aide les handicapés. Je les ai contacté et je commence à tra-



Laurence, Elodie, Jennifer et Emilie ont présenté le séjour auquel elles ont participé. / PHOTO A.M.

vailer avec eux jeudi".

Emilie et Jennifer, de Saint-Zacharie n'ont qu'un mot très sincère : " On ne peut pas y retourner ?"

Avant leur départ, les jeunes ont dû préparer un dossier sur un sujet citoyen de leur choix : les violences faites aux femmes, le droit des enfants, la pauvreté, les jeunes et le travail...

Il fallait aussi préparer un dossier de présentation de sa ville et de sa région. Pour tout ceci, Carole Sanchez, les a aidés, leur a fait rencontrer des élus, des professionnels.

Mardi 29 juin, un bilan sur ces séjours a été effectué à la Mission locale. Etaient présents, M. Castinel pour

Saint-Zacharie, Hélène Méan pour Auriol, Magali Giovannangeli pour Aubagne et Antoine Di Ciaccio représentait l'agglo. Des films tournés à Paris ont été projetés, les jeunes filles présentes les ont commentés, ont répondu aux questions posées. Chez toutes, on sentait l'enthousiasme que ce séjour parisien avait provoqué. Elodie, d'Aubagne, explique : " J'ai présenté un travail sur le vote. Je trouve que trop de gens, et notamment des jeunes, s'abstiennent. Je pense en avoir convaincu certains ! Mais ce que j'ai retenu, c'est que partout en France on est dans la même galère même si je crois qu'il faut garder l'espoir".

Annie MONVILLE

La Provence du 02/07/2010

La Marseillaise Vendredi 2 juillet 2010

**Jeunesse. Temps d'échange à la Mission locale entre jeunes ayant séjourné à l'école de la citoyenneté et élus de leurs communes de résidence.**

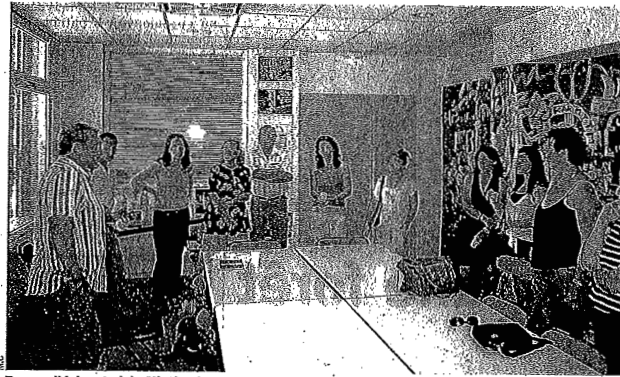
# Des jeunes du territoire à l'école de la citoyenneté

■ Quatre jeunes d'Aubagne, Auriole et Saint-Zacharie, parmi les 10 bénéficiaires de séjours à l'école de la citoyenneté à Paris, sont venus restituer, mardi dernier, leur passage par cette école et témoigner de ce qu'ils ont vécu durant la semaine passée dans cette structure.

Cette rencontre organisée par la Mission Locale Jeunes d'Aubagne et du bassin de l'Huveaune s'est déroulée en présence de Madame Méan, élue à Auriole, Monsieur Castinel, élu à Saint-Zacharie et Antoine Di Ciaaccio, vice-président de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile et président de la mission locale.

Les quatre jeunes qui ont participé à différentes sessions organisées dans cette école (décembre, février, mai) ont mis l'accent, essentiellement, sur la richesse des échanges, la qualité des projets présentés et la vie en collectivité avec d'autres jeunes venant de différentes régions de France.

« *Débats, rencontres mais aussi sorties et visites de lieux (stade de France, Tour Eiffel, Hôtel de Ville...).* Ce qui m'a le plus intéressé dans cette démarche, c'est d'avoir eu des journées bien remplies », confie Laurence Cochet, une jeune auriolaise partie défendre son projet autour du thème de « la pauvreté ». Une impression que partagent Jennifer Borrelly et Emilie Michel, de Saint Zacharie, qui ont choisi, elles, de travailler, respectivement, sur « les jeunes et



Temps d'échange à la Mission locale autour de séjours de jeunes à l'école de la citoyenneté.

le travail », « la violence faite aux enfants ». Deux jeunes filles qui ont élaboré leurs projets par étape et ont suivi des formations avant de se lancer dans cette belle aventure « citoyenne »

« C'est une démarche particulièrement intéressante surtout que nous sommes souvent amenés à s'interroger sur la citoyenneté, le civisme... Une démarche qui nous a permis de nous confronter avec d'autres jeunes... C'est réconfortant aussi de voir que des jeunes comme vous sont préoccupés par ces questions de citoyenneté », leur

a lancé Antoine Di Ciaaccio.

Organisés par la Mission Locale, avec le concours d'organismes de formation (Retravailler Provence, ADEF, ACPM), ces séjours qui s'adressent à des jeunes majeurs, ont pour objectif « de restaurer la confiance des jeunes en rejoignant le discours, l'échange, la communication et en amenant chacun à se considérer comme citoyen », précise Carole Hurel, la responsable de la Mission Locale.

Créée à l'initiative du Conseil National des Missions locales (CNML) et de la fondation Dexia,

l'école de la citoyenneté vise à favoriser « la prise de conscience des jeunes et les initiales à l'expression de la connaissance des institutions ». Elle leur propose une « voyage initiatique » qui les familiarise et les rapproche de questions relatives à la citoyenneté.

L'école de la citoyenneté organise 8 sessions de formation sur le site de la Villette à Paris. Chaque session dure 6 jours et unit 14 jeunes venant de toute France.

MUSTAPHA CH

## EDUCATION

# Citoyen, mode d'emploi

Edwige et David, deux jeunes Langrois, ont effectué, grâce à la PAIO, un séjour d'une petite semaine à Paris. Il ont participé à l'École de la citoyenneté auprès d'une dizaine d'autres jeunes venus de toute la France. Explications.



Monique Inza, directrice de la PAIO, entourée d'Edwige Bouard et de David Maistret.

Edwige Bouard, 22 ans, et David Maistret, 24 ans, gardent un très bon souvenir de leur séjour parisien. Les deux jeunes Langrois y sont partis cinq jours via la PAIO de Langres pour participer à l'École de la citoyenneté.

Il y a trois ans, cette école un peu spéciale a vu le jour sous l'impulsion de la Fondation Dexia et du Conseil national des missions locales suite aux émeutes des banlieues de novembre 2005. L'objectif : renforcer l'action auprès des jeunes des ZUS (Zone urbaine sensible). Depuis, l'action s'est élargie aux quartiers « moins sensibles » pour finalement sortir de la ville à la rencontre des zones rurales.

Ainsi, huit fois par an, une poignée de jeunes volontaires ma-

jeurs, provenant de toute la France, s'inscrivent auprès de leurs missions locales (ou de la PAIO pour Langres) afin de participer à l'École. Ils partent en binôme avec en poche un exposé sur un thème citoyen ainsi qu'une petite présentation de leur ville qu'ils ont réalisée en amont et qu'ils vont livrer à Paris.

Direction, ensuite, la Villette, siège de l'École. Cinq jours durant, le groupe est sensibilisé aux valeurs de la démocratie, à son fonctionnement en rencontrant des élus, des responsables d'associations, des militants, des chefs d'entreprises, etc. Les jeunes se familiarisent également à la prise de parole en public, à l'exercice de l'exposé et du débat. Enfin, ils découvrent Paris et ses lieux emblé-



Photo de groupe à Paris à l'issue de la 21<sup>e</sup> session de l'École de la citoyenneté à laquelle ont participé Edwige et David.

matiques : l'Assemblée nationale, le Sénat, la géode... Cerise sur le gâteau : leur hébergement et la restauration sont pris en charge par l'École.

### « Passionnant de débattre »

Ce sont donc Edwige et David qui ont représenté la cité lingonnoise lors de la dernière session de l'École de la citoyenneté, du 19 au 23 avril.

Tous les deux avaient planché sur le thème des violences faites aux femmes, un sujet qu'ils ont défendu devant les onze autres

jeunes présents. D'autres avaient choisi la polygamie en Afrique ou encore les ravages de la tempête en Vendée.

« C'était passionnant de débattre sur ces sujets mais aussi très angoissant de s'exprimer en public. Au fil de la semaine, le stress est parti pour laisser place à une très bonne ambiance. C'était vraiment bien de rencontrer des jeunes habitant dans des grandes villes ou leurs banlieues, de constater les différences avec notre quotidien à la campagne », confie

Edwige. Bref, un bel échange entre des jeunes issus de milieux très différents les uns des autres.

Bel échange également avec les divers intervenants comme le maire du XIX<sup>e</sup> arrondissement (où se trouve la Villette), une syndicaliste, une metteuse en scène engagée (de la compagnie du Théâtre de l'Opprimé).

C. R.

Prochaine session de l'École de la citoyenneté : du 17 au 21 mai.

JOURNAL DE LA MISSION LOCALE

## • Valorisation des archives Sayad

140 Dossier | Les Turcs en France : quels ancrages ?

### Repérages

## La valeur scientifique du fonds Sayad

Le sociologue franco-algérien Abdelmalek Sayad (1933-1998) a consacré sa vie à travailler sur l'émigration et l'immigration. La CNHI conserve l'ensemble du fonds documentaire de ce chercheur, collaborateur et ami de Pierre Bourdieu, qui n'a eu de cesse de jeter des ponts entre les peuples et les cultures.  
Entretien avec Rémi Lenoir, le directeur du Centre de sociologie européenne (CSE).

### Quelles étaient vos relations de travail avec Abdelmalek Sayad ?

Mes relations de travail tiennent au fait que nous appartenions tous les deux au Centre de sociologie européen (CSE) fondé par Pierre Bourdieu et auquel Sayad a été rattaché dès son arrivée en France, quand il a émigré lui-même.

Je l'ai connu dans les années 1967-1968. J'étais coopérant en Algérie et enseignait la sociologie à l'université d'Alger. Sayad avait un projet d'enquête. Avec un collègue basé à Paris, nous étions chargés sur place de faire passer un immense questionnaire concernant les relations linguistiques des Algériens, principalement dans leur famille. J'en ai d'ailleurs déposé un exemplaire au fonds Sayad de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. C'était un questionnaire énorme, à la fois par sa taille et pour le nombre de questions posées, ce qui faisait qu'il était assez difficile de le faire remplir, mais nous y sommes parvenus avec l'aide de nos étudiants.

À mon retour à Paris, nous nous sommes retrouvés au CSE. Une réelle amitié s'est alors nouée entre nous, bien que nous travaillions sur des objets très différents, lui se consacrant

aux questions d'émigration et d'immigration, moi travaillant sur les problèmes de la vieillesse et de la famille. Nous n'avons jamais écrit de choses ensemble, ou fait du terrain ensemble ultérieurement, mais nous avons souvent eu des discussions concernant nos recherches respectives.

### Quel était le rapport de Sayad aux sources ?

Il n'en parlait pas directement, mais c'était quelque chose de connu : il accumulait toute la documentation possible concernant ses objets de recherche, notamment tout ce qui concernait les statistiques. Sayad était très férú de statistiques ; il passait son temps à les lire, à les établir, à les commenter, et pourtant cela n'apparaît pas dans ses travaux.

En réalité, les entretiens qu'il a réalisés se basaient aussi sur le travail minutieux qu'il a accompli à partir des recensements algériens par exemple, dont on voit la trace dans le fonds, mais aussi sur des documents de toutes sortes.

Il accumulait beaucoup – on avait l'impression d'un immense désordre – dans lequel il se retrouvait très bien, ce qui

amusait ses collègues. Son bureau au CSE était une véritable caverne d'Ali Baba.

### Ce travail d'accumulation était-il uniquement en relation avec son travail du moment, ou Sayad avait-il une volonté de préservation ?

Je pense que cela était surtout lié à son travail. Nous n'avons jamais parlé de préserver quoi que ce soit, mais consciemment ou inconsciemment, il avait l'idée de conserver sa documentation, comme il l'a d'ailleurs fait quand il est parti à la retraite, puisqu'il l'avait entreposée chez lui.

### S'en servait-il pour des échanges avec ses étudiants ?

Oui, je pense que Sayad prêtait ses documents aux étudiants. Il n'avait pas de problème à cet égard. C'était un archiviste comme nous les connaissons aujourd'hui. Certes, c'était son travail, mais les personnes qu'il interviewait et qu'il étudiait faisaient aussi un peu partie de lui. Les étudiants étaient également très proches de lui. Tout cela est très difficile à distinguer, mais je crois que si quelqu'un travaillait sur un sujet et qu'il pouvait l'aider, soit directement, soit en lui prêtant ou même en lui donnant des documents, il le faisait très volontiers.

### Avait-il mentionné l'idée de préserver son fonds documentaire ?

Je ne suis pas sûr qu'il ait eu en tête d'avoir un fonds exhaustif, cela n'était pas dans sa nature. Il accumulait les choses et les documents, mais pas dans le but de constituer un fonds à mettre à la disposition de tous. Il ne m'en a jamais parlé en ces termes.

S'en défaire aurait été pour lui une manière de casser le lien avec son pays d'origine et son travail. Toute cela se confondait.

### En sociologie, l'idée de constituer un fonds est-elle fréquente ?

Aujourd'hui, l'EHESS étant amenée à quitter ses locaux, certains responsables visent à récupérer les archives des laboratoires qui vont déménager et donc probablement se défaire des fonds qu'ils ont constitués.

Au Centre de sociologie européenne, beaucoup d'enquêtes ont été faites depuis le milieu des années soixante et ont été conservées à la demande de Pierre Bourdieu. Il y a notamment des rayonnages entiers de questionnaires. Dans ce Centre, des fonds vont être l'objet d'une numérisation, afin d'être mis à la disposition du public. Pour une raison simple : Pierre Bourdieu tenait à ce que ce qui nous avait été autorisé dans le cadre d'un service public soit restitué au service public.

### S'agit-il de fonds globaux, liés à la recherche, ou liés à des personnalités ? Par exemple, y a-t-il un fonds Pierre Bourdieu ?

Oui, il y a certainement des fonds d'archives privés mis à la disposition du public. Comme celui de Michel Foucault. Il y en aura certainement un pour Pierre Bourdieu. Par contre, je ne peux pas m'avancer sur les fonds d'autres grands sociologues. En ce qui concerne Pierre Bourdieu, il y a déjà eu des contacts entre différents services spécialisés et la famille, afin d'archiver son fonds. En revanche les documents concernant le travail qu'il a mené au Centre de sociologie

européenne seront archivés avec ceux des membres du Centre. Ses archives personnelles, telles que son courrier, ses manuscrits, relèvent des initiatives de sa famille.

#### **Que pensez-vous de la cession du fonds Sayad à la CNHI ?**

Il me semble que le fonds Sayad est important pour plusieurs raisons. D'une part, Sayad avait accumulé beaucoup de documents qu'on a du mal à retrouver aujourd'hui, puisqu'il s'agit d'une documentation extrêmement variée, avec des documents qui remontent à la période coloniale, qui datent des années cinquante et même antérieures. Je me souviens par exemple avoir vu dans ses papiers des fiches de recensement, des registres d'hôtel, etc. Certains documents peuvent difficilement être retrouvés ailleurs ; ce sont parfois des spécimens qui peuvent intéresser des chercheurs.

Ensuite, ce fonds d'archives permet de voir comment Sayad travaillait. Il révèle une partie de ce qui est caché : les coulisses du travail de recherche qui, parfois, sont plus importantes encore que la scène. Il s'agit d'interviews, de bandes sonores sur lesquelles il avait enregistré ses conversations. À partir de cela, on peut comprendre sa manière d'exploiter les interviews, le travail de construction de ses textes qu'il effectuait par sélection d'extraits d'entretiens, avec la mise en valeur des propos des personnes qu'il interviewait. Ce fonds révèle la connaissance qu'il avait de l'Algérie de son temps. Dans ces archives, on voit, si l'on peut dire, le sociologue à l'oeuvre, sans doute le sociologue algérien le plus grand de sa génération. Pour des apprentis chercheurs,

l'accès à ces archives est important, car le fonds montre ce qu'un vrai travail de recherche implique, au-delà du simple enregistrement de la parole ou de la lecture des données statistiques.

Enfin, ce fonds comprend une dimension qui m'a personnellement beaucoup ému. Certes, je savais que Sayad et Bourdieu étaient très proches, mais le fonds montre leur véritable amitié, quasi fraternelle. On y trouve des lettres que Bourdieu a écrites à Sayad, qui sont des consignes d'enquête et, en même temps, des gestes d'une grande amitié.

Cette fraternité scientifique avait une dimension politique. Tous deux discutaient beaucoup de ce qui se passait en Algérie depuis qu'ils se connaissaient, c'est-à-dire depuis 1958 environ, et ils entretenaient des échanges très riches. C'est un magnifique exemple également de l'amitié qu'il pouvait y avoir entre Français et Algériens à cette époque.

#### **Le fonds garde-t-il le mode de classement de Sayad pour appréhender une histoire de son travail et de sa méthode ?**

C'est un fonds extrêmement disparate ; on n'y trouve pas de documents standardisés mais un grand fouillis. Il y a tout un travail d'archivage très minutieux, de classement de papiers, qui a été fait par la médiathèque de la CNHI. Ce fonds comprend des sources sur l'histoire des enquêtes faites en Algérie. Une histoire assez exceptionnelle qui a abouti à la rédaction du livre de Sayad et de Bourdieu sur *Le déracinement*. Dans le fonds, on en a des traces extrêmement précises. Il en est de même des généalogies gigantesques que

Sayad faisait – il était un merveilleux miniaturiste –, extrêmement détaillées, comme son écriture l'atteste d'ailleurs. C'était une écriture d'instituteur, comme celle de Pierre Bourdieu. Cela n'est pas seulement émouvant pour ceux qui les ont connus et qui vont bientôt disparaître, mais c'est aussi un très beau témoignage de ce qu'était le travail de recherche à cette époque-là.

#### **Grâce au fonds Sayad, peut-on transmettre cette démarche aux jeunes générations de chercheurs ?**

Sayad reproduisait par exemple des tableaux entiers de données. Aujourd'hui, cela se fait heureusement moins souvent, ce qui représente un gain de temps considérable. Ensuite, les moyens changent, évidemment, alors que la démarche intellectuelle reste la même. On y verra la trace pratique de cette manière de travailler que Sayad et Bourdieu ont inventé ensemble ou ont réinventé, en fonction des occasions ou des enquêtes qui pouvaient se présenter.

#### **Pensez-vous que ce fonds permette de revisiter cette histoire ? Des directeurs de recherche seraient-ils prêts, à partir du fonds, à rédiger cette histoire ?**

Ce fonds offre un point de vue sur l'histoire de l'Algérie : la réalité sociale de l'Algérie à la fin de la colonisation et, après cette époque, avec la réalité de l'immigration. Ensuite, on trouve des documents que des historiens pourraient réutiliser, peut-être d'une autre manière, ou en fonction de leur projet, pour retracer l'histoire par exemple des camps de

regroupement.

Il y a dans ce fonds des documents que l'on ne peut pas trouver ailleurs, et je suis sûr que des historiens pourront y puiser des choses intéressantes pour leur travail.

Je souhaite insister sur le fait qu'il y a aussi une histoire de la sociologie à faire et il me semble que, dans ce fonds, on trouvera une partie importante des éléments pour comprendre la relation étrange et rare de cette fraternité scientifique que je signalais.

#### **Sayad n'est pas forcément connu du grand public. Au travers de ce fonds, quels sont, selon vous, les éléments qui pourraient l'interpeller ?**

Ce qui peut interpeller le grand public est le fait de rappeler que, dans les pays d'émigration, des émigrés sont tout à fait en mesure de faire des travaux sur cette réalité sociale qu'ils ont eux-mêmes vécue, mais qu'ils peuvent objectiver grâce à tous les outils qu'on trouve dans le fonds. Sayad a voué sa vie à cette démarche scientifique, mais aussi personnellement à comprendre ce grand drame historique. Si l'on veut appréhender ce qu'est l'émigration/immigration, Sayad est une figure incontournable, et il me semble que c'est principalement cette dimension qui devrait être mise en valeur.

Il serait important de valoriser l'homme qu'était Sayad. Un homme tout à fait algérien et, en même temps, tout à fait français.

Il n'opposait pas des identités politiques : les deux faces de la réalité de l'Algérie de son temps étaient imbriquées pour lui. Si une exposition lui était consacrée, je pense qu'il faudrait qu'elle explore ce côté-là, sans tomber dans le piège d'une récupération.

### On a l'impression qu'il y a un débat qui se joue autour de la question de savoir qui est détenteur de la pensée de Sayad, qui en est le juste héritier ?

Il y a effectivement peut-être des luttes autour de l'héritage de Sayad. Il est très disputé en Algérie. Sayad était profondément Algérien, et favorable à l'indépendance de l'Algérie, mais il n'a jamais été proche du parti qui a pris le pouvoir après la libération de son pays. Il était, et est resté, profondément critique, et ce jusqu'à la fin de sa vie. D'ailleurs, les autorités en place ne le considéraient pas toujours comme quelqu'un digne d'être reconnu.

Du côté français, deux catégories de personnes contestent Sayad. D'abord il y a les nostalgiques de l'Algérie française, bien qu'ils ne soient pas représentés dans le monde de la recherche, et il y a ceux qui lui reprochent de ne pas avoir été assez radical, de ne pas avoir pris de position publique concernant un certain nombre de problèmes.

Il est vrai que Sayad a toujours été quelqu'un de réservé et de secret ; il n'aimait pas se faire valoir, mais il a toujours été du bon côté. Le chercheur peut entrer dans le débat public, mais en tant que sociologue, et non pas en tant que politicien. Sayad ne s'est jamais autorisé cela et je ne crois pas que cela l'eût vraiment intéressé.

### Dans quelle mesure Sayad – ses travaux, mais aussi son engagement – peut-il faire l'objet d'une diffusion par une institution culturelle ?

Il doit s'agir d'une institution culturelle qui puisse mettre en valeur un type de production spécifique, qui n'est pas politique, ni militante,

mais a néanmoins une portée politique très importante. Ce n'est pas du côté des militants politiques qu'il faut attendre une aide quelconque, ou ce serait une forme de récupération et de diminution de son apport. La CNHI doit souligner et montrer que Sayad était un chercheur, mais aussi un penseur, un homme qui pensait aux problèmes sociaux de son temps et de son pays, ou plutôt de ses pays.

Très réservé par nature, il avait également accepté que l'on mette en scène les interviews qu'il avait faites et je crois que cela peut être une bonne idée de continuer. Il acceptait cela, en était heureux et ému. Ce fonds pourrait également nourrir une exposition ou un spectacle vivant, où les jeunes concernés pourraient venir, écouter les interviews, voir des projections au cinéma, des photos, etc.

De ce point de vue, le travail de Sayad est totalement accessible pour des jeunes qui ont vécu cette période directement ou indirectement, par le biais de ce que leurs parents leur ont dit ou pas. Ces personnes seront sûrement très émuës, car Sayad parle avec justesse de leurs vies, la leur et celles de leurs proches, ne serait-ce que parce qu'il les retranscrivait tout en livrant les outils pour les comprendre.

Par Internet, on pourrait également rendre accessible ce fonds au public géographiquement éloigné, notamment aux jeunes Algériens qui s'intéressent, de l'autre côté de la Méditerranée, à l'histoire sociale de leur pays.

Entretien réalisé par  
Marie Poinot

## Le Quotidien

Le samedi 6 février 2010

### L'œuvre de Abdelmalek Sayad revisitée Mieux comprendre le phénomène migratoire

Des chercheurs algériens et étrangers ont convenu, jeudi à Oran, de la nécessité de valoriser l'œuvre de Abdelmalek Sayad (1933-1998) pour mieux comprendre les mécanismes du phénomène migratoire auxquels se consacra, durant toute sa vie, ce fondateur de la sociologie de «l'émigration-immigration». Un projet visant, dans ce contexte, à mieux faire connaître, en Algérie, le patrimoine archivistique légué par le penseur algérien hors pair que fut Sayad, a été annoncé par les participants à une table ronde, initiée par le Centre national de Recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASCO), en partenariat avec le Centre culturel français (CCF).

Initiative en question, anabiotisme, notamment, la mise sur pied d'un programme d'échanges de chercheurs des deux pays dans le domaine cité, la mise à disposition des travaux de Sayad pour les universités algériennes, ainsi que leur traduction en langue arabe. Ont été également suggérées la création d'un lexique ou répertoire usuel de citations de Sayad au profit des étudiants et l'organisation d'un colloque thématique international en Algérie.

Cette rencontre qui se veut, selon les organisateurs, la première d'un cycle de rendez-vous trimestriels, à Oran, autour du fonds Sayad, a permis aux animateurs de mettre l'accent sur la dimension de cette personnalité incontournable dans la communauté scientifique. Ont pris part à la table ronde: Mme Yassad Yacine, de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, France), M. Yves Jammot, directeur de formation professionnelle au sein d'une association française pour l'insertion des jeunes en difficulté et Mme Claudine Chaulet, professeur associé au département de Sociologie de la Faculté des sciences humaines et sociales d'Alger. Leurs communications ont éclairé une nombreuse assistance, majoritairement composée d'étudiants et d'enseignants qui ont pris connaissance, entre autres, de la consistance des archives léguées par Sayad, lesquelles sont conservées à la médiathèque inaugurée à son nom, en mars 2009, à la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI, France). Selon M. Yves Jammot qui a dirigé la formation des jeunes archivistes ayant procédé à l'inventaire du fonds Sayad, l'œuvre du sociologue algérien est de nature fragmentée, comportant 90 articles regroupés dans

5 livres et de nombreux documents évalés à 420 boîtes d'archives, des manuscrits pour la plupart mais également des photos et des enregistrements audio réalisés pour les besoins de ses recherches. Mme Yassad Yacine a, quant à elle, rappelé que l'homme avait entamé ses travaux en France dans les années 1960, à une époque où la question de l'immigration était totalement absente du débat public dans ce pays. Elle a aussi insisté sur le fait que la tâche ne fut guère facile pour Sayad qui a vécu dans la précarité tant sur le plan matériel que matériel pour avoir subi 14 opérations chirurgicales et 40 hospitalisations. «Abdelmalek Sayad a évolué dans des conditions qui l'ont placé, à la fois, comme sujet et objet, il n'a jamais eu de travail à plein temps, sauf de petites vacances à l'EHESS et quelques missions auprès de l'UNESCO», a fait savoir Mme Yassad Yacine. Mme Claudine Chaulet, pour sa part, a indiqué que les travaux de Sayad doivent être exploités et complétés par d'autres études pour une bonne compréhension du phénomène tel qu'il est vécu de nos jours à travers les migrants algéens des «bergs». Des activités critiques sur la même thématique ont été, également, animées à cette occasion, dont une vidéo signée Sadeh Rahim qui examine le guet des bateaux par les candidats à l'émigration clandestine, un diaporama du photographe Bruno Senalogue sur les «errants de l'après-Sangatte» (les migrants qui cherchent, coûte que coûte, à rejoindre l'Angleterre via le nord de la France), et la présentation d'un projet théâtral sur la «harka» par une troupe locale. Abdelmalek Sayad est né en 1933 à Sidi Aich, dans le wilaya de Béjaïa. Il effectua sa scolarité primaire et secondaire dans cette même wilaya avant d'entreprendre une formation d'instituteur à l'école normale de Bouzarouj à Alger. Il poursuivit ses études à l'université d'Alger où il fit connaissance avec le sociologue Pierre Bourdieu (1930-2002). Installé en France par la suite, il intègre le Centre de sociologie européenne de l'EHESS puis le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) où il fut directeur de recherches en sociologie jusqu'à son décès, le 13 mars 1998. Parmi ses ouvrages majeurs: «Histoire et recherche identitaire», «L'immigration ou les paradoxes de l'identité», et «La double absence: des illusions de l'intégré aux souffrances de l'immigré», préfacé par Pierre Bourdieu.



## Émigration. Les archives de Abdelmalek Sayad : Un éclairage des nouveaux phénomènes



Une table ronde ayant pour thème « Lecture croisée de la double absence de Abdelmalek Sayad (1933-1998) » a été animée récemment par Tassadit Yacine, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales.

Une rencontre communément animée par Yves Jammal, coordinateur de la formation assistant-archiviste, et Claudine Chaudet, professeur associée au département de sociologie de l'université d'Alger. La rencontre, une initiative commune entre le CCF et le CRASC, a réuni à Oran un parterre d'intellectuels et d'étudiants qui ont débattu de la problématique de l'émigration et de l'immigration pour laquelle le chercheur algérien, installé en France mais initié par Pierre Bourdieu, à l'université d'Alger, a consacré toute sa vie, laissant derrière lui une masse de documents, d'analyses, de témoignages et d'articles qui demandent aujourd'hui à être redécouverts.

Le thème de l'émigration est plus que d'actualité avec l'apparition de nouveaux phénomènes, et les outils légués par les anciens peuvent apporter des éclairages inédits pour la compréhension. Ses effets ont été symboliquement réinterprétés, puis repris, à en croire Yves Jammal, depuis mars 2009, une médiathèque de la cité nationale de l'histoire de l'immigration de l'ancien palais des colonies (Bols de Vincennes) porte désormais le nom Abdelmalek Sayad. Avant de retracer le parcours de ce chercheur « historiquement et socialement situé », on mettra d'abord l'accent sur la nécessité de valoriser ses archives en tenant compte de leurs conditions de production et de leur nature. Faisant sienne la théorie du double éditage (algéro-français), il a effectué des recherches, aussi bien en Algérie qu'en France, pour mieux rendre compte d'une réalité qui n'est pas perçue ni même exprimée de la même manière d'un côté ou de l'autre de la méditerranée.

On retiendra également le fait qu'à son époque, il n'était pas aisé de faire admettre « la construction du phénomène migratoire comme problématique sociologique ». Tassadit Yacine pense que l'objet de la recherche est ambivalent et complexe, et son analyse n'était déjà pas aisée avec la multiplication des contextes, des discours et des représentations. Le chercheur était, selon elle, lui-même sujet et objet de sa quête, d'où le concept de réflexivité dans son approche anthropo-sociologique. « De sa situation de colonisé puis de décolonisé, il en avait bien conscience », atteste-t-elle avant d'évoquer la parenthèse de son engagement passé, lorsqu'il était à l'université d'Alger vers la fin des années 60, aux côtés des libéraux car, pensait-il, c'était l'un des moyens d'éviter la guerre civile en jetant un pont entre les deux communautés avec comme principe de base la démocratie et la laïcité.

« Quand Sayad a entamé son travail, il y avait déjà une histoire de l'émigration qui a commencé vers 1914 », précise Tassadit Yacine qui intègre genèse du phénomène, trajectoire sociale et productions littéraires ou artistiques (contes) pour la constitution du champ de recherche. Pour elle, les travaux de Sayad ont permis de déconstruire le système culturel forcé sur l'illusion et la fiction sociale qui entoure la représentation de l'émigré, et à laquelle elle superpose la notion de double négation, d'abord spatiale (entre deux espaces géographiques) puis temporelle (un présent qui dure). Parmi les témoignages bruts recueillis par le chercheur, elle choisira ceux qui traduisent mieux le « non-être existentiel » attribué à cette catégorie sociale, mais prise dans son acception symbolique. L'intervention de Claudine Chaudet, qui se voulait provocatrice, a permis de recadrer le débat sur l'actualité et les nouvelles vagues d'émigration vers l'Europe, notamment en Espagne.

Elle estimera à 400 000 le nombre d'ouvriers algériens qui sont partis en France en quête de travail (une partie d'entre eux, comme c'est notamment le cas pour le Maroc, a été séduite par les places par des recruteurs déployés spécialement pour le compte des grandes firmes industrielles de la métropole, ndr). De nos jours, l'Espagne fait presque la même chose en sélectionnant, selon les besoins en main-d'œuvre, des travailleurs potentiels à partir du centre de transit de son enclave située à l'extrême nord du royaume chrétien. De manière générale, l'Europe, même si les besoins ne sont plus les mêmes, n'est ni tout à fait contre ni tout à fait pour l'immigration, mais cette situation (qui laisse un peu d'espoir aux prétendants du Sud), conquise aux institutions d'entrées aux territoires avec l'instauration du visa, a donné le phénomène des haraga, ces émigrés ou immigrés clandestins dont il a été beaucoup question dans le débat qui s'en est suivi.

Les organisateurs pensent organiser à moyen terme, un colloque franco-algérien sur Sayad, une manière d'interroger son œuvre éparpillée pour mieux cerner ses contours.

Par Djamel Benachour

Le Quotidien  
Algérie Presse, mardi 20

## Culturelle

### HOMMAGE

#### Abdelmalek Sayad (1933-1998)

## Des archives pour comprendre le Présent...

*C'est sous le thème : « La (les) relation(s) Sayad / Bourdieu » que s'est tenue jeudi dernier, à la bibliothèque du CCF d'Oran, une conférence sur les travaux d'Abdelmalek Sayad, qui a consacré sa vie à l'analyse des flux migratoires et leurs impacts sur les relations internationales.*

Les communications, au programme de cet hommage, entrent dans le cadre de la valorisation des archives de cet imminent sociologue, encore trop méconnu en Algérie alors que ses travaux sont traduits dans plusieurs langues, dont l'arabe. L'Association de prévention du site de la Vilette de l'immigration (CNHI) travaillent, depuis plusieurs années, à la connaissance de ce patrimoine sociologique. Cette réunion scientifique était co-organisée avec le CCF et en collaboration avec le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC). Cette deuxième rencontre sur les archives d'Abdelmalek Sayad a drainé un public nombreux, majoritairement composé de jeunes chercheurs algériens et en présence de Mme Remaoum, directrice du CRASC. De nombreuses personnes, présentes à cette manifestation, découvraient pour la première fois la sociologie d'Abdelmalek Sayad et de Pierre Bourdieu ainsi que leurs relations scientifiques et amicales durant quarante ans.

Tous deux appartenaient, en effet, au Centre de sociologie de l'éducation et à la revue « Actes de recherche en sciences sociales ». De plus, en 1964, Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad ont édité un ouvrage commun, intitulé « Le déracinement », qui fait encore autorité aujourd'hui. Dans son allocution, Christian de Montlibert, président de «



L'association des amis de Sayad s'est penché sur le parcours du chercheur, natif de Kabylie, le contexte social et le cheminement intellectuel ayant influencé le jeune Abdelmalek Sayad, jusqu'à sa rencontre avec Pierre Bourdieu, maître-assistant à l'université d'Alger à l'époque. Les deux hommes se lient d'amitié et partagent les mêmes visions des choses. Bourdieu transmettra à Sayad la rigueur scientifique alors que Sayad incarnera pour Bourdieu la justice et l'humilité. D'ailleurs, Bourdieu dira à ce propos, lors d'un hommage à l'Institut du Monde Arabe de Paris, le 2 avril 1998 : « Abdelmalek Sayad incarnait la vision juste, le regard à la fois proche et lointain, intime et distant qui convient au sociologue. Ni porte-parole m'as-tu vu, ni

donneur de leçons, ni expert, il s'est voulu "écrivain public" qui transcrit et transporte une parole à la fois intime et publique, confiée, comme un message personnel, à une personne digne de confiance, capable de l'accueillir, de la transmettre à qui de droit ».

Quant à Mestapha Haddad, ancien président du Conseil scientifique du CRASC et sociologue à l'Université d'Alger, il dira : « les modèles élaborés par Sayad s'appliquent à toutes les immigrations dans le monde ».

Et d'ajouter : « Les articles de Sayad dépassent complètement la problématique de l'immigration relative à celle des Algériens ».

C'est pourquoi Mestapha Haddad a invité les jeunes chercheurs algériens à travailler sur la pensée de Sayad et contribuer à la faire connaître. Yves Jammal, assistant archiviste à l'APSV et modérateur de cette conférence, nous confiera que personne à ce jour, n'a entrepris un travail de recherche sur l'œuvre de Sayad en Algérie et qu'il est donc temps de découvrir l'œuvre de celui qui a donné son nom à la médiathèque du « Palais de la Porte Dorée », en hommage aux ruptures scientifiques opérées par le sociologue.

Ce cycle de rencontres autour de l'œuvre d'Abdelmalek Sayad se poursuivra avec la programmation d'une troisième rencontre le 30 septembre prochain et une quatrième pour le 11 décembre 2010.

Amine OUSSAID

# Abdelmalek Sayad (1933-1998): valoriser ses archives et questionner sa pensée aujourd'hui

tribune libre

Origine du projet:

une formation qualifiante en archivistique. En concertation avec les organisations représentatives du secteur archivistique, l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV) a initié en décembre 2005 la première formation qualifiante d'assistant archiviste - archives manuscrites et numériques. Il s'agit d'une formation en alternance d'une durée de dix-sept mois. La première phase de cinq mois est financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France. La seconde de douze mois prend la forme de contrats de professionnalisation signés avec des services d'archives d'entreprises et des prestataires de services spécialisés. Dans ce cadre en 2008/2009 et suite au premier inventaire effectué par l'Association Génériques, les stagiaires de la seconde promotion ont réalisé l'inventaire détaillé des 420 boîtes du fonds Abdelmalek Sayad.

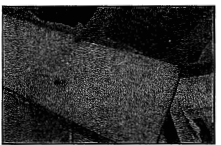


**Abdelmalek Sayad, sociologue de l'émigration-immigration**  
Depuis sa rencontre avec Pierre Bourdieu à l'université d'Alger à la fin des années 1950 et jusqu'à sa mort, Sayad a travaillé à l'aire de l'émigration et de l'immigration, un objet de recherche légitime qu'il a abordé par des enquêtes conditionnelles, notamment, par entretien. Aux dires de ceux qui ont travaillé avec lui, Sayad était un remarquable intervieweur. Sur presque cinquante ans et avec une exceptionnelle lucidité critique, il a étudié l'émigration-immigration algérienne en France. A cet unique objet, dont il était partie prenante et qu'il qualifiait d'« compliqué », il a consacré plus de 90 articles qui ont fait date. En matière d'émigration, Sayad a cherché à déconstruire tout ce qui apparaît comme allant de soi dans le monde social en raison de nos automatismes mentaux et verbaux. Il a posé et bien analysé ce qui est objet de point plus très haut aujourd'hui pour certains. En effet, depuis Sayad, on sait que l'émigration et l'immigration sont des catégories qui n'ont fait que commencer dans la dynamique historique et sociale qui les institue. De façon exemplaire, le sociologue nous a appris que pour penser le phénomène migratoire - « fait social total » - il importe, d'une part, de ne pas dissocier l'émigration de l'immigration (il s'agit d'histoires de vies enchevêtrées à l'histoire collective, de trajectoires individuelles qui articulent variables d'origine et variables d'abandonnement) et d'autre part, de tenir ensemble les rapports de force entre pays d'origine (pays donneur) et pays d'accueil (pays dominé) et la question d'Etat qui prévaut dans chacun.

Dans le contexte de la mondialisation du début du XXI<sup>e</sup> siècle, la sociologie critique de Sayad, qui vise la compréhension du monde social en s'opposant à l'ordre naturel des choses, c'est-à-dire aux embaumements de domination et d'assujettissement, conserve toute sa pertinence. En effet, le phénomène qui désigne la mobilité des populations est, au temps du capitalisme planétaire, un enjeu de luttes entre les nations. Le fait que depuis 2003 la législation française en la matière ait été revue cinq fois est une illustration.

**Les archives d'un erudit**

En 2006, Rebecca Sayad a fait don à la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration (CNHI) de l'ensemble des archives de son mari. Depuis, le mari de Sayad a été doné à la Médiathèque du palais de la Porte Dorée, hommage aux ruptures scientifiques opérées par le sociologue. Constatées à la Médiathèque de la CNHI, ses archives contiennent la quasi totalité des manuscrits de Sayad. D'une écriture très lisible, ceux-ci comportent de nombreuses corrections et donnant lieu à de multiples



variantes et reprises. Scripteur prolifique, Sayad utilisait abondamment le scotch lorsqu'il était à sa table de travail. Der le nombre des catalogues et brouillons, certains manuscrits sont très spectaculaires et évoquent les papiers proutiens. Les tapuscrits les plus anciens sont dactylographiés sur du papier jauni à la fibre grossière; certains parmi les plus significatifs, sont annotés de la main de Bourdieu. Ses archives valent également un point de vue historique et épistémologique car tous les outils de la sociologie de la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle y sont représentés: guides d'entretiens, questionnaires, grilles de codage, statistiques, listings, cassettes audio, etc. Les archives Sayad ouvrent donc de diverses et nombreuses pistes de recherches: inventaires analytiques de la correspondance et de l'œuvre, étude glanée de manuscrits, étude biographique, histoire de la sociologie française, etc.

**La valorisation des archives Sayad**  
Depuis mai 2009 et avec le soutien de différents partenaires, l'APSPV a initié et met en œuvre la valorisation des archives Sayad. Les « maers », c'est-à-dire en dehors des espaces de la Cité de l'Immigration. L'objectif de ces actions est de vulgariser - sans déformation, ni déperdition - la pensée d'un auteur qui, loin des considérations partisans, avait confiance dans le savoir et en sa capacité à rendre le monde moins indolent et moins désespérant. Dans cette logique, il s'agit d'interroger les savoirs subjectifs liés à l'émigration et de les articuler dans la durée à des savoirs bibliographiques (lectures commentées de textes de Sayad) afin de qualifier les réflexions et engagements de chacun. Ni panégyrique de Sayad, ni regard compassionnel sur les migrants, cette initiative vise à mettre les écrits du sociologue, envisagés comme une « boîte à outils », au service de non-sociologues, professionnels du champ social, éducatif et culturel, par exemple.

**Au Blanc-Mesnil, le collectif des femmes de la maison des Tilleuls III Sayad**

En 2010, quatre sites sont associés au projet. Pour ne pas dissocier ce qui est de la base et pour lire Sayad sous le double éclairage franco-algérien, un cycle trimestriel de rencontres-expositions est organisé à Orléans avec le Centre Culturel Français et le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle. Dans le Val-de-Marne, une formation, pilotée par le Centre social Pré-Sablottier et l'association Filles et Fils de la République, fait alterner des temps de lecture/débat centrés sur Sayad et des visites de lieux de culture maghrébines à Paris. En Erienne, le Centre de ressources politique de la Ville vient de mettre en œuvre un groupe de travail intitulé: (re)ouvrir les questions liées à l'immigration à partir des travaux et de l'œuvre d'Abdelmalek Sayad. Enfin, le collectif des femmes de la maison des Tilleuls s'apprête à créer, avec le soutien de la mission lute contre les discriminations un atelier de lecture à partir des entretiens réalisés par Sayad en vue d'en donner une lecture publique au *Deux Piques Cuites* de Blanc-Mesnil au novembre prochain.

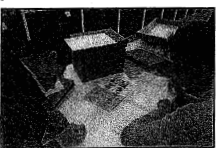
Prenant le contre-pied des discours faciles sur « la rencontre des cultures » et des discours analogiques sur « les choc des civilisations », ces actions - en cohérence avec l'œuvre de Sayad - assurement donner à chacun des participants l'occasion d'interroger les préjugés et les impensés qui accompagnent les transformations du monde social, au nombre desquelles l'immigration compte, pour, en premier lieu, se tenir à distance des illusions et des souffrances qu'elles induisent et pour gagner en finesse en liberté de penser et d'agir.

**Yves Jammet**  
Coordonnateur de la formation Assistant archiviste à l'APSPV

**Lire: A. Sayad, La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Seuil, 1999. L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité, tomes 1 et 2, Reason d'agir, 2006.**

1. Association des Archivistes Français (AAF), Association des professionnels de l'économie numérique (Aprope), Association des Prestataires en Archivistique et en Gestion Externalisée (Apge) et ministère de la Culture et de la Communication (Archives Nationales).
  2. En 2006, l'Association Génériques, association spécialisée dans le traitement des archives de l'immigration, a effectué un premier travail de conditionnement et d'inventaire des archives Sayad.
  3. *Une histoire d'immigration*.
  4. Partenaires: CNHI, Conseil Régional d'Ile-de-France (Développement économique et emploi, Démocratie régionale), Ministère de la Culture et de la Communication (Délég. Desir), Mairie de Paris (Dpvi), Association des amis d'Abdelmalek Sayad, Association France-Algérie, Association des Amis Français, Association Génériques, Fondation Seligmann, Partenaires opérationnels: Centre Culturel Français d'Orléans (intervenants: Claudine Chouet, Christian de Montfort, Mustapha Houddé, Abdelfelid Hammouch, Gérard Hroird, Tassouit Yacine...), Centre de ressources - Préfils de la Ville d'Essonne (formateur référent: Smah Lachar, sociologue), Maison des Tilleuls du Blanc-Mesnil (formateurs référents: Sophie Hoff Bellocq, anthropologue et sociologue, Farid Taïeb, auteur et Philip Boulay, metteur en scène).
- Le mardi de 14h à 16h (= un samedi matin par mois).  
Infos: mt@01 45 91 97 00 et mission lute contre les discriminations 01 48 67 45 40.

Travail de fonds Sayad par les stagiaires Assistant archiviste



## « Et nous passions le pantalon français... »

création

Samedi 6 novembre, les spectateurs du Deux-Piques Cuites ont accueilli chaleureusement *Et nous passions le pantalon français...*, la lecture scénique des femmes du collectif *Quelques unes d'entre nous*, réalisée à partir des archives de sociologie algérienne d'Abdelmalek Sayad. Par ailleurs, une pièce de théâtre, mais bien plus qu'une simple lecture, cette représentation en première partie du concert du groupe Origines contrôlées a marqué le retour à la scène du collectif après la pièce précédente, *Le bruit du monde n'est revenu dans l'oreille* et la tournée 2007-2009, qui s'était déroulée à Toulouse. L'association du projet Origines contrôlées (les chanteuses Mousa et Hakim représentent les chants de l'immigration des années 30 aux années 70) et la lecture des textes de Sayad ont donné une belle cohérence à la soirée, entre histoire culturelle et sociale et médiation de l'émigration et de l'immigration en France. Derrière les aspects promoteurs de cette prestation sociale se cache un important travail commencé au début de l'année et dont la dimension est aussi riche qu'originale. En effet, associer un groupe de femmes de tous âges, provenances, niveaux scolaires, aux travaux d'un sociologue algérien et un projet théâtral avait paru un projet pour le moins ambitieux. C'est pourtant le défi qu'ont relevé les femmes du collectif, Farid Taïeb (formateur-animateur de l'atelier Sayad), Philip Boulay (metteur en scène) et la maison des Tilleuls avec Joséphine Lazzarino au chat.

**Yasmine**  
« L'atelier que nous a présenté Farid m'a énormément surpris parce que je me suis retrouvée dans une petite enfance. Ça a fait ressurgir des choses que j'avais complètement mises de côté. La vie dans une seule pièce, (la maison avec l'habitat en dessous, la pièce au dessus qui était une réserve pour l'hiver. Avec la vie, je n'y pensais plus). »

**Fathia**  
« Moi, ça m'a enthousiasmé, ça m'a fait replonger dans mon enfance en Algérie même si on habite en ville, le reste de ma famille vivait à la campagne. »

Ainsi pour les femmes descendantes de migrants algériens, c'est le retour en enfance, le rappel du passé familial, de souvenirs restés longtemps enfouis, qui reviennent le plus souvent dans les discours, quand pour les femmes héritières d'autres histoires migratoires, familiales, c'est aussi ce que représente cette première lecture scénique, une mobilisation un questionnement pour avancer collectivement. Cigognes que les femmes du Collectif puissent protéger, au cours des mois à venir, cette belle aventure théâtrale.

**Touss**  
« Quand Farid dit: "Cela, ça s'appelle comme ça". Moi, je dis: "C'est nous ça s'appelle autrement". J'ai pas été à l'école donc pour les textes... (C'était difficile). »

**Fatma**  
« Tout ça, je le savais déjà. Il m'a rappelé ma jeunesse. Je suis déjà passée par là, par la maison. Je suis venue à l'âge de 24 ans en France. C'était bien que j'aie entendu cela pour les jeunes. Il a expliqué ce qui s'est passé avec les parents et les grands-parents. Ça m'a réveillée parce que j'avais un peu oublié. »

Le déroulement de l'atelier a valorisé autant que possible les discussions afin de faire connaître l'ensemble des femmes et favoriser la transmission d'une histoire et de mémoires entre les générations. Plusieurs supports ont été utilisés notamment visuels (avec des photographies) mais également des éléments de culture orale et de civilisation

un cycle d'ateliers centrés sur Abdelmalek Sayad, animé par Farid Taïeb (compagnon de route du collectif et fin connaisseur de l'œuvre de l'auteur). Les ateliers ont fait l'objet de plusieurs entretiens afin de saisir au projet théâtral du Collectif. Il s'agit de saisir à la fois d'envisager les textes dans leur richesse et de rester accessible au plus grand nombre des participantes de l'atelier, constituant un groupe hétérogène. En effet, le Collectif, lui-même d'émigrés, de projets communs, d'affinités, est composé de plusieurs générations de femmes, qui s'entretiennent pas toutes les mêmes rapports à la culture écrite, ne possèdent pas les mêmes histoires familiales, migratoires. Farid Taïeb a ainsi proposé de donner à la formation une orientation biographique pour faire découvrir à Sayad, l'émigré. Cette posture a conduit à restituer la vie de l'auteur en Algérie et à engager les participantes à cette lecture-débat. Des travaux d'histoire et d'éthnologie de l'Algérie ont donc été mobilisés afin d'éclairer le contexte social, historique et politique dans lequel Sayad a grandi et s'est formé pour devenir habitant-terrien puis universitaire. Cette approche originale a pu au départ surprendre les participantes.

**Arlette**  
« Au début je ne savais pas et ne comprenais pas trop où j'allais parce que je ne suis pas originaire de ce pays. Je ne connais pas bien l'histoire de l'Algérie. »

**Yasmine**  
« L'atelier que nous a présenté Farid m'a énormément surpris parce que je me suis retrouvée dans une petite enfance. Ça a fait ressurgir des choses que j'avais complètement mises de côté. La vie dans une seule pièce, (la maison avec l'habitat en dessous, la pièce au dessus qui était une réserve pour l'hiver. Avec la vie, je n'y pensais plus). »

**Fathia**  
« Moi, ça m'a enthousiasmé, ça m'a fait replonger dans mon enfance en Algérie même si on habite en ville, le reste de ma famille vivait à la campagne. »

Ainsi pour les femmes descendantes de migrants algériens, c'est le retour en enfance, le rappel du passé familial, de souvenirs restés longtemps enfouis, qui reviennent le plus souvent dans les discours, quand pour les femmes héritières d'autres histoires migratoires, familiales, c'est aussi ce que représente cette première lecture scénique, une mobilisation un questionnement pour avancer collectivement. Cigognes que les femmes du Collectif puissent protéger, au cours des mois à venir, cette belle aventure théâtrale.

**Touss**  
« Quand Farid dit: "Cela, ça s'appelle comme ça". Moi, je dis: "C'est nous ça s'appelle autrement". J'ai pas été à l'école donc pour les textes... (C'était difficile). »

**Fatma**  
« Tout ça, je le savais déjà. Il m'a rappelé ma jeunesse. Je suis déjà passée par là, par la maison. Je suis venue à l'âge de 24 ans en France. C'était bien que j'aie entendu cela pour les jeunes. Il a expliqué ce qui s'est passé avec les parents et les grands-parents. Ça m'a réveillée parce que j'avais un peu oublié. »

Le déroulement de l'atelier a valorisé autant que possible les discussions afin de faire connaître l'ensemble des femmes et favoriser la transmission d'une histoire et de mémoires entre les générations. Plusieurs supports ont été utilisés notamment visuels (avec des photographies) mais également des éléments de culture orale et de civilisation

sur la vie paysanne en petit Kabylie durant la période de la colonisation française. Fortes de la connaissance du contexte historique du premier âge de l'animation algérienne intimement lié à la biographie de l'auteur, les participantes ont pu aborder les textes de Sayad dans toute leur complexité. Ce sont des extraits d'entretiens et de comptes rendus qui ont été proposés par Farid Taïeb et sélectionnés par les femmes sous les conseils de Philip Boulay en vue de la création théâtrale.

**Arlette**  
« La lecture du texte a réveillée les souvenirs: l'émigré qui arrive ici, qui est logé chez le beau-père, chez l'oncle... Ça sont des choses que l'on a vécues. Chez mon père, on a hébergé les cousins qui sont venus. »

**Yasmine**  
« La lecture du texte a réveillée les souvenirs: l'émigré qui arrive ici, qui est logé chez le beau-père, chez l'oncle... Ça sont des choses que l'on a vécues. Chez mon père, on a hébergé les cousins qui sont venus. »

Les textes ont trouvé un fort écho chez la majorité des participantes. Durant les séances de répétition (de septembre à novembre), les femmes ont pu s'approprier les textes alors que leur première pièce s'appuyait sur leur parole produite à partir d'entretiens d'écriture. Par ailleurs, il n'a pas été évident pour toutes les femmes du collectif de pouvoir suivre toutes les étapes du projet. Certaines n'ont assisté qu'à quelques ateliers de lecture, d'autres ont manqué plusieurs répétitions.

**Djeu**  
« C'est dommage, mais il fallait déjà que l'on soit dedans. Je n'ai pas pu suivre les ateliers Spivak parce que je n'étais pas là, j'étais malade. J'ai mon mari qui est aussi malade et je suis arrivée à la fin du projet. »

Plusieurs femmes sont ainsi arrivées au cours du projet et ont été, trouver une place, composer avec leurs contraintes. La force du collectif a permis de surmonter les difficultés individuelles pour dépasser du temps malgré le travail, la maladie, les charges domestiques ou familiales. C'est aussi ce que représente cette première lecture scénique, une mobilisation un questionnement pour avancer collectivement. Cigognes que les femmes du Collectif puissent protéger, au cours des mois à venir, cette belle aventure théâtrale.

**Samir Hadj Belgacem**

1. Voir l'article de Yves Jammet (Coordonnateur de la formation Assistant archiviste de l'Association de Prévention du Site de la Villette) dans le n° 13 de Vu d'ici.